

Rapport Climat scolaire



Collège Marie- Amélie LE FUR
1, impasse Louis Braille
77170 COUBERT

Rédaction : Valérie Pollet
Coordination : Mickaël SOIGNEUX

Février 2026

Préambule

Le climat scolaire représente un enjeu majeur pour l'Education Nationale. Il influence directement le bien-être des élèves et des personnels, la réussite scolaire ainsi que la qualité des relations au sein de la communauté éducative.

Dans un contexte où les établissements sont de plus en plus confrontés à des difficultés croissantes (violences, incivilités, sentiment d'insécurité, baisse de la cohésion...), il paraît essentiel de comprendre les facteurs qui déterminent ce climat et les leviers qui permettent de l'améliorer.

Ce rapport s'inscrit dans cette perspective : il vise à analyser les composantes du climat scolaire et à identifier les actions concrètes susceptibles de favoriser un environnement plus sain et plus propice aux apprentissages.

Ouvert à la rentrée 2023, notre collège s'inscrit dans une politique de bienveillance au service de la qualité des apprentissages des élèves et du bien-être des personnels. Tous bénéficiant ainsi d'un cadre scolaire et de travail serein. Mais, le climat scolaire se limite-t-il à un cadre verdoyant et rural que nous envierions bon nombre d'enseignants et d'élèves ? La modernité des locaux, les nombreux partenariats naissants suffisent-ils à la création et au maintien d'un bon climat scolaire ? La qualité du climat scolaire repose-t-elle uniquement sur la qualité de l'enseignement, sur le mode de pilotage du chef d'établissement – ou bien tous les acteurs (élèves, parents, élus, partenaires) n'ont-ils pas une place et un rôle à jouer dans la pérennité d'un climat propice au bien-être de tous ? Le présent rapport, fruit d'un long travail de ma collaboratrice, Mme POLLET, est une volonté du chef d'établissement de dresser un état des lieux étayé d'exemples concrets afin de donner les bases à une réflexion commune sur cette question primordiale du climat scolaire.

Je vous souhaite une bonne découverte et lecture de ce document riche et précieux.

Bien cordialement,

Mickaël SOIGNEUX

Principal du collège Marie-Amélie Le Fur de Coubert

Sommaire

Propos introductif	3
I. Le climat scolaire: généralités et perspectives.....	9
I.1 Définitions.....	10
I.2 La notion de climat scolaire vue par les élèves.....	11
I.3 La notion de climat scolaire vue par les personnels.....	13
II. La violence ou les incivilités en milieu scolaire.....	15
II.1 Le concept de civilité.....	16
II.2 Les incidents entre élèves.....	17
II.3 Les incidents graves.....	17
II.4 La violence ressentie par les personnels.....	18
II.5 Des lieux particulièrement sensibles.....	19
II.6 Des facteurs aggravants des violences au collège.....	20
III. Pourquoi agir sur le climat scolaire ?.....	21
III.1 Définitions.....	22
III.2 Comment alors instaurer un bon climat scolaire ?.....	23
III.3 Améliorer le climat scolaire, c'est l'affaire de tous.....	24
III.4 Se questionner pour mieux agir.....	28
IV. Prévenir et agir contre les violences en milieu scolaire.....	33
IV.1 Garantir la sécurité et le respect de tous.....	34
IV.2 Prévenir les violences par les CPS.....	34
IV.3 Un plan de lutte contre les violences.....	35
IV.4 Des dispositifs pour préserver l'Ecole des violences.....	36
IV.5 Prévenir les « jeux dangereux ».....	36
IV.6 Internet et les réseaux sociaux : s'engager dans un usage responsable.....	36
V. Le collège Marie- Amélie LE FUR.....	37
V.1 Historique et contexte.....	38
V.2 Statistiques académiques.....	40
VI. Le bâti scolaire.....	44
VI.1 Bâtir l'espace scolaire, un défi pour l'apprentissage.....	38
VI.2 Les établissements scolaires vecteurs de la transition écologique.....	40
VI.3 Une ressource ministérielle.....	46
VI.4 Des enjeux spécifiques au collège.....	46
VI.5 Les établissements scolaires vecteurs pour l'art et la culture.....	47
VI.6 Le design actif pour favoriser l'activité physique.....	48
VI.7 Accéder au collège.....	48
VI.8 Le collège : un lieu géré par le Département.....	50
VI.9 Les espaces scolaires.....	52
VI.9.1 Le centre de documentation CDI.....	52
VI.9.2 La cour de récréation.....	54
VI.9.3 Les espaces de travail et de convivialité des personnels.....	56
VI.9.4 Les salles d'enseignement général.....	61
VI.9.5 La zone SEGPA « HAS » et « ERE ».....	62
VI.9.6 Les espaces de vis scolaire – CPE.....	64

VI.9.7 Le hall et les zones de circulation.....	66
VI.9.8 Le sport au collège Marie- Amélie Le Fur	67
VI.9.9 La cuisine et les offices de restauration.....	69
VII. Les parcours éducatifs – Le CESCE.....	72
VII.1 Le parcours Avenir.....	73
VII.2 Le parcours d'éducation artistique et culturelle.....	74
VII.3 Le parcours éducatif santé.....	75
VII.4 Le parcours citoyen.....	76
VII.5 Le CESCE.....	76
VIII. Ouverture artistique et culturelle en faveur des élèves.....	77
VIII.1 L'atelier « chorale ».....	78
VIII.2 L'atelier « Estime de soi ».....	78
VIII.3 L'atelier « Développement durable ».....	79
VIII.4 L'atelier « Arts plastiques ».....	79
VIII.5 L'atelier « Web radio ».....	79
VIII.6 L'atelier « Jeux de société ».....	80
VIII.7 Le club « échecs ».....	80
VIII.8 L'atelier « Théâtre ».....	81
VIII.9 L'atelier « Culture asiatique ».....	81
VIII.10 L'atelier « Booster sa confiance en soi ».....	82
IX. La pédagogie au service d'un climat scolaire serein.....	83
IX.1 Le projet d'établissement.....	84
IX.2 Les projets pédagogiques.....	88
X. Le sport à l'honneur comme levier d'un bon climat scolaire.....	91
X.1 Marie- Amélie Le Fur – portrait.....	92
X.2 Le sport au collège de Coubert.....	94
XI. Les concours pour identifier les talents et viser l'excellence.....	95
XI.1 Concours des talents.....	99
XI.2 Soirée des talents.....	99
XI.3 Concours de récitation.....	104
XI.4 Championnat d'échecs.....	104
XI.5 Suspense en Seine-et-Marne.....	104
XI.6 Dis-moi dix mots.....	104
XI.7 Non au harcèlement.....	104
XI.8 Les mots en or.....	105
XI.9 Prix des Incorruptibles.....	105
XII. Accueillir les élèves avec bienveillance.....	106
XII.1 Le livret 6è.....	107
XII.2 La bande dessinée de présentation du collège.....	115
XII.3 Le livret 3è.....	118
XII.4 Un lieu pour des relations positives.....	130
XII.5 Un lieu pour accueillir la parole	130
XII. 6 Le GPDS décrochage scolaire.....	130
XII.7 Le pôle médico-social.....	131
XII.7.1 Madame Barna, infirmière scolaire.....	131

XII.7.2	Madame Paulo, PsyEN.....	132
XIII.	La lutte contre le harcèlement.....	134
XIII.1	Une mobilisation contre le harcèlement.....	135
XIII.2	Outils de sensibilisation.....	136
XIII.3	La cellule pHARe.....	136
XIV.	Les partenariats facteurs de réussite et de bon climat scolaire.....	137
XIV.1	Les élus locaux.....	138
XIV.2	La CCBRC.....	139
XIV.3	Le SDIS77.....	140
XIV.4	La gendarmerie de Coubert.....	141
XIV.5	Les établissements spécialisés.....	141
XIV.6	L'association Chiens guides d'aveugles.....	142
XIV.7	L'UGECAM.....	143
XIV.8	Le Théâtre de Sénart.....	143
XIV.9	La Mélod'hier.....	144
XIV.10	Le restaurant « L'Auberge de l'écureuil » à Coubert.....	144
XV.	L'accompagnement et le bien-être des personnels.....	145
XV.1	Sensibilisation aux enseignants aux élèves à besoins particuliers.....	146
XV.2	Les formations proposées à tous les personnels et les élèves.....	146
XV.3	Temps festifs et actions de convivialité.....	146
XV.4	Un cadre de travail agréable.....	146
XV.4.1	Salle de réunion Simone Veil.....	143
XV.4.2	Salle de réunion Victor Hugo.....	146
XV.4.3	Salle de réunion Janusz Korczak.....	149
XV.5	Le café des parents.....	152
XV.6	Le forum des métiers.....	152
XVI.	Groupe de travail sur le climat scolaire.....	156
XVI.1	Composition du groupe de travail sur le climat scolaire.....	157
XVI.2	Retour sur la réunion du 27/11/25.....	158
XVI.3	Pistes d'actions.....	165
XVII.	Conclusion.....	168
XVIII.	Annexes.....	169
XIX.	Bibliographie.....	182
XX.	Table des sigles.....	183
XXI.	Glossaire.....	184

Propos introductif

Le mot **climat** évoque spontanément la météorologie : saisonnalité, beau temps ou tempête ...

Par analogie, le terme de **climat scolaire** s'est imposé pour désigner l'atmosphère qui règne au sein d'un établissement entre élèves, enseignants et personnels. Depuis la loi du **8 juillet 2013** pour la refondation de l'École de la République, cette notion occupe une place majeure dans les priorités de l'Éducation Nationale. Elle vise à « améliorer le climat scolaire pour refonder une école sereine et citoyenne en redynamisant la vie scolaire et en prévenant et en traitant les problèmes de violence et d'insécurité. [...] accorder une importance majeure à la vigilance afin de prévenir, d'anticiper tout ce qui peut créer des tensions... »

Ainsi, le climat scolaire renvoie à la qualité des relations, du cadre de vie et du sentiment de justice au sein de l'établissement. Il contribue directement au bien-être, à la motivation et à la réussite des élèves.

Depuis 30 ans environ, la recherche s'est intéressée à ce sujet par le biais de plusieurs études sur la composition des classes, les variations dues à l'**effet-classe** et l'**effet-maître** qui interrogent l'impact du contexte et des pratiques éducatives sur les apprentissages. Parallèlement, des **enquêtes nationales** de climat scolaire sont régulièrement menées auprès des élèves et des personnels afin de mesurer la perception de l'ambiance, du sentiment de sécurité et des relations interpersonnelles. Ces travaux sont relayés par des **dispositifs locaux** comme l'**Enquête Locale Climat Scolaire (ELCS)** permettant à chaque établissement d'analyser sa situation propre et de mettre en place des actions ciblées de prévention et d'amélioration.

Ces démarches s'inscrivent dans une logique de **bienveillance et de coéducation** prônée par le Ministère de l'Éducation Nationale. L'Académie de Créteil propose de nombreuses ressources pour comprendre et agir sur le climat scolaire.

L'objectif est d'adopter un regard **global et constructif** sur les incidents, qu'ils soient mineurs ou plus graves, afin de renforcer la prévention au quotidien et de tendre vers une école plus juste, apaisée et inclusive.

L'analyse du climat scolaire, à travers les outils évoqués précédemment contribue à améliorer le bien-être et la réussite des élèves tout en renforçant la cohésion au sein des équipes éducatives élargies.

I- Le climat scolaire: généralités et perspectives



I.1 Définitions

Le **climat scolaire** qualifie les moments vécus par les établissements, temps calmes et moments de troubles. La « microsociété », que représente un collège et notamment sa structure apporte le socle de la réflexion. Selon l'Académie de Normandie : « *Le climat scolaire reflète le jugement des parents, des éducateurs et des élèves concernant leur expérience de vie et du travail au sein de l'école ou d'un établissement, sans pour autant résulter d'une simple perception individuelle.*

*Il renvoie donc à la **qualité de vie à l'école**. Il concerne les normes, les buts, les valeurs, les relations interpersonnelles, les pratiques d'enseignement, d'apprentissage, de management et la structure organisationnelle inclus dans la vie de l'école. Le climat scolaire concerne donc toute la communauté éducative : élèves, personnels, parents. Il s'agit d'une **responsabilité collective**.* »

(Eduscol, *Une école engagée en faveur du climat scolaire*)

Prendre en compte le climat scolaire implique d'évaluer les **conditions de travail, les lieux et le vécu des personnels**. S'y ajoutent le dynamisme pédagogique, la gestion administrative, la vie scolaire, les partenariats et plus globalement les relations entre les membres de la communauté.

Les réalités observées sur le **terrain** sont également essentielles. Celles-ci vont directement influencer la perception du climat et les leviers d'action envisageables.

Il convient alors de s'interroger : quelle valeur les différents personnels de la communauté donnent-ils aux dysfonctionnements ? Comment, après un examen affiné des situations vécues, peut-on mettre en place des actions plus performantes ?

Le **respect des valeurs et la cohérence du fonctionnement de l'établissement** semblent être des conditions favorables pour un climat apaisé. Cela induit un cadre clair, un système d'étalonnage des sanctions cohérent et proportionné.

Ainsi, l'amélioration du climat scolaire est devenue un **enjeu majeur de la politique publique en matière d'éducation**, dans la mesure où elle favorise à la fois la réussite des élèves, le bien-être collectif et la cohésion au sein du collège.

I.2 La notion de climat scolaire vue par les élèves

La **DEPP** (Direction de l'Évaluation, de la Perspective et de la Performance) a effectué plusieurs enquêtes sur le **climat scolaire** réalisées notamment auprès des élèves et des personnels. Parmi les plus connues figurent : *A l'école des enfants heureux, enfin presque* (OIVE, 2011) et *L'école, entre bonheur et ras-le-bol* (OIVE/FAS, 2012)

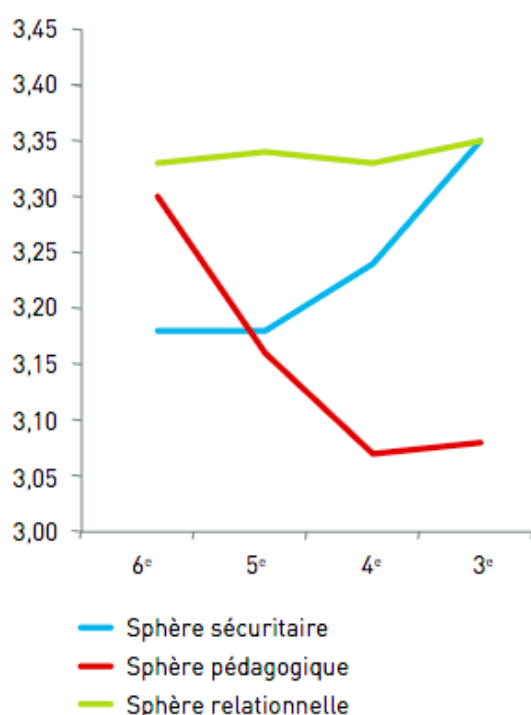
Annexe 1: Ministère de l'Éducation Nationale, Calendrier des enquêtes nationales sur le climat scolaire et de victimation.

Ces études ont montré qu'une grande majorité d'élèves vivaient plutôt heureux dans leur établissement même si environ **1 élève sur 10** déclarait avoir été victime de harcèlement. Depuis 2019, ces enquêtes intègrent les personnels et s'étendent désormais aux CM1-CM2, aux collégiens et aux lycéens.

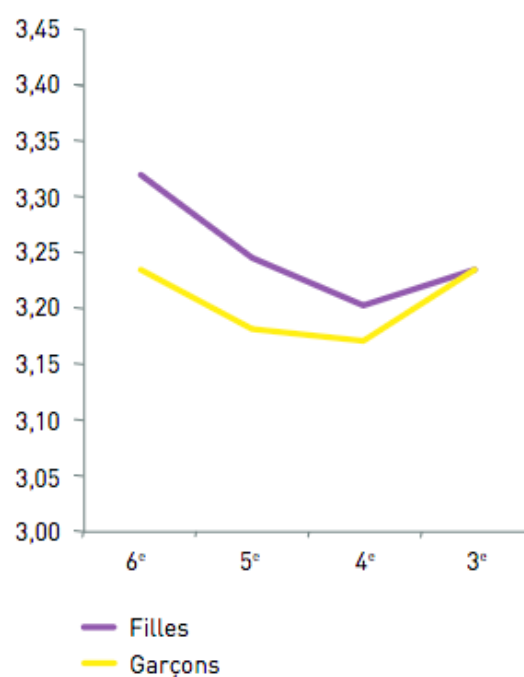
L'étude **SIVIS** (Système d'information et de vigilance sur la sécurité scolaire) de **2022**, centrée sur la perception des élèves, apporte de nouvelles indications et permet une analyse plus fine des violences, du bien-être et de la sécurité.

Globalement, **73% des élèves** ont une opinion positive du climat scolaire de leur établissement. Ce taux varie selon le sexe et l'âge: il atteint **76% chez les garçons** contre **71% chez les filles**, mais tend à diminuer avec les années de collège (de **77% en 6^{ème}** à **71% en 3^{ème}**).

↘ **Figure 2** Indice de climat scolaire dans les trois sphères selon la classe



↘ **Figure 3** Indice de climat scolaire par niveau selon le sexe



Les **relations amicales** ont un rôle déterminant. En 2022, les élèves déclarent avoir moins d'amis qu'en 2017. Les filles passent de 89% à 81% et les garçons de 91% à 87%.

Malgré cela, la majorité des collégiens affirment se sentir bien dans leur **collège (93%)** et dans leur **classe (91%)**. Les relations avec leurs **pairs** sont positives (**83%**), de même qu'avec les **professeurs (82%)**, la **vie scolaire (88%)** et les **autres personnels (92%)**.

L'organisation générale des espaces et l'architecture plaisent aux élèves et contribuent à 84% à leur bien-être.

Concernant les **apprentissages**, les cours sont jugés comme **intéressants pour 90%** des élèves et les évaluations perçues comme justes par 84%. En revanche, l'attention et la motivation diminuent au fil des années : si 77% des élèves écoutent bien les cours en 6^{ème}, ce taux tombe à 56% en 3^{ème}.

La relation d'aide avec les enseignants est appréciée mais passe également de 90% en début de collège à 66% lors de la dernière année. Cette **tendance décroissante** se ressent globalement vis-à-vis de l'expérience scolaire. En 3^{ème}, l'intérêt pour le contenu des cours passe à 70%.

Sur le plan **vie scolaire**, **50% des élèves** déclarent avoir été **sanctionnés** au moins une fois dans l'année, un taux en légère baisse par rapport à 2017 (66%). Les garçons sont plus concernés (63%) que les filles (37%).

Enfin, le **sentiment de sécurité** reste fort à l'intérieur des établissements mais il diminue dès que les élèves en sortent, surtout pour les filles (71%) et les plus jeunes (70%).

Ces résultats traduisent une perception globalement **positive mais nuancée** du climat scolaire: les élèves se sentent bien et en sécurité dans l'enceinte de l'établissement mais les tensions dans les relations, les sanctions et la diminution du bien-être avec l'âge montrent l'importance d'engager et/ou de poursuivre les actions de prévention et d'accompagnement.

Annexe 2 : DEPP, Note d'information, mars 2023.

I.3 La notion de climat scolaire vue par les personnels

Dans les établissements scolaires **les métiers sont nombreux et variés**. Il est donc essentiel d'avoir un regard en lien avec les **fonctions et les positionnements professionnels** de tous. Le **Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse** a d'ailleurs établi des **fiches ciblées**, sur chacune des professions. Celles-ci permettent alors à chacun de **s'auto-évaluer et de s'intégrer pleinement dans le travail mené collectivement**.

Annexe 3 :Ministère de l'Éducation Nationale, Guide Agir sur le climat scolaire au collège et au lycée.

Le **métier d'enseignant**, à la fois exigeant et passionnant, se heurte de façon croissante à des difficultés qui amènent parfois à des **décrochages professionnels**.

La **précarité, la charge de travail et les conditions d'insertion** particulièrement difficiles pour les jeunes professeurs, soulèvent de nombreuses inquiétudes. Une étude approfondie de ces situations de souffrance permettrait d'agir de manière plus efficace et préventive.

L'approche ergonomique du travail (Guérin et al, 1991) offre un cadre d'analyse pertinent. Étudier l'EAT c'est accéder à une compréhension plus fine de celui-ci, atout nécessaire pour trouver des **axes d'amélioration**. Penser ergonomie du travail, c'est comprendre finement la réalité du métier, les écarts entre les prescriptions institutionnelles et les pratiques réelles pour identifier les marges de manœuvre et les améliorations possibles. C'est rechercher **l'équilibre** entre les **exigences du métier** et les **ressources disponibles** tout en tenant compte des variables physiques, cognitives et émotionnelles qui impactent le métier.

Les enseignants exercent leur profession avec **passion et engagement**. Ils apprécient la liberté intellectuelle et les rôles variés qu'ils entretiennent avec les élèves, de la transmission des savoirs à la pédagogie.

Toutefois, cette passion s'accompagne souvent de **contraintes fortes**. La réussite des élèves occulte trop souvent le bien-être des enseignants qui se retrouvent souvent isolés face aux exigences du système. Les échanges entre pairs notamment sur les pratiques de classe et la préparation des cours demeurent encore trop rares, ce qui accentue le sentiment de **solitude professionnelle**.

Ainsi, si **enseigner** procure de la **satisfaction** notamment dans le travail avec les enfants, et **l'autonomie pédagogique**, le métier comporte également des **sources de tension**: ressources matérielles et physiques insuffisantes, **fatigue** physique et mentale, manque de reconnaissance et de soutien hiérarchique. Une attention constante vis-à-vis des élèves associée à une charge de travail toujours plus importante conduit à une fatigue croissante voire un **épuisement professionnel**.

Les professeurs ont de plus en plus un rôle de **régulateur du climat scolaire**. Notamment en ce qui concerne la mise en place d'une ambiance **propice aux apprentissages**, à la fois pour les élèves et pour les enseignants eux-mêmes. C'est prendre en compte l'aspect physique (environnement, température, éclairage), cognitif (absences, règles de comportement) et émotionnel (relations avec les élèves, soutien aux personnels).

Tous ces facteurs impactent l'état de santé des enseignants et influencent leur rapport au métier. Très exigeante, cette profession touche particulièrement l'organisme et l'équilibre psychique: douleurs dues à des postures inadéquates et à un mobilier souvent inadapté, un stress quotidien, une violence verbale croissante et assez fréquemment un manque de soutien de la hiérarchie sont autant de **facteurs d'usure**.

Pourtant selon la **DEPP, Note d'information n° 19-12/2019**, les personnels de l'Éducation Nationale disent à 90% qu'ils apprécient leurs tâches au travail, notamment parce qu'elles apparaissent **utiles aux autres** : 69% pour les enseignants et 85% pour les personnels non enseignants.

En revanche, seuls 65 à 70% évoquent une coopération et un soutien suffisant entre collègues et beaucoup mettent en avant un manque de **formations «claires et suffisantes** pour effectuer correctement le métier» (DEPP).Ces éléments traduisent une tension entre engagement professionnel fort et **sentiment d'isolement**.

La manière dont le climat scolaire est ressentie est également liée au **type de métier**.

Dans le secteur public, 67% des professeurs jugent l'ambiance satisfaisante contre 81% pour les personnels non enseignants. Par ailleurs, 35% des professeurs appréhendent leur journée de travail contre 25% des personnels non enseignants, ce qui révèle une pression plus importante dans le corps professoral.

La première enquête nationale auprès des personnels du second degré a été effectuée en 2019 par la DEPP était centrée sur le **climat scolaire et les conditions de travail et les agressions** éventuelles envers les personnels. Elle complète les enquêtes précédentes sur le climat scolaire ainsi que l'enquête internationale **Talis** (Teaching and learning international survey) qui compare les systèmes éducatifs des pays participants en donnant la parole aux enseignants, chefs d'établissement et directeurs d'école.

Le retour d'analyse de ces enquêtes permet d'observer que l'opinion des personnels sur le climat scolaire varie en fonction de l'ancienneté et du **type d'établissement**. Par exemple, les plus jeunes en fonction ont une meilleure **relation avec la hiérarchie** (84% contre 78%) mais ont des **difficultés majorées avec les élèves**. La perception est moins positive dans les collèges de l'éducation prioritaire. DEPP, Résultats de la première enquête de climat scolaire auprès des personnels du second degré de l'Education Nationale, décembre 2019)

Ainsi, la manière dont les personnels perçoivent le **climat scolaire** dépend à la fois de leur **fonction**, de leur **expérience** et des **conditions d'exercice**. Comprendre ces perceptions est essentiel pour agir sur le climat scolaire de manière globale, car le **bien-être des adultes** au sein de l'établissement constitue un **levier majeur** de bien-être et de **réussite** pour les élèves.



<https://www.education.gouv.fr/les-enquetes-nationales-de-climat-scolaire-et-de-victimation-323459>

II- La violence ou les incivilités en milieu scolaire



II.1 Le concept de civilité

Afin de mieux comprendre ce qui influe sur la qualité du climat scolaire, il est important d'examiner d'abord ce qui a trait à la civilité puis les comportements qui s'en éloignent.

Le concept de **civilité**, apparu dès le XIV^e siècle (Dictionnaire historique de la langue française, Robert), renvoie à l'ensemble des **comportements attendus** pour vivre en société, dans le respect d'autrui et des règles partagées.

Norbert Elias, penseur allemand (1897–1990) est considéré comme l'un des penseurs majeurs du XX^e siècle dans l'étude des comportements sociaux et des processus de civilisation. Il s'est intéressé à la manière dont les individus apprennent progressivement à **maîtriser leurs pulsions**, à **intérioriser les règles sociales** et à **adapter leur conduite** aux exigences de la vie en société. La civilité s'inscrit alors dans un **processus de civilisation** : elle reflète l'évolution des normes sociales et morales qui régulent les relations humaines. (E. Norbert, *La civilisation des mœurs*, 1973).

De son côté, le sociologue canadien **Erving Goffman** (1922–1982), reconnu pour ses travaux sur les **interactions sociales** et la **vie quotidienne**, a développé une approche connue sous le nom de "**sociologie de l'interaction**". Celle-ci est centrée sur la manière dont les individus **présentent leur identité** et gèrent les impressions qu'ils donnent aux autres dans la vie sociale. La civilité relève aussi d'un **jeu de rôles**, d'une mise en scène sociale où chacun adopte des attitudes convenues pour préserver l'harmonie et la reconnaissance mutuelle. (E. Goffman, *La mise en scène de la vie quotidienne*, 1973).

À l'inverse, l'**absence de civilité** — ou **incivilité** — fragilise le **lien social**, notamment dans les espaces collectifs comme l'école. Dans le milieu scolaire, ces manquements se traduisent par des **faits d'incorrection, de non-respect ou de violence symbolique**, dont les **effets** nuisent à la qualité du climat scolaire. Les **méfais** des incivilités perturbent non seulement la relation pédagogique, mais aussi le sentiment de sécurité et de bien-être de l'ensemble de la communauté éducative.

II.2 Les incidents entre élèves

Bien que le ressenti sur le climat scolaire soit plutôt positif, les élèves évoquent de **multiples formes de violences**. Selon l'enquête de 2021-22, les violences les plus fréquentes sont les **vols** (54%), les **insultes** (43%), les **moqueries** (44%) et les **misés à l'écart** (43%). Les **violences physiques**, parfois graves concernent moins de 10% des élèves pour les agressions d'ordre sexuel), 4% pour les blessures dues à des armes ou à des objets dangereux.

Si les insultes baissent depuis 2013 (de 57% à 43% en 2022) certaines catégories d'insultes persistent: les attaques sur **l'apparence physique**, la **tenue vestimentaire** et celles qui sont liées aux **discriminations** et au **sexisme**.

Les filles sont plus fréquemment victimes d'**ostracisme** et les garçons sont, eux, plus présents dans les **bagarres** et les **jeux à caractère dangereux**.

L'**indice de multivictimation** montre que 46% des élèves subissent au moins 1 violence et 6,7% d'entre eux disent subir 5 violences et plus durant l'année scolaire (Enquêtes de 2021-2022). Cet état de fait est croissant, 5,6% en 2017.

Annexe 4 : DEPP, Repères et références – Statistiques 2025, Indice de multivictimation répétée chez les collégiens, février 2025

Les **violences physiques** touchent 27% des élèves tandis que la **répétition des violences psychologiques** concerne, elle, plus d'élèves (38%).

La **cyberviolence** affecte 28% des élèves, majoritairement des filles et inclut insultes, humiliation en ligne, usurpation d'identité, visionnage non consenti d'images à caractère sexuel, menace ou racket.

Face à ces violences, la **réaction des élèves** varie. 69% déclarent en avoir parlé à leurs amis, 65% à leurs parents et 40% à un adulte du collège. Une partie se défend seule (44 %), surtout les garçons (48 %). Les interventions des parents ou de la police restent minoritaires, mais augmentent en cas de **multivictimation** (37 % et 12 %). La plupart des interventions conduisent à une amélioration des situations dans plus de 50 % des cas.

Ces données montrent que les violences entre élèves, physiques et psychologiques, ainsi que la cyberviolence, restent un facteur majeur de **perturbation du climat scolaire**, influençant à la fois le bien-être des élèves et la qualité des interactions dans l'établissement.

II.3 Les incidents graves

Par **incidents graves**, on entend très majoritairement des agressions verbales de la part des élèves mais cela inclut également des faits relatifs au **racisme**, à **l'antisémitisme**, à **la xénophobie** ou à **l'homophobie**. Le harcèlement s'élève à 10%.

Selon l'enquête **SIVIS 2023-24**, 16 incidents graves pour 1000 élèves ont été enregistrés contre 12 en 2018-2019, indiquant de fait une **augmentation des situations critiques**. Huit incidents sur dix sont des atteintes aux personnes.

Annexe 5 : Résultats de l'Enquête SIVIS 2023-24, mai 2025

Les faits liés à la **sécurité** (port ou consommation d'alcool ou de stupéfiants, armes ou objets dangereux, attaques à laïcité, suicides ou tentatives) représentent 15 %, tandis que les dommages matériels sont minoritaires (5 %). Les **élèves sont les principaux auteurs** (91 %), avec des victimes composées d'élèves (45 %) et de personnels (38 %).

Le **climat scolaire** peut être **fortement perturbé** par des situations exceptionnelles, affectant simultanément élèves et adultes et nécessitant des **mesures de prévention et de gestion adaptées**.

II.4 La violence ressentie par les personnels

Globalement les personnels, hommes et femmes, se sentent bien, et en sécurité, dans leur établissement et aux abords. Les **relations avec la communauté éducative sont très positives** mais seulement 73% des personnels ressentent une solidarité interne satisfaisante.

Plus de la moitié des personnels estiment qu'il y a beaucoup d'actes de violence dans leur collège avec un ressenti plus prononcé pour les femmes 56% contre 44% pour les hommes. Elles s'estiment mieux respectées que les hommes par les élèves (96% contre 94%) et les parents d'élèves (88% contre 85%). Concernant les **agressions directes**, 30% environ des enseignants signalent avoir subi des insultes et des moqueries, 13% se sont fait voler ou ont vu dégrader leur matériel pédagogique, 8% ont été mis à l'écart et 3% ont été harcelés.

Annexe 6 : E. Debarbieux, Perception du climat scolaire par l'ensemble des personnels, 2022

L'Autonome de Solidarité indique également dans « Baromètre du climat scolaire en 2022 », que 75% des dossiers de demande d'aide concerne une agression ou un sentiment d'agression. En comparaison avec les chiffres de 2021, on note une augmentation de 4 points. La majeure partie de ces affaires sont des cas de diffamation (plus de 33%) puis arrivent les insultes et les menaces (environ 32%). Les auteurs de ces agressions sont les représentants légaux à 45% puis les élèves à 39%. Les violences verbales font l'objet de 38% des situations. Le taux d'agressions physiques monte, quant à lui, à 62%.

L'ASL note également que 20% des violences sont liées à des élèves présentant des « troubles du comportement ou des attitudes incompatibles avec une scolarité ordinaire. (ASL, Baromètre du climat scolaire en 2022)

II.5 Des lieux particulièrement sensibles.

Certaines zones à l'intérieur comme à l'extérieur des établissements scolaires se révèlent plus fragiles. Plusieurs enquêtes et rapports en montrent la **fréquence** et la **typologie**.

Le rapport de l'Assemblée nationale intitulé «*Pour une école plus sûre : rapport d'information sur la sécurité dans les établissements scolaires*», du 7 février 2001 est une enquête menée sur la sécurité des bâtiments, des équipements et des personnes dans les établissements scolaires, ainsi que sur la violence à l'école. Certaines zones des collèges se révèlent de ce fait particulièrement **sensibles**:

- Les **cours de récréation** et les **espaces extérieurs** sont souvent cités comme des lieux où se concentrent **vols, bagarres et moqueries**, en raison de la densité d'élèves et du manque de surveillance constante.

- À l'intérieur, les **couloirs, escaliers et sanitaires** constituent également des points fragiles, favorisant les **agressions verbales ou physiques** lorsqu'un encadrement direct est absent.

- Les **salles de restauration** et les **espaces communs** peuvent être le lieu de **tensions entre groupes d'élèves**, de conflits liés à l'attente ou à la gestion des files et de comportements discriminatoires ou de harcèlement.

- Le **gymnase** et particulièrement les **vestiaires** représentent des **zones de «non-droit** ». Ces espaces sont des lieux de « jeux » et de micro-violences.

- Les **zones périphériques à l'établissement**, comme les abords des parkings et des transports scolaires sont également concernées.

Selon le Professeur Michel Born du Service de Psychologie de la Délinquance et du développement Psychosocial de l'Université de Liège, il est essentiel d'**identifier clairement** ces zones sensibles afin de proposer des **pistes de prévention efficaces**. Il indique dans son rapport, *Espaces scolaires et violence* (OCDE, 2000): «Des zones protégées doivent être créées, comme des parties non visibles (non« tentantes »), des espaces de rangement bien isolés, offrant des accès contrôlés, des parties de bâtiments qui peuvent être isolées du reste, des matériaux qui offrent peu de prise aux dégradations et aux tags et qui soient facilement et à peu de frais remis à neuf, ainsi qu'une volonté constante de les maintenir en bon état [...]Et surtout, la communauté scolaire, multipartite (enseignants – élèves– parents) et associée aux habitants du quartier, doit intégrer le développement moral et la citoyenneté avec le développement des compétences et des connaissances.»

(PEB Échanges, *Programme pour la construction et l'équipement de l'éducation*, 2000/10 Michel Born)

Ces recommandations soulignent que la **prévention de la violence** à l'école passe autant par **l'aménagement et la surveillance des espaces** que par la **participation active de tous les acteurs** de la communauté scolaire.

II.6 Des facteurs aggravants des violences au collège

Plusieurs **facteurs** peuvent accentuer le risque d'agressions et d'incivilités au sein des établissements scolaires. Parmi les éléments issus de **l'organisation de l'établissement**, on relèvera: la **densité d'élèves**, le manque de **surveillance**, l'organisation des **emplois du temps** et les **flux simultanés** dans les couloirs ou la cour qui peuvent générer des conflits.

Le **manque de règles claires ou leur application irrégulière** contribue également aux comportements d'incivilité et de transgression.

Des facteurs sociaux et relationnels viennent également amplifier les risques : les **conflits entre groupes d'élèves**, les **tensions culturelles ou sociales**, ou l'exposition à la **violence familiale** augmentent la probabilité de comportements agressifs.

L'usage **non encadré des outils numériques** favorise également la cyberviolence et le harcèlement en ligne. Cette forme de violence se caractérise par des agressions intentionnelles, par une ou plusieurs personnes à l'aide de mails, de SMS, via les réseaux ou les jeux en ligne. Sa diffusion rapide auprès d'un large public, son aspect incessant et les complications pour en connaître les auteurs rendent ces cyberviolences très spécifiques et demandent ainsi une prévention particulière.

Comme indiqué dans la publication d'Eduscol «Un collégien sur cinq est concerné par la cyberviolence», les micro-agressions sont favorisées par les médias numériques et ont toutefois tendance à augmenter entre 2011 et 2013: **les insultes** ou les **humiliations sur les réseaux sociaux** ou par **SMS** augmentent, quant à elles, de cinq points.

La **cyberviolence** touche plus souvent les filles; 21 % d'entre elles déclarent avoir connu au moins une cyberviolence contre seulement 15 % des garçons. (Ministère de l'Education Nationale- *Un collégien sur cinq concerné par la cyberviolence*)

Ces facteurs aggravants montrent que la violence résulte d'un **contexte global**, combinant organisation, relations sociales et facteurs externes.

III- Pourquoi agir sur le climat scolaire?



III.1 Définitions

Il est reconnu que chercher à parfaire l'ambiance de l'établissement génère une **meilleure implication des élèves dans leurs apprentissages et apporte de meilleurs résultats**. Un climat serein diminue le stress, renforce l'estime de soi des élèves et des enseignants et concourt à un meilleur moral. Car «Là où le climat est meilleur, l'apprentissage est meilleur» comme l'ont notamment constaté *Les États généraux de la sécurité à l'école* en avril 2010.

Cette réflexion sur le climat scolaire conduit à interroger plus largement la mission même de l'école, de laquelle émergent alors deux visées complémentaires. Ainsi, comme le souligne Alain Badets dans « *Les incivilités en milieu scolaire : entre perte de citoyenneté et quête d'identité* », de 2014, il s'agit d'«agir en établissement entre former le citoyen et faire émerger l'individu ».

Revenons alors sur la première idée: former le citoyen, apprendre le «**vivre ensemble**».

Il est donc question de permettre à chaque élève de :

- **comprendre** et respecter les **règles communes**;
- participer à la **vie collective**;
- d'intérioriser les **valeurs républicaines** (respect, égalité, liberté, laïcité);

Dès lors, on traite les incivilités avec une approche **éducative et préventive**, plutôt que simplement punitive. **Les incivilités** (insolence, manque de respect, transgressions mineures) sont identifiées comme des manques de repères sociaux, des manifestations d'un déficit d'éducation à la citoyenneté et donc **comme des occasions d'apprentissage**. Il s'agit **d'enseigner les comportements citoyens**, en réaffirmant la cohérence des règles et du cadre scolaire.

Ainsi, agir contre les incivilités, c'est **renforcer le lien social et la cohésion du groupe** : le climat scolaire se nourrit d'une culture partagée du respect mutuel.

Dans un second temps, la mission s'attarde sur l'idée de faire **émerger l'individu**, reconnaître la **singularité et l'estime de soi**.

Cela suppose alors de reconnaître la personnalité de chaque élève, de prendre en compte ses **besoins**, ses émotions et ses fragilités et enfin de **valoriser ses compétences** et son parcours.

L'école ne peut pas se contenter de produire des citoyens "conformes" ; elle doit aussi aider chacun à devenir soi-même, à **construire sa pensée et son autonomie**.

Dans cette perspective, les incivilités peuvent parfois être le symptôme d'un mal-être, d'une quête de reconnaissance ou d'une frustration liée à un manque d'écoute.

Y répondre avec humanité et compréhension, c'est donc permettre à l'individu de **se reconstruire** dans un **cadre collectif**.

Ces deux finalités ne s'opposent pas car elles se complètent et se nourrissent mutuellement et le climat scolaire se construit alors précisément dans l'équilibre entre ces deux pôles.

L'ambiance sera bonne si:

- les règles sont **claires et partagées**, mais aussi **discutées et comprises**;
- la discipline s'exerce dans le **respect des personnes**;
- la parole circule et **les élèves participent** à la vie de l'établissement;
- les enseignants et personnels sont **valorisés et écoutés**, contribuant ainsi à la cohérence éducative;

Ce climat favorise la **socialisation démocratique** : on y apprend non seulement *ce qu'il faut faire*, mais aussi *pourquoi* on le fait.

Autrement dit, le climat scolaire est «**le terrain d'exercice du civisme en acte**».

Agir sur les incivilités en conciliant ces deux dimensions suppose alors:

- **un cadre éducatif clair et juste:** les règles doivent être explicitées, comprises et appliquées avec équité;
- **une posture bienveillante mais exigeante:** faire preuve d'écoute sans renoncer à l'autorité;
- **des espaces de dialogue :** conseil de vie collégienne, médiation par les pairs, cercles de parole...;
- **une cohérence d'équipe :** l'ensemble des adultes doit partager les mêmes repères pour donner sens aux sanctions et aux valorisations;

Ainsi, lutter contre les incivilités devient une **opportunité éducative** dans laquelle il s'agit de transformer la transgression en apprentissage et la sanction en **réaffirmation du lien social**.

Cette approche confirme l'importance de gérer le climat scolaire non pas comme une simple réaction disciplinaire mais dans une dynamique éducative globale, une véritable **construction collective du sens, du respect et de la confiance**.

III.2 Comment alors instaurer un bon climat scolaire ?

Tout d'abord, regardons les **facteurs internes** aux établissements.

Comme nous l'avons vu précédemment, le climat scolaire repose sur deux points:

- Une organisation efficace et de bonnes conditions de travail sont des composantes essentielles à l'élaboration d'un climat scolaire serein.
- Le ressenti vis-à-vis du climat scolaire est également associé à différents éléments de satisfaction personnelle de la communauté éducative. Notons le degré de reconnaissance sociale, de compétence, de motivation et d'engagement.

Suite à l'analyse de l'objectif précédent, il a été possible de créer des «**indices de climat**»(G. Fotinos). Ces outils permettent à la fois d'apporter des réponses immédiates aux problèmes mais aussi d'élaborer des **actions de prévention** sur le moyen et le long terme.

C'est ainsi que le «management» de l'établissement a pris toute son importance.

Une gestion efficace des situations conflictuelles permet de retrouver rapidement un climat harmonieux.

Il existe **7 facteurs interdépendants** qui permettent d'agir sur ce point:

- La dynamique et les stratégies d'équipe, pour briser la solitude dans la classe
- Les stratégies pédagogiques en faveur de l'engagement et de la motivation des élèves.
- Un cadre et des règles explicites et explicitées.
- Prévenir les violences et le harcèlement.
- La coéducation avec les familles.
- Le lien avec les partenaires.
- La qualité de vie dans l'établissement : organiser le temps et l'espace.

Ces différents leviers montrent que le climat scolaire est le fruit d'un travail collectif, qui doit s'appuyer sur une culture d'équipe et une gestion continue.



En conclusion, intégrer des **évaluations régulières** du climat de l'établissement, en faire un diagnostic plus fin grâce à l'enquête ELCS, permet d'élaborer une **meilleure prise en charge** des besoins des différents personnels (Eduscol, *Une école engagée en faveur du climat scolaire*, Juin 25).

De plus, la création et la mise en place d'outils d'amélioration apportent un «effet dédramatisant» en focalisant non pas sur la recherche d'un coupable mais en créant l'adhésion de tous autour de l'identification du problème et la quête de solutions.

(Ministère de l'Education Nationale, *L'enquête locale de climat scolaire*)

«Décider de faire évoluer le climat de son établissement, c'est donc participer à un projet social et solidaire. Mais c'est aussi lutter contre les discriminations, permettre à chaque élève d'exprimer et de développer son potentiel» et pour chaque membre de la communauté «de vivre pleinement sa vocation professionnelle, son plaisir d'éduquer et de réussir son métier. C'est enfin créer les conditions propices à l'exercice de la laïcité.» (G.Fotinos)

III.3 Améliorer le climat scolaire, c'est l'affaire de tous.

Construire ou améliorer le climat scolaire, c'est donc l'affaire de tous, une responsabilité collective. Il est nécessaire, en premier lieu, de faire un état des lieux. **Gottfredson** (2001) établit, selon plusieurs thématiques clés, une liste d'items associant les **facteurs à risques** et les **facteurs protecteurs** correspondants, qui permettent de passer d'une logique de réaction à une logique de prévention et de coopération. Cela apporte également un support pour élaborer un diagnostic partagé avant de mettre en œuvre les actions. (Ministère de l'Education Nationale, *Guide Agir sur le climat scolaire à l'école primaire*)

Thématique n°1 Le cadre et les règles	Facteurs à risques	Facteurs protecteurs
	Absence de règlement clair ou règlement essentiellement composé d'une longue liste d'interdictions	Règles explicites et explicitées à partir du règlement intérieur
	Séquence brève visant à établir quelques règles de conduites	Participation des élèves à la production de règles à travers une proposition d'apprentissage très structurée
	Punitions appliquées de manière arbitraire. Recours aux punitions collectives.	Règles équitables et respect du droit démocratique, droit de recours... Responsabilisation
	Laxisme et laisser faire	Transgressions des interdits ou des règles traitées par des punitions et des réponses éducatives adaptées
	Comportements individualistes	Renforcement des comportements pro- sociaux

Un cadre clair, compris et partagé, favorise la responsabilisation des élèves et réduit les comportements d'opposition.

<i>Thématique n°2</i> <i>Qualité des espaces et des temps</i>	Facteurs à risques	Facteurs protecteurs
	Lieux propices aux comportements perturbateurs	Présence d'adultes dans tous les lieux Surveillance lors des « temps libres »
	Locaux bruyants, inconfortables, non différenciés	Existence d'un cadre architectural qui offre des possibilités d'apaisement, de rassemblement et qui prête attention au confort
	Locaux dégradés et sales	Qualité et propreté des locaux, dégradations réparées rapidement
	Locaux inadaptés à l'âge ou au handicap des élèves	Accessibilité des locaux
	Non respect de l'intimité de l'élève (toilettes)	Équilibre entre respect de l'intimité des élèves et les nécessaires connaissances et suivi des actes quotidiens des faits et gestes de l'élève.
	La pause méridienne et les temps péri- scolaires ne sont pas conçus comme un temps éducatif	Qualité de l'alimentation, marque d'attention aux élèves et facteur de convivialité

Des espaces agréables, propres et surveillés contribuent directement au sentiment de sécurité et à la qualité de vie scolaire.

<i>Thématique n°3</i> <i>Dynamique et stratégies d'équipe</i>	Facteurs à risques	Facteurs protecteurs
	Instabilité de l'équipe	Des intervenants de façon permanente et continue favorisent un sentiment de sécurité auprès des élèves
	Position isolée de l'enseignant	Cohésion des équipes éducatives
	Direction perçue comme défailante ou déficiente	Direction impliquée dans le travail éducatif
	Mauvaise ambiance entre les adultes	Existence de procédures de régulation de conflits, tensions inhérentes à toute équipe
	Absence de communication des informations au sein de l'équipe et de l'établissement	Bonne communication des informations
	Fonctionnement incertain dans lequel le niveau de clarification et de formalisation écrite est assez faible : - les projets n'ont qu'une valeur administrative - Fonctionnement basé sur le « bon sens » sensé être partagé par tous - Pas de clarification et de formalisation des fonctions des différents intervenants et des modalités de prise de décision	Dimension effective des projets (construction, impact, suivi) Niveau de clarification et de formalisation écrite du projet et de fonctionnement Procédures de décisions et délégations explicites
	Pas d'évaluation partagée des actions ce qui peut entraîner des incertitudes quant à leur efficacité	Évaluation des projets et des actions Remédiation existante en fonction de l'évaluation des actions

La cohésion, la communication et la stabilité des équipes renforcent la confiance collective et la continuité éducative.

<i>Thématique n°4 Prévention des violences et du harcèlement</i>	Facteurs à risques	Facteurs protecteurs
	Décrire le climat en s'appuyant sur des ressentis ou des rumeurs et non sur des faits observables	Mesure des phénomènes de violences
	Non prise en compte des émotions dans les situations de crise	Prise en compte des émotions des élèves lors des passages à l'acte- soutien de l'institution et de l'équipe auprès des professionnels confrontés à une situation de crise
	Absence d'analyse et d'élaboration après les situations de crise	Après le travail de réassurance des professionnels confrontés à une situation de violence, travail d'analyse de ce qui s'est passé et de ce qui a provoqué l'acte
		Engagement professionnel des enseignants fondé sur des valeurs, des références théoriques, des positionnements professionnels

La prévention efficace des violences repose sur l'analyse objective des faits, la régulation émotionnelle et la solidarité professionnelle.

<i>Thématique n°5 Ouverture au contexte de l'établissement</i>	Facteurs à risques	Facteurs protecteurs
	Pas d'ouverture à l'environnement	Relations avec les associations et des institutions : - Rôle d'accompagnement de proximité de l'encadrement social (contacts, réunions avec la collectivité, les institutions) - Ouvertures sur les associations d'habitants du quartier
	Absence d'implication des parents et des autres acteurs	Implication des parents et des autres acteurs concernés dans l'élaboration du projet éducatif
	Absence de communication	Outils de communication pertinents en fonction des acteurs

L'ouverture de l'établissement sur son environnement favorise la cohérence éducative et renforce le sentiment d'appartenance.

Thématique n°6 Co éducation avec les familles	Facteurs à risques	Facteurs protecteurs
	Regard et discours négatifs sur les familles	Les familles sont considérées comme co-éducatrices
	Absence d'informations données aux familles sur le contenu de l'intervention socioéducative	Développement des liens avec les familles- existence de dispositifs facilitant leur expression (site web d'école, journal...)
	Intervention systématique de la famille	Dispositif défini pour accueillir et faire une place aux parents, aux proches, à la fratrie (existence d'espace-temps de rencontre et de médiation)
	Offre de loisirs concurrentes et dévalorisant les possibilités des familles	Participation des parents dans des instances institutionnelles

La coéducation repose sur la confiance et la communication : les familles deviennent partenaires et non spectatrices du projet éducatif.

L'analyse de ces thématiques montre que le climat scolaire se construit à la croisée de multiples leviers : organisationnels, relationnels et matériels. En agissant simultanément sur les cadres, les relations et la coopération, l'établissement développe une culture commune du bien-être, de la responsabilité et du respect mutuel.

III.4 Se questionner pour mieux agir.

Cela suppose de **définir une stratégie d'accueil**.

Travailler ensemble engage les différents acteurs à aller au-delà des simples relations professionnelles. Ainsi définir une manière d'accueillir les nouveaux personnels, d'apporter un cadre pensé en amont, permet à ces personnes d'entrer plus facilement au sein de la structure et de la communauté éducative.

On peut proposer de présenter l'établissement, d'exposer les projets et d'accompagner les nouveaux arrivants pour partager les pratiques pédagogiques, les systèmes d'évaluation...

Cela implique de **construire une culture commune**

Il faut alors s'appuyer nécessairement sur tous les personnels de l'établissement en passant par le biais de séances d'expression formels ou non.

On peut mettre en place des échanges réguliers avec les professeurs, les autres personnels, la collectivité pour motiver et réfléchir.

C'est **définir une cohérence d'action**

C'est-à-dire chercher à concilier loyauté et indépendance, à équilibrer les actions collectives ou autonomes, à coordonner les pratiques...d'où visibilité, exigence, unité, cohérence à mettre en avant.

Pour instaurer un bon climat entre les enseignants et les non-enseignants, des moments de travail commun permettent de bien déterminer le rôle de chacun, de définir des temps réguliers pour échanger sur les projets et dynamiser la communication. Il est également possible de prévoir un espace de parole pour réguler les conflits, prendre conseil...

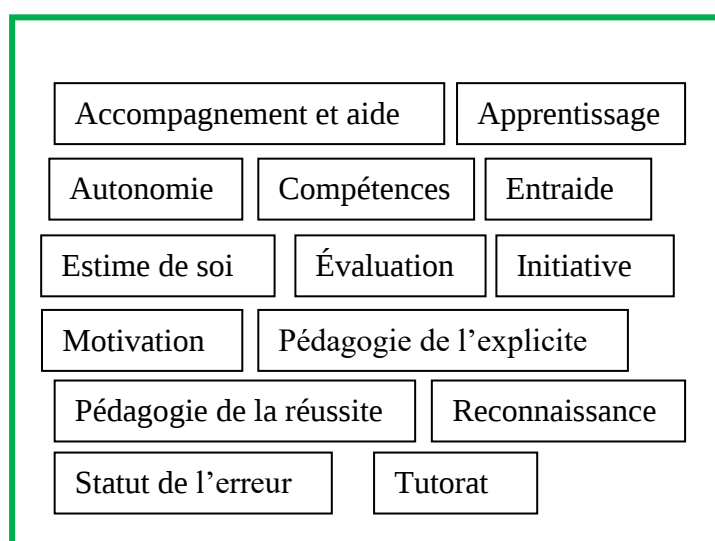
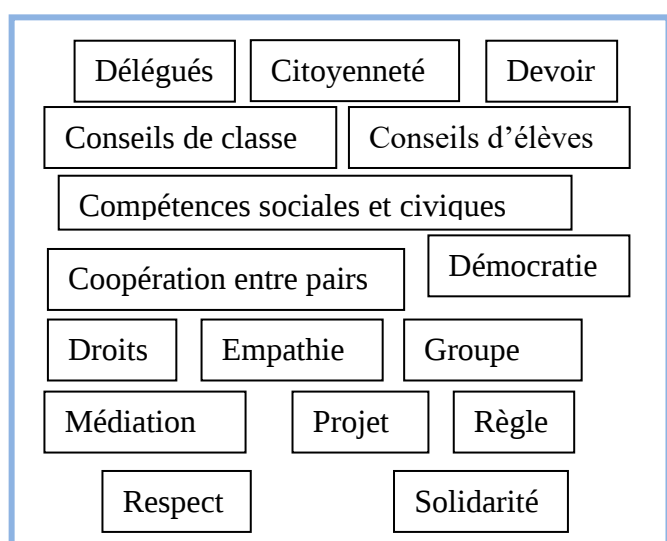
C'est **créer l'engagement**

Comme l'énonçait E. Debarbieux en 2008, «*En ce qui concerne la relation pédagogique, le choix s'oriente vers un style qui promeut la coopération et évite les deux pièges bien connus de l'autoritarisme et du laisser-faire [...]. L'adulte ne se défait pas de son rôle de leader mais il autorise et aide l'auto-organisation du groupe et l'autodiscipline du jeune en particulier par la négociation des règles de vie et le partage des responsabilités*». Un climat scolaire serein repose sur des principes éducatifs et pédagogiques.

Les adultes doivent **inciter** les élèves à **s'engager** dans une **démarche pro-active**. Renforcer le sentiment de justice et d'équité, avoir des attentes élevées et explicites, développer une dynamique de progrès, favoriser la tolérance et l'entraide, reconnaître l'individualité et le respect mutuel.

Dans l'établissement et la classe

Dans les apprentissages



C'est **renforcer les relations** dans l'ensemble de la communauté éducative

Comme nous l'avons évoqué précédemment, pour environ 9 enseignants sur 10 le climat est bon. Cependant, il existe de nombreuses dissensions entre le personnel enseignant et le personnel non enseignant. Les professeurs de classes spécialisées subissent plus d'**ostracisme** (14%) voire du **harcèlement** par leurs collègues (5%), les parents (6%) et/ ou la hiérarchie.

(FAS, E. Debarbieux, G. Fotinos, *L'école, entre bonheur et ras le bol*, 09/2012)

De ce fait, comment créer ou amplifier ce sentiment de solidarité, d'estime qui donnent force aux relations entre pairs.

A partir de ces réflexions, il est possible d'approfondir la recherche d'actions en posant des **questions ciblées et concrètes** sur ce qui peut contribuer à l'amélioration du climat scolaire.

Que faisons-nous dans notre établissement à ce sujet ? Que devons-nous faire d'autre ?

Les questionnements ci-après constituent une grille d'analyse permettant à chaque équipe d'évaluer ses pratiques et d'identifier les leviers d'amélioration du climat scolaire.

Voici quelques questions possibles sur les pratiques pédagogiques propices à un bon climat scolaire :

- ☐ Avons-nous collectivement des attentes élevées sur les apprentissages de tous les élèves ?
- ☐ Comment créons-nous cette ambition ?
- ☐ Comment aidons-nous chaque élève à réussir ?
- ☐ Comment les membres de l'équipe s'assurent-ils que les élèves se reconnaissent et reconnaissent le reflet de leurs expériences dans ce qu'ils apprennent et dans les supports d'apprentissage qui leur sont proposés ?
- ☐ Dans quelle mesure les élèves et l'équipe enseignante sont-ils exposés à d'authentiques occasions d'apprendre de différentes cultures ?
- ☐ Comment peut-on intégrer une approche positive de façon permanente dans l'enseignement et l'évaluation ?
- ☐ Est-ce que nous discutons, modélisons et renforçons cette approche dans la classe et dans la vie du collège ?
- ☐ L'équipe éducative promeut-elle le sens d'appartenance et de lien au collège chez les élèves et les parents ?
- ☐ Comment traite-t-on les problèmes qui constituent un défi d'apprentissage pour les élèves ?
- ☐ Que fait-on pour fournir à l'élève les conditions propices à la résolution des problèmes d'apprentissage ?
- ☐ De quelle façon l'équipe éducative et les élèves identifient-ils et éliminent-ils les préjugés liés aux discriminations ?

A présent, des questionnements spécifiques à propos du Règlement Intérieur car il fixe un cadre à la fois protecteur et réglementaire.

- ☐ Avons-nous travaillé ensemble sur le sens et le mode d'application des règles dans l'établissement et dans les classes ?
- ☐ L'ensemble de l'équipe tient-elle un cahier d'incidents ? Effectuons-nous un retour d'expériences en équipe sur ces incidents ?
- ☐ Avons-nous travaillé à l'harmonisation des réponses apportées au non-respect des règles ?
- ☐ Les parents sont-ils informés des punitions données ?
- ☐ Les punitions sont-elles éducatives et adaptées à chaque situation ?
- ☐ L'ensemble de l'équipe pédagogique est-elle réceptive aux sollicitations des parents pour les prises de rendez-vous ?
- ☐ Est-on assez vigilant à l'image que l'on renvoie à/de l'élève sanctionné ?

L'établissement ne peut agir seul. Le concours de tous est essentiel. Qu'en est-il alors de l'implication des parents ?

- ☐ Que faisons-nous pour que les parents se sentent bienvenus dans notre établissement ?
- ☐ Comment encourageons-nous les parents à partager leurs idées concernant l'aide à la réussite au bien-être des élèves ?
- ☐ Quelle organisation de la réponse aux propositions des parents ?
- ☐ Comment nous assurons-nous que la diversité de notre public est également représentée dans les instances du collège ?
- ☐ Quelles stratégies sont mises en place pour identifier et surmonter les discriminations qui limitent l'implication des élèves et des parents ?
- ☐ Quelles procédures sont en place afin que les parents communiquent avec les enseignants ou tout autre membre du personnel si leur enfant rencontre des problèmes ?
- ☐ Comment aidons-nous tout nouvel élève ou parent à devenir membre de la communauté scolaire ?
- ☐ Comment impliquons-nous les familles et les acteurs autour du collège en tant que garants du climat ?

Et l'implication des élèves, comment la provoquer ?

- ☐ Comment aidons-nous les élèves à contribuer à la vie en société, à aider les autres ?
- ☐ Comment incluons-nous les élèves dans des discussions sur leurs apprentissages et leurs conditions d'apprentissages ?
- ☐ Comment intégrons-nous leurs idées dans le projet de l'établissement ?
- ☐ Quelles sont les occasions qui permettent aux élèves un engagement en tant qu'acteurs au cours de l'année ? (organisation des sorties, d'événements, conseils citoyens, communication publique par débats, web, journaux, vidéos, affiches...) ?
- ☐ Comment dynamiser les équipes pour être performant ?
- ☐ Que faisons-nous pour que les élèves, les parents, les équipes éducatives, et les autres membres de la communauté éducative se sentent bien, bienvenus et respectés ?
- ☐ Comment promouvons-nous la valorisation des différences et une culture du respect pour tous ?
- ☐ Comment promouvons-nous la compréhension et le développement de relations constructives au sein de l'équipe ?
- ☐ Comment créons-nous un environnement dans lequel les élèves se sentent encouragés à demander de l'aide ?

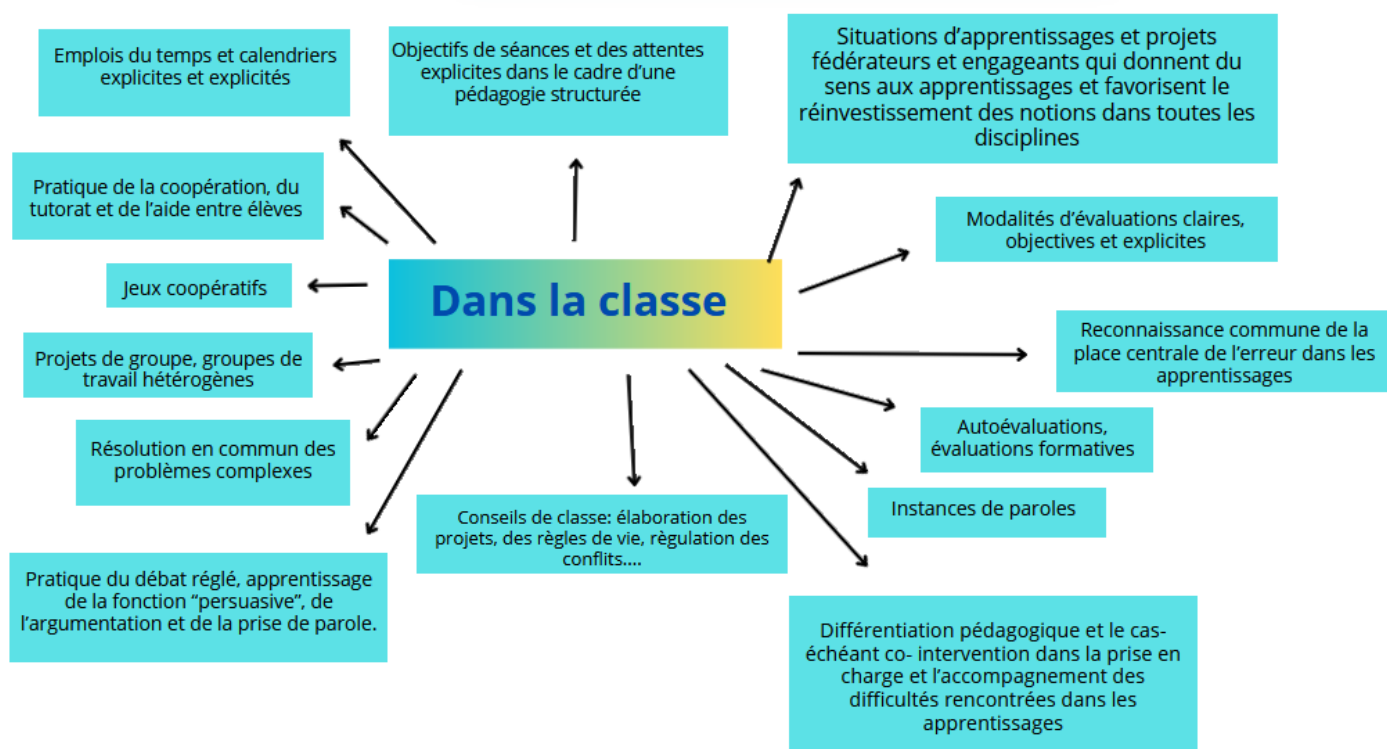
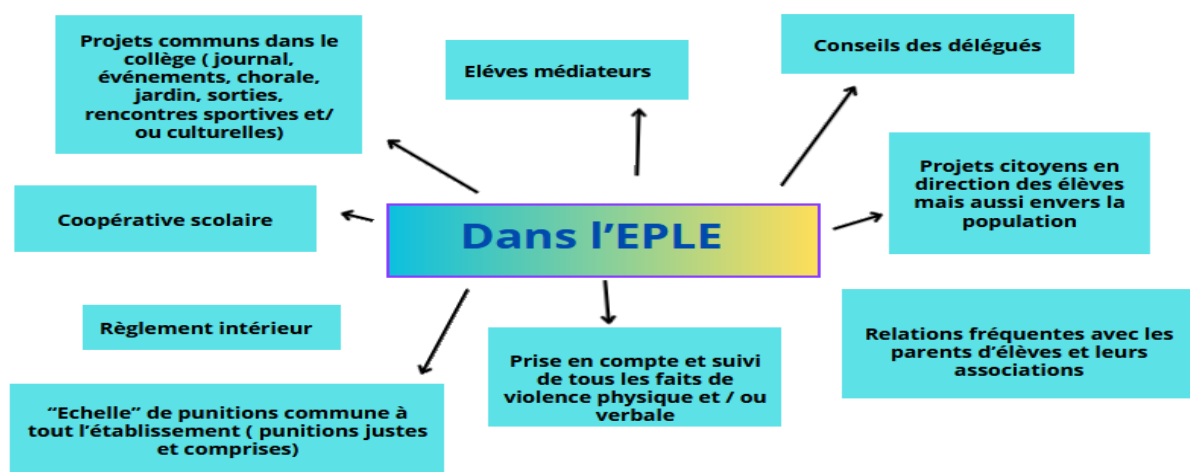
Analyser les locaux et le temps scolaire, c'est essentiel...

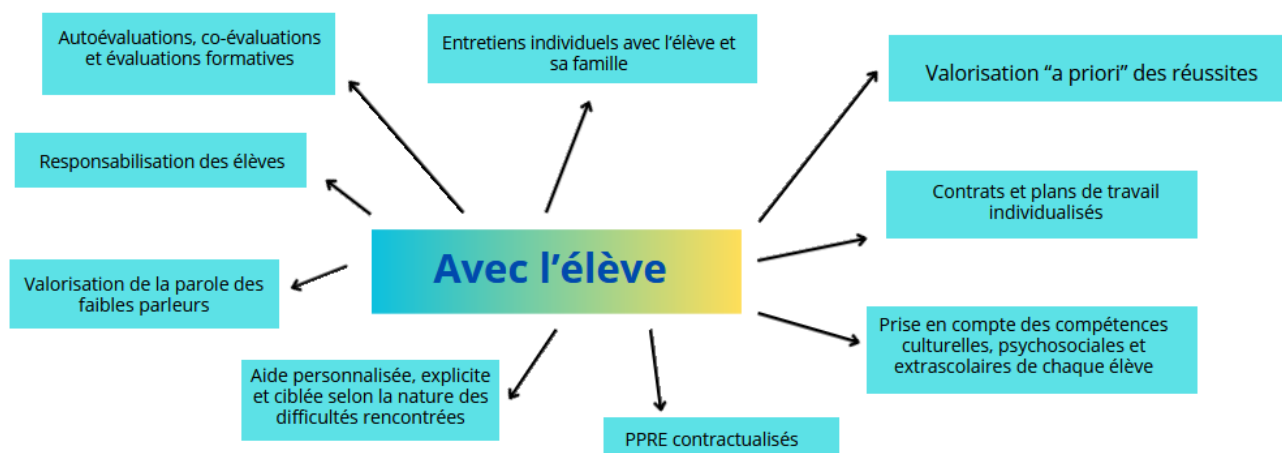
- ☐ Que faisons-nous pour assurer un environnement sûr et accueillant ?
- ☐ Des procédures sont-elles mises en place afin que les élèves puissent faire part de détériorations qu'ils constatent dans les locaux (fenêtres brisées, graffitis...) ?
- ☐ Des procédures sont-elles mises en place afin que les élèves et l'équipe éducative puissent prendre part à l'amélioration des locaux ?

Existe-t-il et dans quel cadre un plan de prévention des violences et du harcèlement ?

- ☐ Avons-nous un protocole clair de détection et de prise en charge du harcèlement ?
 - ☐ Avons-nous un protocole explicite d'intervention en cas de violence ?
 - ☐ Existe-t-il un protocole de gestion de crise dans l'établissement ?
 - ☐ Qui sont nos partenaires identifiés en cas d'incident ?
 - ☐ Quel retour d'expériences faisons-nous après des incidents ?
- (Le climat scolaire perçu par les collégiens Tamara Hubert)

Il est donc primordial d'intervenir à la fois dans l'établissement et au sein des classes en s'engageant dans des actions pratiques.





Source : Agir sur le climat scolaire
Ministère de l'éducation nationale (DGESCO/DMPLVMS)

L'amélioration du climat scolaire s'appuie donc sur une **dynamique collective**, une **réflexion partagée** et une **cohérence** entre les **valeurs éducatives**, les pratiques et les relations au sein de la communauté scolaire.

IV- Prévenir et agir contre les violences en milieu scolaire



IV.1 Garantir la sécurité et le respect de tous.

Garantir la **sécurité des élèves** et le **respect dû aux personnels** est une **priorité** de l'institution.

Un guide a été édité en 2024 et se compose de ressources pour tous les agents en cas de violences ou de menaces. Il fait un rappel sur les dispositifs juridiques, les modes de sécurisation des établissements et propose des fiches d'aides concrètes (Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse, *Guide pratique pour la sécurité des élèves, des personnels et des enceintes scolaires*, 2024).

IV.2 Prévenir les violences par les CPS.

Maintenir un bon climat scolaire passe par la **prévention des violences** de tout type.

C'est faire acquérir aux élèves le **sens de l'intérêt général**, la notion de **responsabilité individuelle et collective**, travailler également sur la **compréhension de l'impact des violences** sur les victimes et sur la **prise en charge des auteurs**.

Il existe plusieurs leviers possibles. Comme l'indique J. Durlak de l'Université de Chicago, «*le développement des **compétences psychosociales** chez les élèves contribue à développer des comportements plus positifs chez les élèves et à améliorer la réussite des apprentissages*»

(Ministère de l'Education Nationale, *Les CPS, pourquoi et comment les développer ?*).

Les CPS, compétences psycho-sociales, désignent les «aptitudes qu'une personne mobilise pour faire face aux exigences de la vie quotidienne et prendre part opportunément à la vie sociale » (Eduscol, *Mieux comprendre les CPS*). On parle alors d'**empathie**, de **régulation des émotions**, d'**adaptation**, de **communication**....

Les CPS sont classées en **trois catégories**. Les compétences **cognitives** renforcent la conscience et la maîtrise de soi et son accomplissement. Les compétences **émotionnelles** permettent de réguler les souffrances psychologiques, les émotions et le stress. Les compétences **sociales** (ou relationnelles) participent au développement de la communication et des relations constructives pour **résoudre les conflits de manière positive**.

Annexe 7 :Santé Publique France, *Les compétences psycho-sociales*

Depuis 2022, la France met en place une stratégie nationale visant à développer les compétences psychosociales des enfants et des jeunes (3-25 ans). Cette stratégie interministérielle s'inscrit sur 15 années (2022- 2037) et repose sur cinq axes : l'animation territoriale, la formation des professionnels, des interventions fondées sur des données probantes, un suivi national et un cadre institutionnel (Santé publique France, *Compétences psycho- sociales*).

« Faire en sorte que la génération 2037 soit la première à grandir dans un environnement continu de soutien au développement des compétences psychosociales ».

Développer les CPS favorise également l'**autonomie** et donne du **plaisir à agir**.

Plusieurs études ont affirmé des résultats positifs du développement des CPS, notamment sur la prévention des addictions et des comportements à risques.

Les établissements qui se sont engagés dans un programme de développement des CPS ont remarqué une baisse générale de 15% des violences ainsi qu'une réduction des comportements perturbants le climat de travail scolaire. La consommation de substances psycho-actives, de tabac ou d'alcool est aussi réduite. Le bien-être des élèves s'est également amélioré grâce à l'amélioration de la gestion du stress et le contrôle de la colère.

Les CPS jouent aussi un rôle prépondérant dans la préparation à l'insertion professionnelle. En effet, améliorer son sentiment d'efficacité personnelle et la perception de ses capacités apportent des atouts pour l'insertion dans un monde social et professionnel en mutation (Yann Algan, *Quels professeurs au XXIème siècle ?* 2020).

On distingue deux **temps d'apprentissage**. Une première phase pour **développer les capacités de compréhension et d'acceptation** de l'expérience cognitive, émotionnelle et sociale (en commençant par soi pour aller vers l'autre). Puis une seconde phase pour **apprendre à réguler** et entrer dans une forme **d'accomplissement cognitif, émotionnel et social**.

Annexe 8 : Santé Publique France, *Les compétences psycho-sociales, de quoi parle-t-on ?*

Les programmes autour des CPS doivent être en lien avec l'environnement des élèves et l'implication des parents et des personnels afin que les pratiques éducatives et pédagogiques soient en cohérence.

IV.3 Un plan de lutte contre les violences.

En septembre 2019, le Ministère de l'Education Nationale s'est engagé dans un **Plan de lutte contre les violences**. Celui-ci a pour objet de **préserver l'École de toute forme de violence, y compris des micro-violences** c'est-à-dire des infractions mineures et incivilités qui dégradent le climat scolaire au quotidien.

Le projet est déployé selon trois priorités : renforcer les procédures disciplinaires et le suivi dans les établissements, renforcer la protection des personnels et prendre en charge les élèves hautement perturbateurs et poly-exclus.

L'axe 1, «Respecter l'autre» représente un **savoir fondamental** dispensé à la fois par une **éducation** de tous les jours et les **enseignements** scolaires dans le but de respecter les règles élémentaires de civilité. C'est une condition majeure pour que chacun puisse s'épanouir au sein de la collectivité.

Il est indispensable de signaler toute agression, a fortiori si elle concerne un professeur ou un personnel. L'institution doit alors prévenir mais aussi apporter des solutions concrètes.

Dans les établissements, le **Règlement Intérieur**, comme l'indique l'article R.511-13 du Code de l'Education. Il apporte donc un cadre clair sur les mesures de prévention et définit également l'échelle des sanctions. et définit les « notions de violences verbales ou d'agressions graves et les différentes procédures disciplinaires » (Eduscol, *Les procédures disciplinaires*).

La seconde priorité se concentre autour du **renforcement de la protection des personnels**. Il s'agit là d'être encore plus vigilant face aux menaces et notamment aux agressions en ligne. Force est de constater qu'il est nécessaire de renforcer l'engagement vers les procédures judiciaires lorsqu'un personnel subit une violence.

Pour finir, un focus est réalisé sur la **prise en charge des élèves hautement perturbateurs**.

Pour être qualifiés ainsi, ces comportements doivent «être répétés, constants, particulièrement graves et s'inscrivent dans la durée» (L'ASL, *Gérer les élèves à comportements « hautement perturbateurs»*). Ces comportements sont souvent liés à des **problèmes d'ordre psychologiques, éducatifs ou sociaux**. Il en ressort toujours, cependant, une incapacité à pouvoir respecter le cadre donné par les établissements. Cela touche, la plupart du temps, l'ensemble de la communauté éducative.

IV.4 Des dispositifs pour préserver l'Ecole des violences.

Pour ce faire, plusieurs dispositifs d'appui ont été mis en place :

- Le **comité de pilotage départemental** sous la responsabilité du directeur départemental des services de l'éducation nationale (DASEN) qui est chargé :
 - de procéder à une analyse des décisions en matière disciplinaire.
 - de traiter les affectations des élèves après une exclusion définitive.
 - d'élaborer la convention départementale Justice / Éducation nationale.
 - d'impulser les formations notamment sur les enjeux liés aux relations familles – écoles.
 - d'adapter et de renforcer les liens avec tous les acteurs du territoire : collectivités territoriales, caisses d'allocations familiales, associations, acteurs de la politique de la Ville, représentants institutionnels.
- Une **équipe mobile de sécurité nationale** (EMS-N), qui est mise en place dans les académies pour faire évoluer et mutualiser les pratiques des équipes de sécurité et de prévention. Leur mission est d'accompagner et d'aider les établissements en cas de fortes tensions ou en temps de crise liée à l'insécurité.
- Les **assistants chargés de prévention et de sécurité** (APS) qui sont présents dans les établissements sensibles. Ils complètent les EMS en réalisant des actions de prévention.

Le Ministère a également édité différents guides d'accompagnement pour les personnels agressés visés par un dépôt de plainte ou en cas d'incivilité, d'agressions dans le cadre de leurs fonctions.

IV.5 Prévenir les « jeux dangereux »

Rester vigilant notamment sur les temps de récréation est une réelle difficulté. Bien que de la citoyenneté et le respect d'autrui soit enseigné dès le primaire, quels leviers avons-nous pour prévenir ces risques ?

Dès 2002, l'Éducation Nationale a émis une priorité sur ces situations afin d'apporter une meilleure compréhension de la construction identitaire des jeunes. L'ethnologue Yan Bour, dans « Jeux dangereux » entre adolescents. Culture juvénile, institution scolaire et société du risque » (Ethnologie française, 2007), indique que « le jeu fait référence à la société adolescente et au rang que l'on y tient. Il suppose donc un ordre social, hiérarchique, qui contribue à la construction identitaire de chaque sujet. »

Il existe trois grandes catégories de jeux dangereux : les jeux de non-oxygénation, les jeux d'agression et les jeux de défi, réalisés dans un contexte de mimétisme et d'émulation. Il est ainsi nécessaire de prendre en compte les risques réels que peuvent générer ces jeux dangereux.

IV.6 Internet et les réseaux sociaux : s'engager dans un usage responsable

La place majeure que prennent, aujourd'hui, les réseaux sociaux implique une éducation essentielle sur l'usage d'internet avec une implication nécessaire des parents pour préserver des dérives éventuelles (limite d'âge non respectée, actes non autorisés ...).

Certaines applications peuvent engendrer des souffrances psychologiques notamment lorsqu'elles permettent des commentaires malveillants sur l'image, de l'hypersexualisation ou des propositions dangereuses d'adultes.

(Eduscol, *Prévenir les « jeux » dangereux et les pratiques violentes à l'école*)

V- Le collège Marie- Amélie LE FUR



V.1 Historique et contexte

*Ouvert en septembre 2023, le collège Marie-Amélie Le Fur de Coubert est un établissement où il fait bon vivre.
Un lieu d'apprentissage serein dans un cadre tout aussi épanouissant.
Les personnels, très investis, accompagnent les élèves avec rigueur et bienveillance pour les conduire vers la réussite.
Poursuivons tous ensemble ce beau travail collectif en faveur de l'épanouissement de notre jeunesse.
Bien cordialement,
Mickaël SOIGNEUX
Principal*

ELEMENTS DE CONTEXTE

La commune de Coubert

La commune est située à environ 7,2 kilomètres au sud-est de Brie-Comte-Robert et 17,5 kilomètres par la route au nord de Melun. 1885 habitants recensés en 2020.

Coubert est une commune rurale, car elle fait partie des communes peu ou très peu denses, au sens de la grille communale de densité de l'Insee. Elle appartient à l'unité urbaine de Coubert, une agglomération intra-départementale regroupant 3 communes et 5 102 habitants en 2017, dont elle est ville-centre



Le collège Marie-Amélie LE FUR de COUBERT

Les études démographiques réalisées par l'Observatoire départemental ont montré que la commune de Coubert et sa périphérie avaient besoin d'un nouveau collège. En effet, ce nouvel établissement va permettre de rééquilibrer la répartition des effectifs scolaires entre les différents établissements du territoire, notamment en allégeant les collèges Arthur Chaussy à Brie-Comte-Robert, Les Capucins à Melun, Charles Péguy à Verneuil l'Etang, Marie Laurencin et Gérard Philipe à Ozoir-La-Ferrière.

Ce projet s'inscrit dans une démarche environnementale durable.

Lien vers le site du collège :

<https://marie-amelie-le-fur-coubert.ent77.fr/app/uploads/sites/8/2023/07/College-marie-Amelie-LE-FUR-de-COUBERT-Site-internet.pdf>

Identification

UAI	0772944G
Académie	CRETEIL
Type	Collège
Secteur	Public
CIO	CIO ETAT SAVIGNY-LE-TEMPLE

Catégorie financière 2

Coordonnées

Adresse	1 impasse Louis Braille, 77170 COUBERT
Téléphone	01 88 37 02 60
Adresse_email	ce.0772944G@ac-creteil.fr

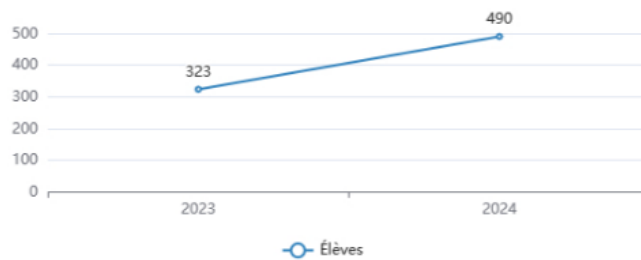
Caractéristiques

Éducation prioritaire	Hors EP
Spécificités	Section bilingue
Besoins éducatifs particuliers	SESPA
Type de commune	Rural périurbain

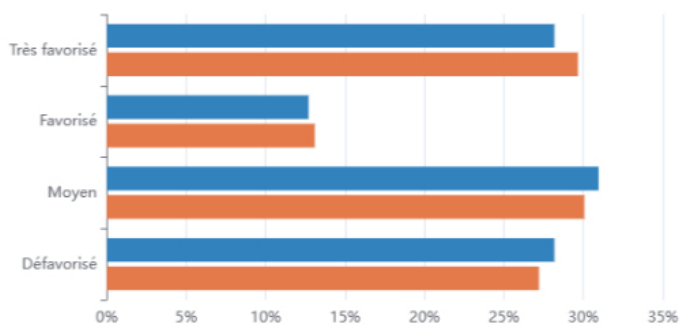
Carte



Effectifs d'élèves



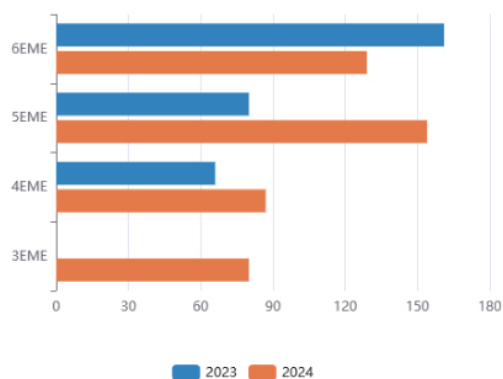
Milieu social des élèves



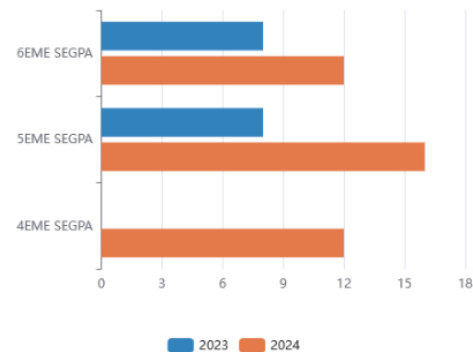
IV.2 Statistiques académiques

Les effectifs

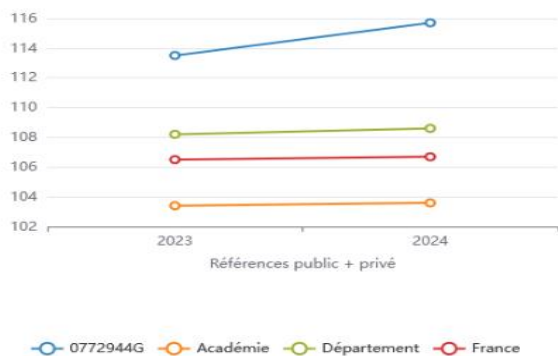
Nombre d'élèves



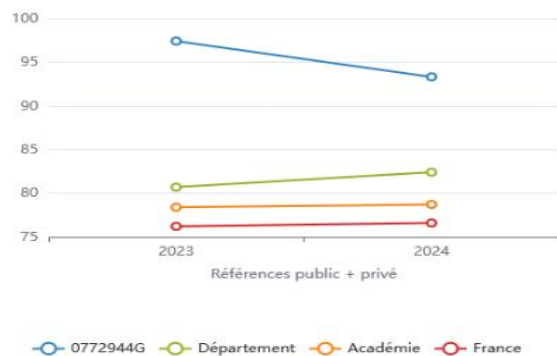
Nombre d'élèves de l'enseignement adapté



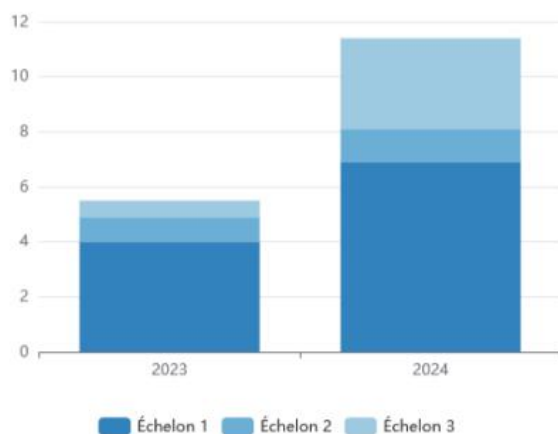
IPS des élèves de niveau collège hors SEGPA



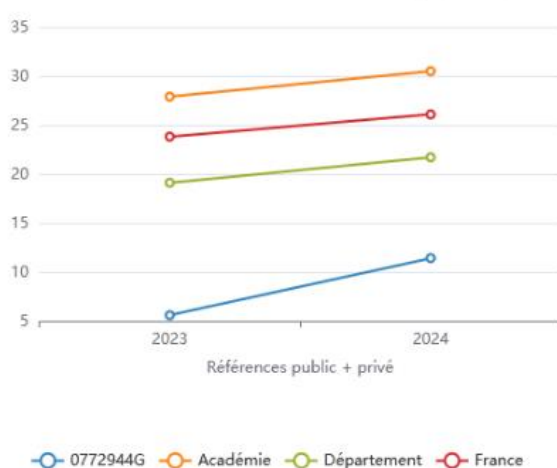
IPS des élèves de SEGPA



Taux de boursiers des élèves de niveau collège selon l'échelon (en %)

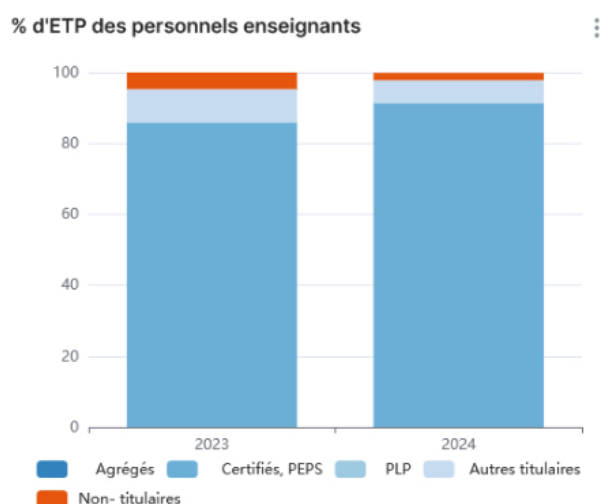


Taux de boursiers des élèves de niveau collège (en %)

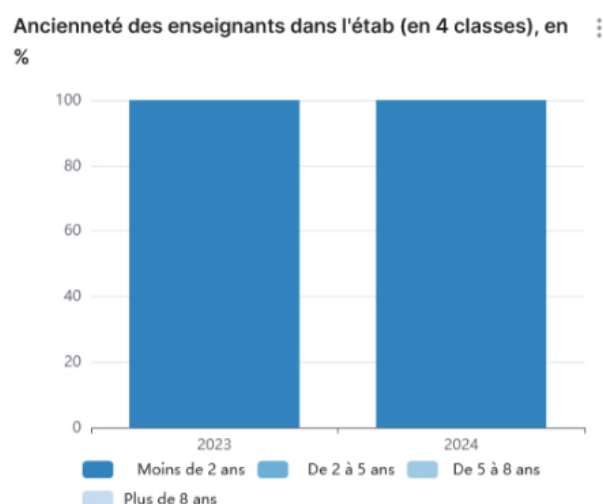


Restitution à destination des enseignants

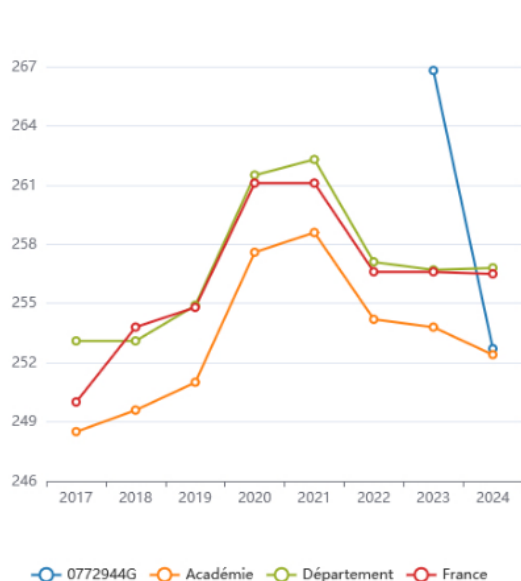
Rentrée 2024 - Score en français des élèves de 6e selon l'IPS de l'établissement



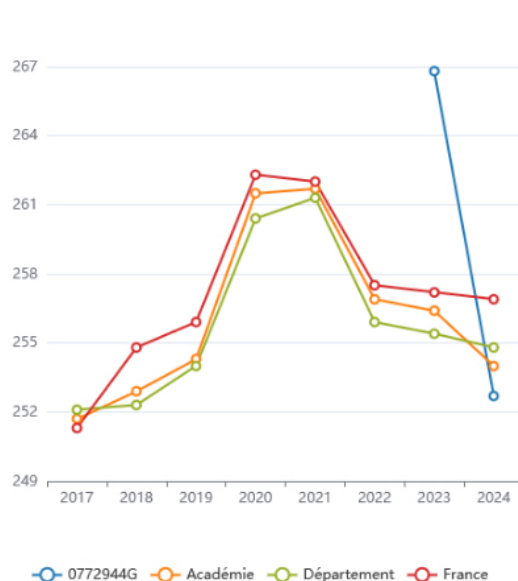
Évolution du score en français des élèves de 6e selon sexe - références Public + Privé



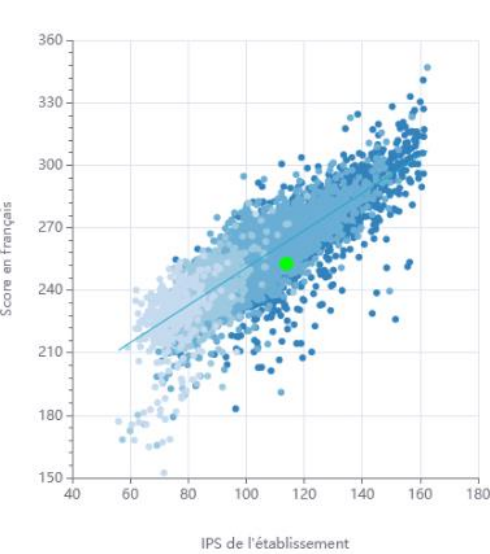
Évolution du score en français des élèves de 6e - références Public + Privé



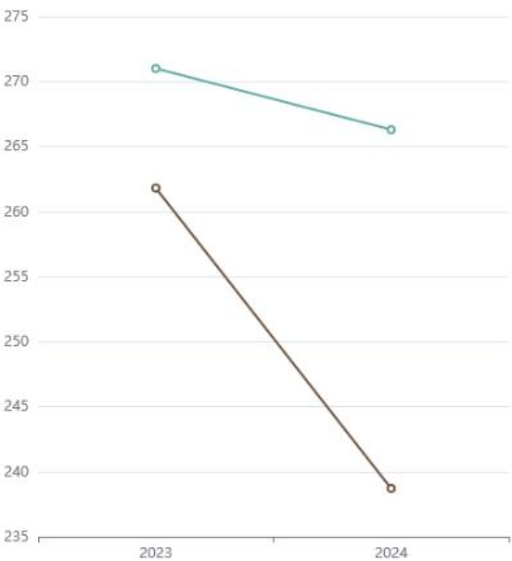
Évolution du score en français des élèves de 6e - références secteur Public - Hors EP



Rentrée 2024 - Répartition dans les groupes dans les domaines évalués en 6e en français (en %)

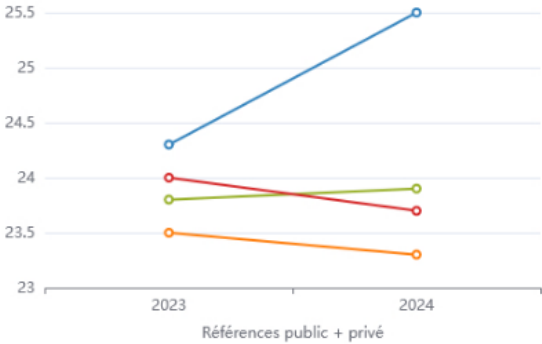


● Privé sous contrat, Hors EP ● Public, Hors EP ● Public, REP
● Public, REP+ ● UAI sélectionnée



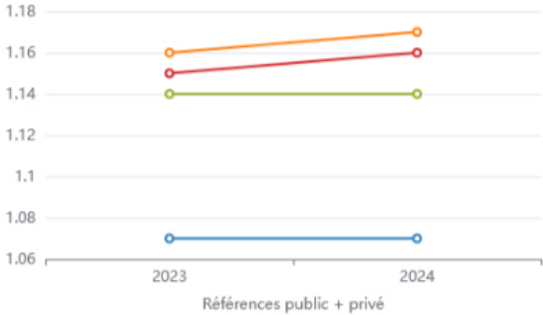
○ filles ○ garçons

Nb d'élèves par structure (E/S) niveau collège hors SEGPA



○ 0772944G ○ Académie ○ Département ○ France

Nb d'heures d'enseignement par élève (H/E) niveau collège hors SEGPA



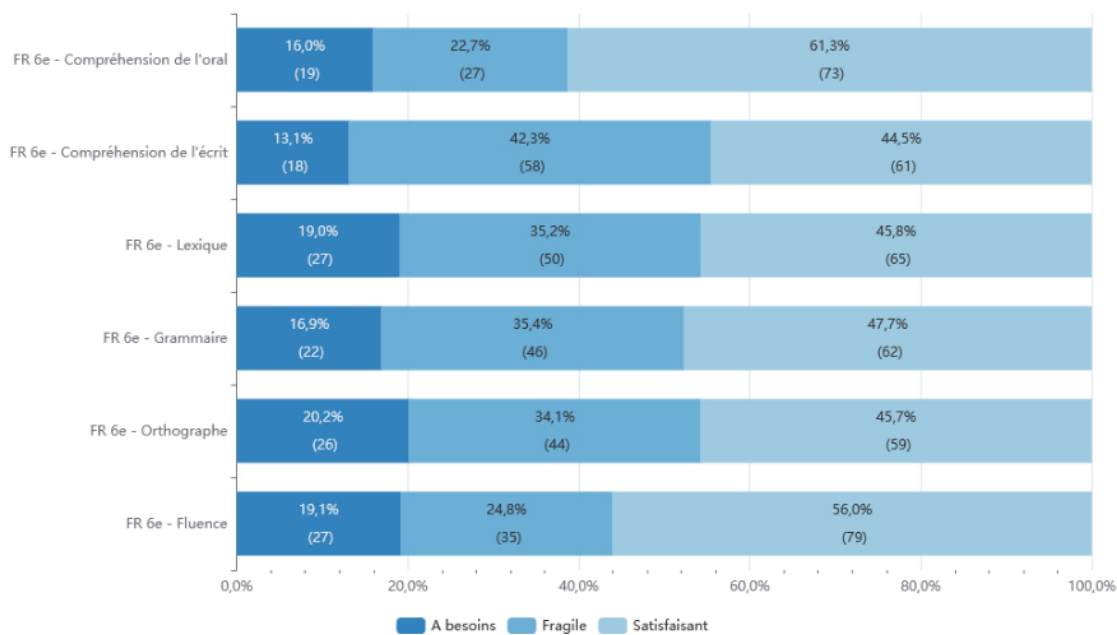
○ 0772944G ○ Académie ○ Département ○ France

Rentrée 2024 - Répartition dans les groupes en 6e en français (en %) - références Public + Privé

	0772944G	Académie	Département	France
Groupe 1 - score < 200	14,1	13	10,2	11,7
Groupe 2 - score entre 200 et 225	14,1	16,9	15	15,2
Groupe 3 - score entre 225 et 250	23,9	20,9	20,9	20,1
Groupe 4 - score entre 250 et 275	19	19,4	21,4	20,1
Groupe 5 - score entre 275 et 300	8,5	14,3	15,5	15
Groupe 6 - score >= 300	20,4	15,5	16,9	17,9

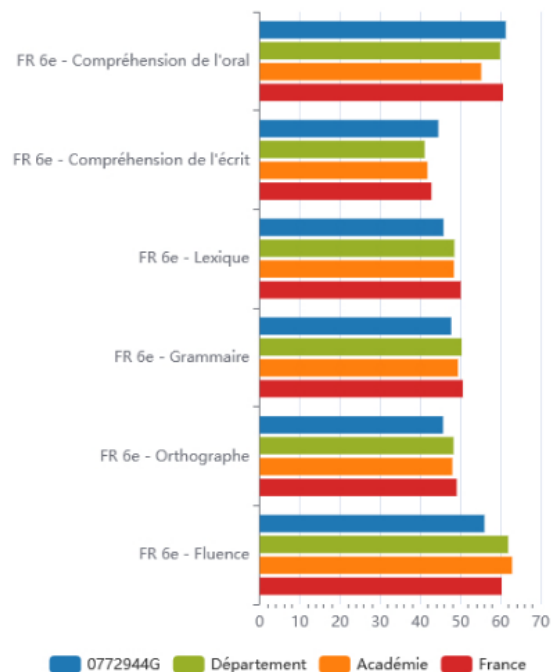
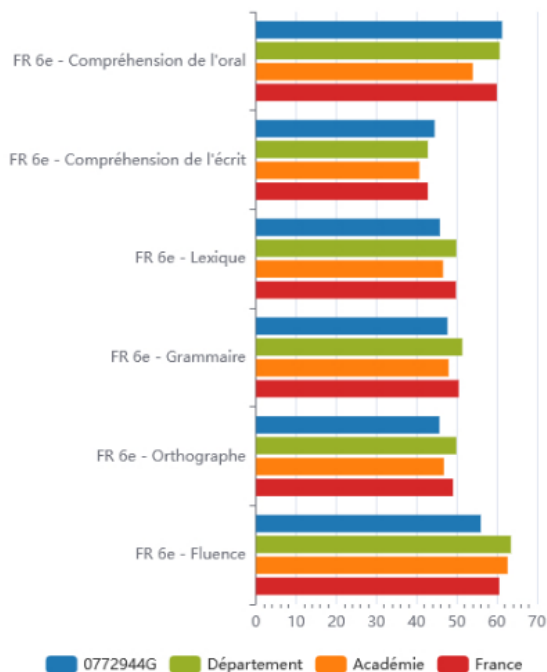
Rentrée 2024 - Répartition dans les groupes en 6e en français (en %) - références secteur Public - Hors EP

	0772944G	Académie	Département	France
Groupe 1 - score < 200	14,1	11,8	10,6	10,7
Groupe 2 - score entre 200 et 225	14,1	15,9	15,3	15,3
Groupe 3 - score entre 225 et 250	23,9	21,2	21,7	20,7
Groupe 4 - score entre 250 et 275	19	20,5	21,9	20,6
Groupe 5 - score entre 275 et 300	8,5	14,9	15,2	15,2
Groupe 6 - score >= 300	20,4	15,8	15,3	17,4



Rentrée 2024 - Taux de maitrise satisfaisante dans les domaines évalués en 6e en français (en %) - références Public + Privé

Rentrée 2024 - Taux de maitrise satisfaisante dans les domaines évalués en 6e en français (en %) - références secteur Public - Hors EP



VI- Le bâti scolaire



VI.1 Bâtir l'espace scolaire, un défi pour l'apprentissage.

L'espace public participe à la construction de soi et à l'épanouissement de chacun.

Faire que le bâti scolaire soit accueillant et serein pour les adolescents représente un véritable défi.

« La qualité du cadre de vie conditionne la pensée et le comportement ». Cette citation de Claude Nicolas Ledoux, architecte et urbaniste français montre parfaitement toute l'importance du bâti en termes d'apprentissages et de relations (Emmanuelle Marquez, *Habiter l'école, lieu ouvert, lieu fermé ?*, 2015).

En effet, il est nécessaire de mettre en confrontation les perceptions des bâtisseurs et des usagers. Les établissements scolaires ont deux sens différents. Ils sont à la fois « bâtiments » et « constructions sociales ».

Les espaces scolaires, en tant que lieu d'apprentissage sont totalement liés aux processus humains de construction des savoirs et ainsi indispensables au bien-être des élèves.

La question est donc de s'interroger sur le lien entre le bâti et les apprentissages.

La qualité du bâtiment : sa vétusté, sa propreté, la taille et la luminosité des classes, le système de chauffage, l'état des parties communes (murs, escaliers, toilettes, réfectoire...) mais également le niveau sonore des bâtiments, facteur important de stress.

Les responsables publics, les collectivités doivent se projeter dans la modernisation des établissements et coopérer pour élaborer des bâtiments proposant des lieux favorables aux apprentissages, personnalisables et respectueux des conditions d'hygiène et d'intimité (Académie de Strasbourg, Le « climat scolaire » : définition, effets et conditions d'amélioration, 2012).

Il s'agit alors de construire des lieux adaptés aux effectifs des établissements. Les usagers doivent s'y sentir en sécurité, protéger tout en restant ouverts. Renforcer la présence de surveillants dans les « zones grises » qui doivent faire l'objet d'une identification précise.

En conclusion, construire le bâti scolaire c'est « penser à un aménagement fonctionnel, stimulant et esthétique qui permette une appropriation des lieux par les acteurs : ameublement, affichage dans les couloirs, décoration des classes, etc... » (Mieux vivre ensemble à l'école, <https://www.climatscolaire.ch/j-amenagement-espaces-et-temps-scolaires/>).

VI.2 Les établissements scolaires vecteurs de la transition écologique.

Un autre enjeu concerne la transition écologique du patrimoine scolaire.

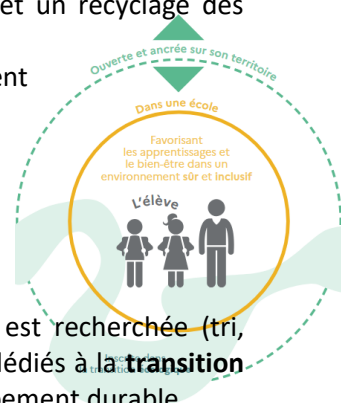
Le bâti doit prendre en compte la réduction des consommations énergétiques, le recours aux énergies renouvelables, l'amélioration du confort thermique, la végétalisation des espaces et la constitution de niches écologiques (Ministère de l'Education Nationale, Des écoles et des établissements écologiques).

On recherche des constructions sobres sur le plan de la consommation des ressources tant au niveau de la consommation énergétique que des matériaux utilisés. On recourt aux énergies renouvelables et aux matériaux/ produits locaux bio-sourcés pour limiter les gaz à effets de serre.

Dans le cadre des rénovations, on s'oriente vers un réemploi des matériaux et un recyclage des matériaux déposés.

Les locaux scolaires permettent une ouverture et une éducation au développement durable, à la protection de la biodiversité. Ainsi, on cherche à lier la proximité des établissements avec les espaces verts et de biodiversité à proximité notamment par l'utilisation des zones végétalisées, des nichoirs, des hôtels à insectes.

De plus, chaque jour, la communauté éducative est sensibilisée aux enjeux d'une **alimentation saine et durable** par le biais de la restauration scolaire et l'éducation aux enjeux de l'agriculture. Une **gestion durable des déchets** est recherchée (tri, compost, etc.). Il est conseillé d'inscrire l'essor des installations et des espaces dédiés à la **transition écologique** dans le projet de l'établissement en matière d'éducation au développement durable.



VI.3 Une ressource ministérielle.

Afin d'apporter les conseils et les normes de construction pour des établissements adaptés et efficaces, le ministère met à disposition la collection «**Bâtir l'école**».

Les différents espaces scolaires sont présentés dans ces guides selon les usages. Des pistes sont également suggérées pour améliorer significativement l'adéquation entre usages et bâti dans le cas des opérations de construction, de rénovation ou d'aménagements pilotés par les collectivités territoriales.

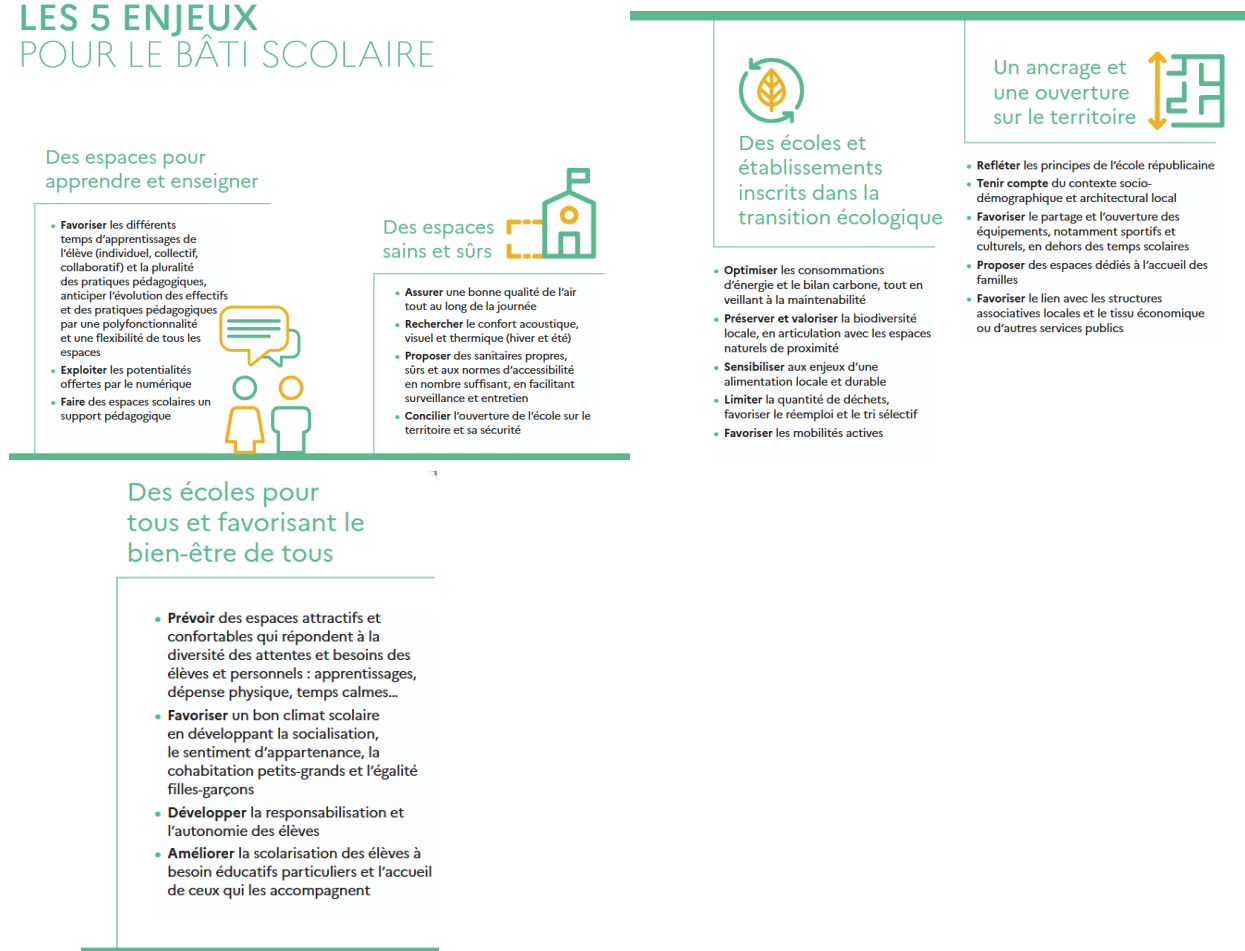
Ces guides s'adressent notamment aux personnels de l'Education Nationale, en particulier au réseau national des référents Bâti scolaire, qui sont les interlocuteurs privilégiés dans les académies et déclinent les orientations nationales en fonction des politiques conduites par les élus locaux. Ils peuvent également être utiles aux collectivités territoriales.

(<https://batiscolaire.education.gouv.fr/des-ecoles-et-etablissements-ecologiques-240303>)

VI.4 Des enjeux spécifiques au collège.

Les élèves entrent au collège dans des lieux scolaires multiples avec de nombreux professeurs. Ils apprennent à construire leur propre identité et découvrent d'autres relations avec les autres. Une des missions du collège est aussi d'apporter une enceinte sécurisée dans laquelle les élèves se préparent à l'insertion dans des groupes sociaux et professionnels.

LES 5 ENJEUX POUR LE BÂTI SCOLAIRE



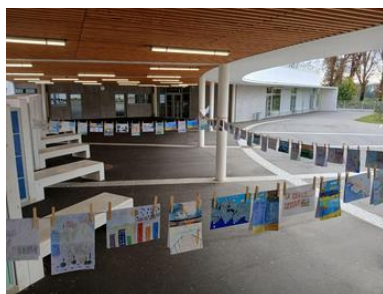
VI.5 Les établissements scolaires vecteurs pour l'art et la culture

Les bâtiments scolaires représentent aussi un moyen de favoriser l'accès de tous les élèves aux arts et à la culture. Il est un lieu de diffusion, de réception et de pratique des arts et de la culture.

Les couloirs peuvent devenir des espaces de partages. Des boîtes à lire, des espaces de diffusion de films, des lieux d'accueil de petits spectacles vivants ou d'expositions d'œuvres plastiques.

Les **parcours culturels** ont pour ambition de favoriser l'égal accès de tous les élèves à l'art à travers l'acquisition d'une culture artistique. Au collège de Coubert, le hall accueille régulièrement les œuvres des élèves dans le cadre du projet « Le Louvre de Marie- Amélie Le Fur ».

En 2025, les élèves ont pu également montrer leurs créations lors de l'exposition artistique éphémère de **La Grande Lessive**.



De plus, Le **Concours des Talents**, mis en place depuis la création de l'établissement permet aux élèves qui le souhaitent, de mettre en valeur leurs capacités vocales, musicales, théâtrales et artistiques.



VI.6 Le design actif pour favoriser l'activité physique

Près d'un français sur deux est en situation de surpoids ou d'obésité. Face à ce constat, l'Organisation mondiale de la santé et les autorités sanitaires françaises recommandent que les enfants, de 5 à 17 ans, effectuent 60 minutes d'activité physique par jour.

Le design actif consiste à inciter la communauté éducative à développer, en plus de l'Activité Physique et Sportive, une activité physique ou tout du moins bouger plus, par l'aménagement spécifique de l'espace extérieur. Les cours et les espaces extérieurs comme les promenades végétalisées, le mobilier urbain, les agrès, les escaliers, les marquages au sol et au mur, les reliefs sont plébiscités pour le design actif. On peut y ajouter des assises mobiles dans les classes pour favoriser le mouvement.

VI.7 Accéder au collège

Venir à pied au collège présente plusieurs intérêts pour l'élève, l'établissement et la collectivité.

Pour l'élève, c'est mettre en avant l'activité physique quotidienne et lutter contre la sédentarité.

Le temps passé à marcher constitue un temps de transition qui permet d'arriver plus apaisé et plus disponible pour les apprentissages. Ce trajet permet aussi d'apprendre à gérer le temps et les règles de sécurité qui s'imposent et de ce fait renforce l'autonomie, notamment en 6^{ème}.

Ce moment joue aussi un rôle dans le climat scolaire. Les arrivées en voiture induisent beaucoup de bruit, d'embouteillage et de risque d'accidents. Sans véhicule, c'est plus fluide et plus calme.

Concernant les collectivités, il y a un impact environnemental et citoyen. Qui dit moins de voitures, dit une empreinte carbone réduite et plus de facilité à respecter les règles de circulation et de vivre-ensemble. Cela apporte moins de contrainte logistique pour les familles.

Pour la collectivité c'est la valorisation des mobilités douces.



Parvis

Accès
piétons



Si de nombreux élèves viennent à pied, beaucoup également se rendent dans leur établissement via les transports scolaires. Le bus scolaire garantit l'égalité d'accès à l'éducation, en particulier pour les élèves habitant loin ou dans des zones peu desservies. Ce mode est sécuritaire car c'est un transport encadré, conduit par des professionnels, avec des itinéraires et des horaires adaptés aux temps scolaires. Par rapport à un trajet long à pied ou à vélo, le bus limite l'épuisement, surtout pour les élèves les plus jeunes. Il est encore un temps de transition car comme la marche, le trajet en bus permet de se préparer mentalement à la journée de classe.

Quant aux répercussions sur le climat, un bus remplace plusieurs dizaines de voitures, les entrées et sorties sont plus sécurisées. Un transport collectif est ainsi plus écologique du fait de la réduction des émissions de CO₂. Ce type de transport s'inscrit pleinement dans les politiques de transition écologique porté par les collectivités.

Pour les élèves, on y trouve un intérêt éducatif et citoyen. Tout d'abord, une invitation à respecter les règles de vie collective telles que le respect des autres, du matériel, des horaires, du personnel du transport et du service public. Les collégiens apprennent à se responsabiliser par le biais de la gestion de leurs affaires, de leur comportement et de leur temps d'attente.

Pour les familles et la collectivité, la régularité et la fiabilité de ce moyen de transport est une priorité.



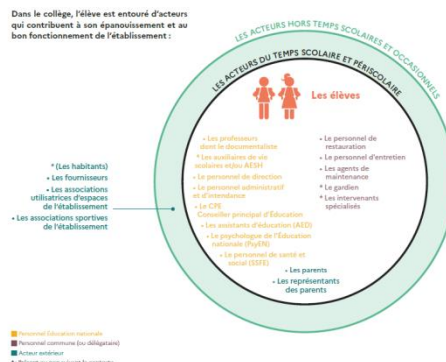
Pour notre collège, ces deux modes d'accès au collège sont vertueux et ne s'opposent pas.

Le transport le plus utilisé est le car scolaire qui dessert 6 lignes quotidiennes vers les villages du secteur. Ensuite, beaucoup d'élèves viennent à pied. Une minorité arrive en véhicule personnel.

Concernant les personnels, la quasi-totalité accède au collège avec leur voiture. Très peu viennent en transport en commun car la zone n'est pas bien desservie.

VI.8 Le collège : un lieu géré par le Département

C'est le Département qui est en charge des collèges. Il les équipe, les rénove, les entretient. Il est également en charge de la restauration scolaire, de l'accueil, de la propreté et de la maintenance. Il prend ainsi en charge le recrutement, la gestion et la formation des agents territoriaux.

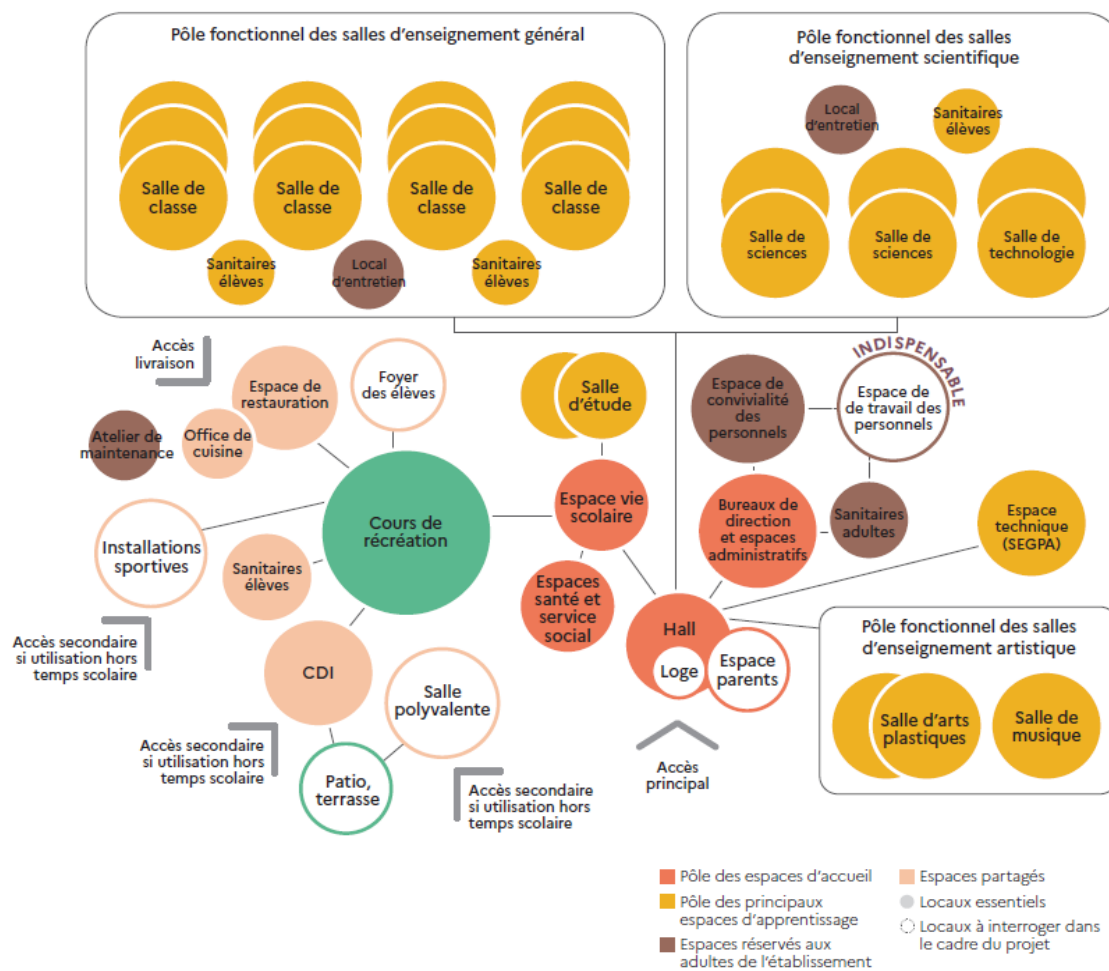


Plusieurs facteurs déterminent l'organisation des espaces scolaires comme sa taille et son contexte territorial.

Cela induit de nombreuses possibilités que l'on peut affiner ainsi :

- Existe-t-il des salles dédiées aux activités spécifiques comme les salles de sciences, la salle d'arts plastiques ou de musique ?
- Y a-t-il des espaces dédiés au travail des professeurs ?
- Quelle place pour les parents ?
- Quelle place, quel(s) projet(s) pour la vie scolaire ?
- Existe-t-il un projet d'autonomie pour les élèves autour d'un foyer ? Quelles activités ?
- Y a-t-il des équipements culturels et sportifs mobilisables à une distance raisonnable et sécurisée ? (Bibliothèque, conservatoire, gymnase, stade, piscine...)
- Quel(s) besoin(s) en espaces extérieurs aux salles de classes par le projet d'établissement ? Cela implique-t-il un besoin en espaces intégrés aux circulations ? Aux espaces extérieurs ?
- Quelles sont les activités extrascolaires et associatives au sein du collège ? Quels effectifs sont concernés ? Y a-t-il des espaces mobilisés ?
- L'ensemble des espaces respecte-t-il les normes d'accessibilités ?

On peut, par la suite, avec l'aide des fiches espaces, traduire ces attentes et ces exigences par des schémas pour mieux visualiser le projet de la gestion des flux, les accès, les interactions, les mutualisations et la sécurité de l'établissement.



VI.9 Les différents espaces scolaires

VI.9.1 Le centre de documentation et d'information – CDI

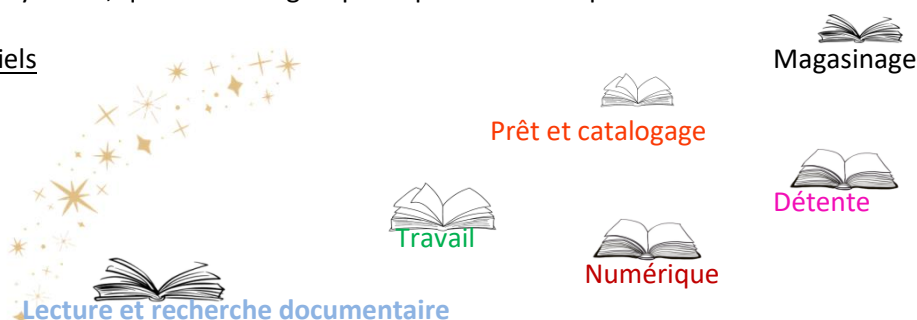
C'est un espace de travail, d'échanges et de socialisation qui entre pleinement dans le projet d'établissement. On y incite, grâce à des modes d'apprentissage variés, le travail collaboratif et l'autonomie.

Le CDI se transforme ainsi en un centre de connaissance et de culture. Une des finalités du CDI est de renforcer la pratique et le goût pour la lecture, la recherche documentaire, l'orientation et la formation scolaire et professionnelle. Il favorise l'esprit critique et l'implication par l'utilisation de pratiques de pédagogie active, cherchant à mettre les élèves au cœur de leurs apprentissages.

Il est vecteur de découverte sur les questions des arts et des sciences et propose des interventions de partenaires extérieurs. Il représente de ce fait un lien vers l'environnement proche.

C'est un lieu polyvalent, qui a vu s'intégrer peu à peu le numérique.

Usages essentiels



Un espace pensé pour l'inclusion. Afin de répondre aux besoins d'élèves qui exprimeraient le besoin de s'écarter temporairement du groupe, le CDI propose un mobilier qui permet des postures corporelles diverses. Ce lieu doit être lisible avec des repères clairs au niveau de la signalétique et de l'aménagement. La circulation doit y être facile.

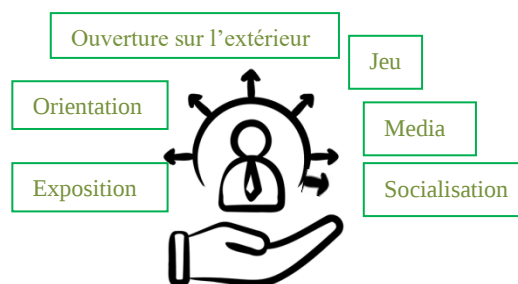
Le CDI est aussi un espace d'ouverture. Tantôt lieu d'exposition des productions des élèves, tantôt E-LRO (Espace-Lieu de rencontre avec l'œuvre d'art), il est une fenêtre sur la société, un milieu d'échanges. A travers l'éducation aux médias, il peut permettre de réaliser une émission de radio, d'enregistrer un podcast, de réaliser des projets avec des partenaires extérieurs.

Enfin, il est vecteur de rencontres entre pairs dans le cadre de moments de jeu. En effet, les jeux de société, qu'ils soient dans un contexte collaboratif et/ou stratégique, nécessitent de communiquer, d'argumenter et de partager un moment convivial.

Concernant l'organisation spatiale de ce lieu, il est indispensable de penser à un mobilier adapté, à un placement des différents espaces qui permettra de ne pas compromettre le cadre silencieux.

Afin de respecter le bien-être de chacun, il est nécessaire de tenir compte des normes techniques. L'éclairage naturel est impératif.

Autres usages possibles



Dépassement de soi

Fraternité

Respect



Loyauté

Humilité

Détermination



VI.9.2 La cour de récréation

La cour représente à elle seule le plus grand espace du collège. Elle est un lieu de rencontres et de vie sociale. La cour doit être pensée pour répondre aux besoins très divers des élèves afin que l'appropriation de l'espace par les filles et les garçons soit favorisée.

Les espaces extérieurs doivent être vus comme un prolongement des lieux d'apprentissage.

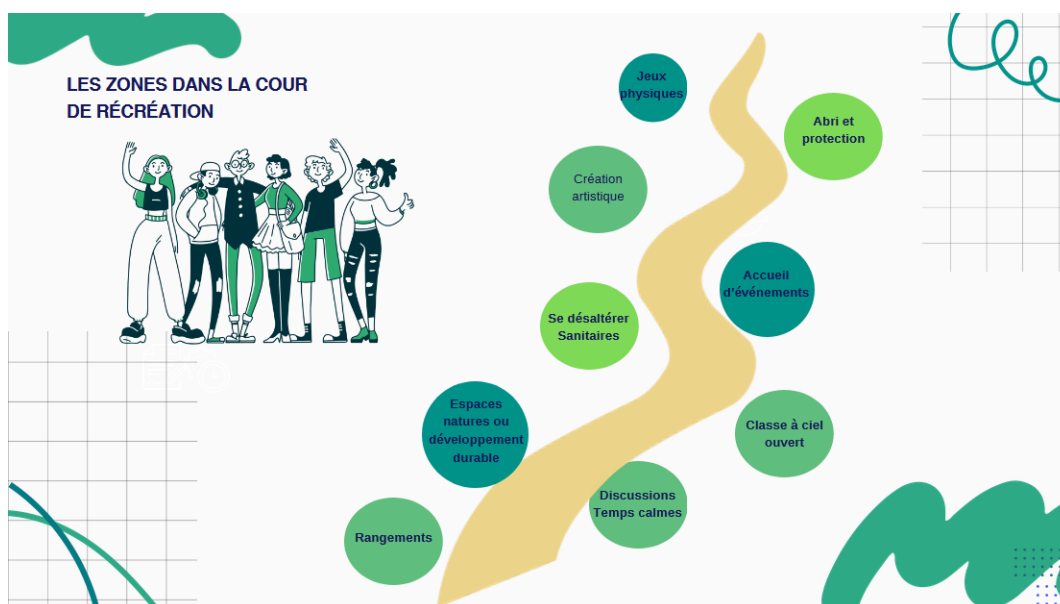
L'aménagement végétal de cet espace, conçu dans le cadre de la transition écologique, permet de sensibiliser les élèves aux enjeux de la biodiversité et peut devenir un véritable support pédagogique.

Mais la cour est aussi un lieu anxiogène. En effet, les mouvements rapides, l'effectif important, le bruit peuvent être des points stressants pour certains élèves. Il est donc nécessaire de proposer différents espaces plus calmes et isolés.

La cour est un espace particulièrement sensible au niveau de la sécurité. Ainsi, son aménagement doit permettre une surveillance aisée.

Il est indispensable d'avoir en tête la prévention de toutes les discriminations, l'égalité filles/ garçons en multipliant les zones couvertes et non-couvertes, les espaces verts ou minéraux, les lieux d'apaisement et de dévouement.

Tout cela dans une logique de proximité pour faciliter l'organisation de la journée.

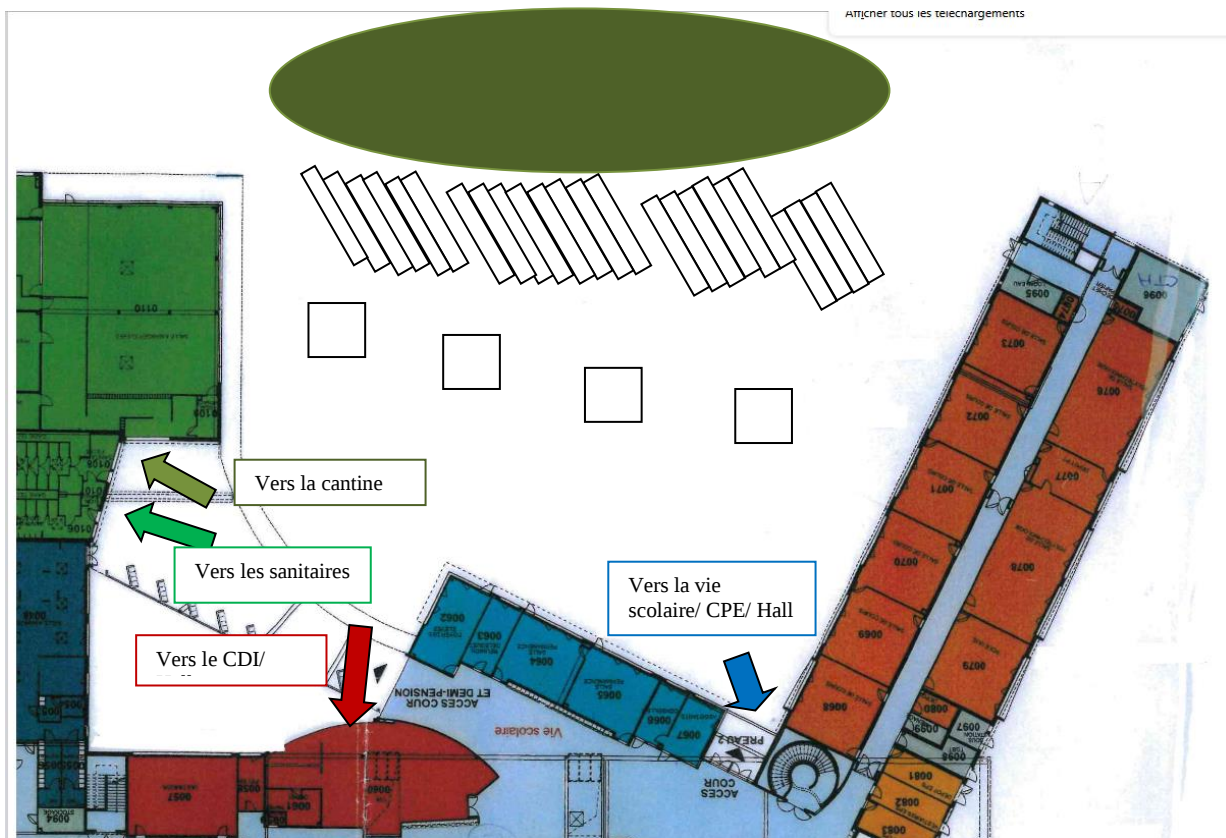


La cour du collège Marie-Amélie Le Fur, d'une surface d'environ 2200 m² se trouve sur l'arrière du collège et contient une zone couverte, un grand espace bétonné avec 4 « îlots fraîcheur » et une zone verte qui n'est pas accessible aux élèves (bassin de rétention).

Il existe aussi un préau sous lequel sont installés des bancs et des casiers pour les élèves.

Le long de la zone verte sont indiqués les emplacements pour le rangement des classes.

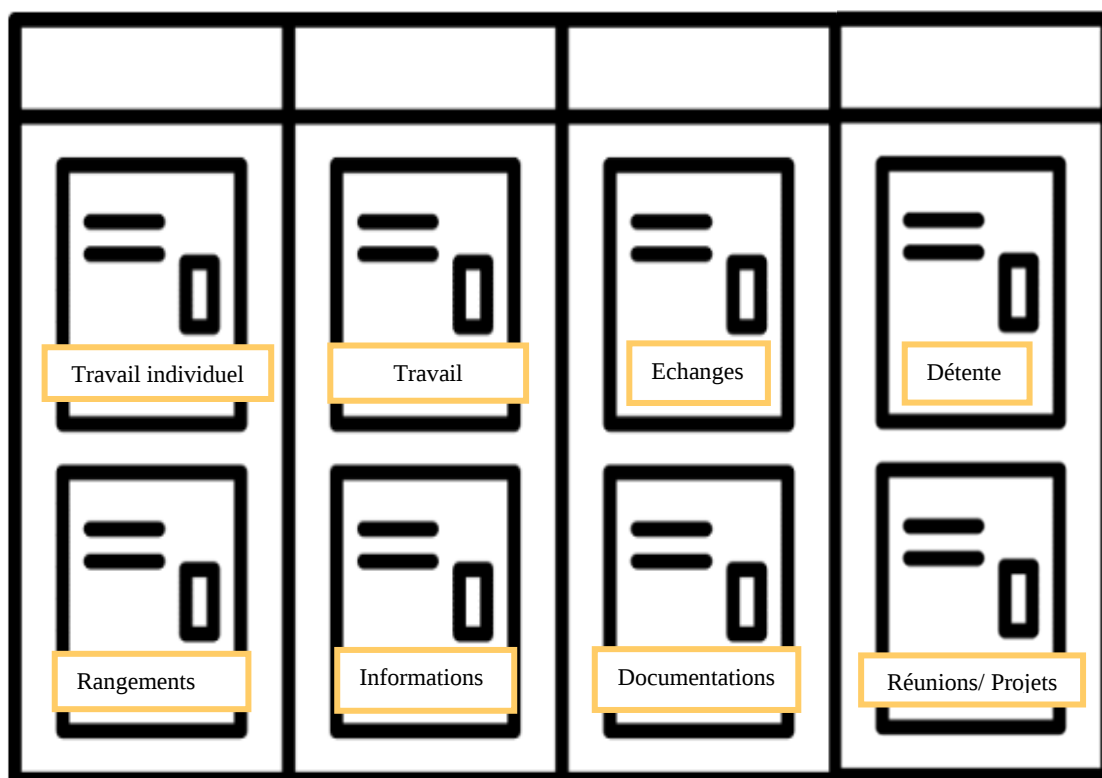




VI.9.3 Les espaces de travail et de convivialité des personnels

La salle des professeurs

Ce sont des zones dédiées aux personnels de la communauté éducative. Elles servent à travailler, échanger ou se détendre. Des espaces individuels propices au travail et à la concentration avec bureau et ordinateur côtoient un lieu convivial d'échanges. C'est à cet endroit que se mettent en place le partage d'idées, les projets pédagogiques et la coordination, éléments clés du bien-être des personnels.



Dans notre collège, le lieu dédié aux personnels enseignants a été pensé pour faire entrer la lumière naturelle afin de proposer des endroits spacieux et adaptés.

L'espace dédié à la communauté éducative se divise en 3 parties, chacune destinée à un usage précis :

- Box de travail individuel avec ordinateur
- Salle collective avec les casiers des professeurs et AESH, une grande table et un espace détente avec des fauteuils
- Sanitaires



Le pôle administratif

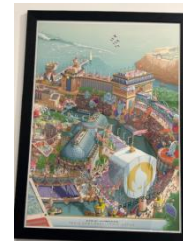
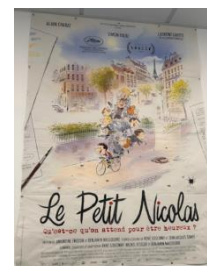
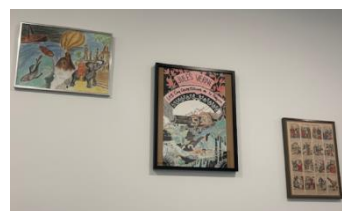
Concernant le pôle administratif, les salles de stockage, de reprographie et les bureaux sont regroupés via un couloir de distribution.

Celui-ci est entièrement décoré de tableaux et poster issus de divers thèmes artistiques. Les affiches de films y côtoient des compositions de street art, des dessins d'élèves, des actualités du collège ou encore des œuvres et des textes fondateurs.

Le portrait de Marie- Amélie Le Fur sur toile de 3 x2 m y tient une place toute particulière.

Ce pôle regroupe les bureaux du personnel qui pilote et gère administrativement l'établissement.

Ces locaux sont aussi des lieux pour les réunions, les rendez-vous avec les familles et les partenaires extérieurs.



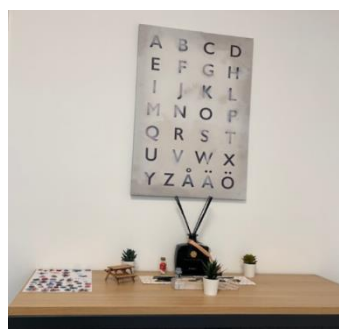
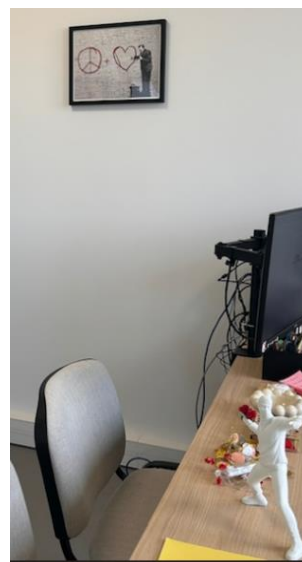
Chaque bureau inscrit sa décoration personnelle. Les espaces sont accueillants.



Bureau de M. Soigneux,
chef d'établissement



Bureau de
Mme Bouchti,, adjointe



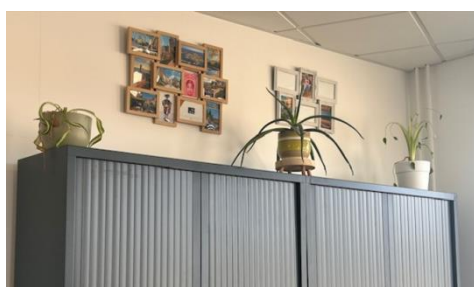
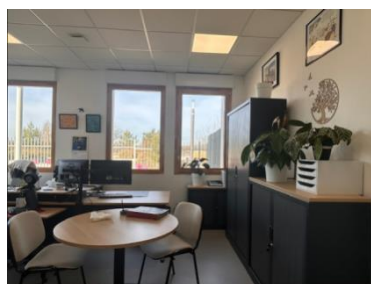
Bureau direction SEGPA



Bureau de M. Bartel,
secrétaire général



Bureau de Mme Demart,
secrétaire d'intendance



Bureau des secrétaires

VI.9.4 Les salles d'enseignement général

Ces lieux, cœurs des apprentissages, doivent être aménagés avec réflexion pour s'adapter au mieux aux pratiques des enseignants de disciplines variées.

La salle de classe doit pouvoir évoluer et être modulable. Les activités individuelles et collectives impliquent régulièrement des changements de posture.

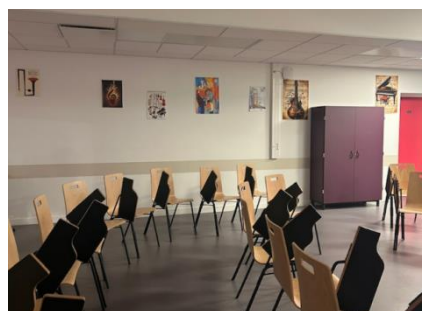
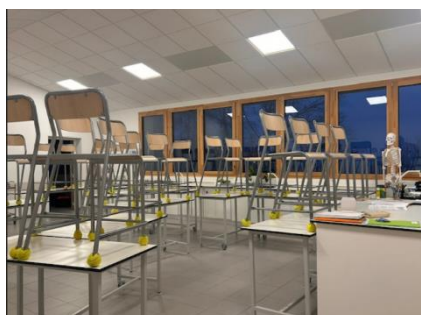
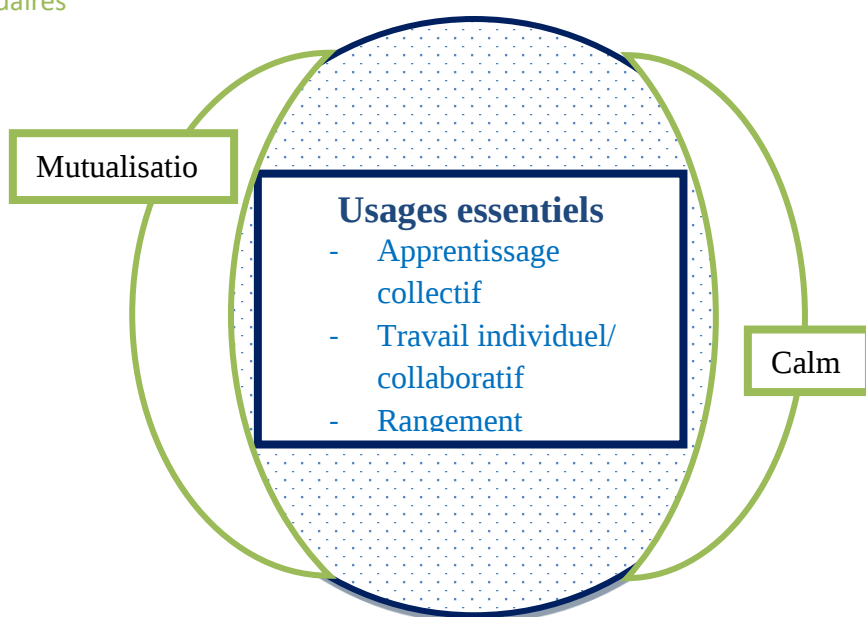
Au collège Marie- Amélie Le Fur, les salles d'enseignement sont spacieuses et lumineuses.

Le matériel y est neuf car l'établissement a ouvert en septembre 2023. Chaque salle dispose d'un ordinateur. Les salles de sciences sont aménagées en conséquence et disposent d'un atelier.

Une classe :

Usages essentiels

Usages secondaires



VI.9.5 La zone SEGPA « HAS » et « ERE »

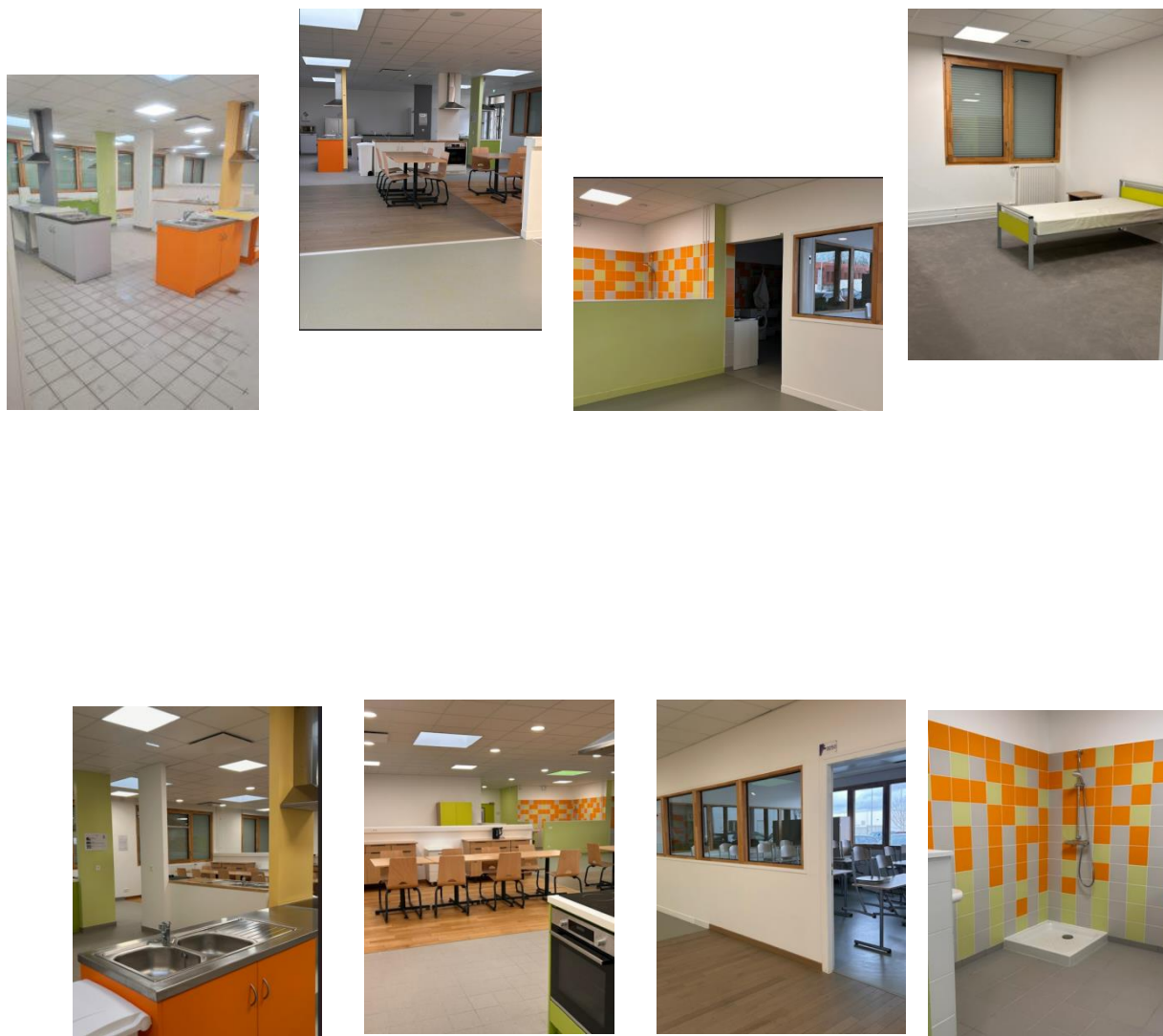
La zone SEGPA offre un premier champ professionnel pour les 4^{ème} et 3^{ème}: **HAS - Hygiène Alimentation Services.**

Ce champ professionnel HAS couvre trois domaines d'activités:

- la préparation et/ou la distribution et/ou la vente de produits culinaires
- l'entretien des locaux et des équipements
- l'entretien du linge et des équipements, travaux simples de couture.

Les trois domaines de ce champ professionnel permettent de préparer les élèves à l'entrée en formation qualifiante à des métiers offrant de multiples débouchés grâce à une grande diversité de diplômes.

Un plateau technique contenant plusieurs espaces de travail a été mis en place. Les élèves peuvent ainsi apprendre avec du matériel sécurisé et adapté.

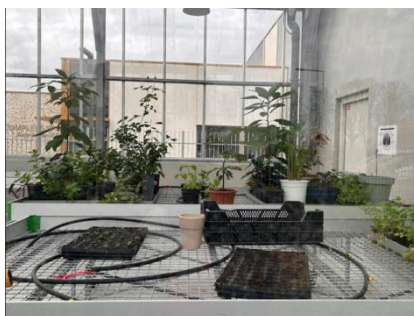


La zone SEGPA offre un second champ professionnel pour les 4^{ème} et 3^{ème} : **ERE- Espace rural et environnement.**

Il couvre quatre secteurs d'activités :

- la production ornementale (florale et pépinière) tournée vers la production et la commercialisation de plantes à vocation décorative
- la production vivrière (légumière et fruitière) orientée vers la production de légumes et de fruits nécessaires à l'alimentation quotidienne
- le paysage et les espaces verts avec pour finalité l'aménagement et l'entretien d'espaces qu'ils soient individuels ou collectifs,
- la viticulture, dont les productions viticoles sont parties prenantes du patrimoine culturel national et l'agriculture.

Ce champ se caractérise par un travail manuel conséquent, des activités en extérieur essentiellement ainsi que par une grande variété de tâches et de productions liées aux saisons et au climat. Les quatre domaines de ce champ préparent à l'entrée en formation qualifiante à des métiers aux multiples débouchés. Ils offrent donc aux élèves de SEGPA, un avenir professionnel prometteur et accessible notamment grâce à une grande diversité de diplômes.



VI.9.6 Les espaces de vie scolaire – CPE

Le bureau de la conseillère principale d'orientation- CPE

La CPE assure la gestion des espaces et des temps de la vie scolaire des élèves en organisant leurs conditions d'accueil, leurs mouvements d'entrées et de sorties, ainsi que leurs déplacements et leur circulation au sein de l'établissement y compris dans les zones récréatives, les zones de travail et d'études ...

Au collège Marie- Amélie Le Fur, le bureau de la Conseillère d'orientation est directement accessible par le hall et/ou par la vie scolaire.

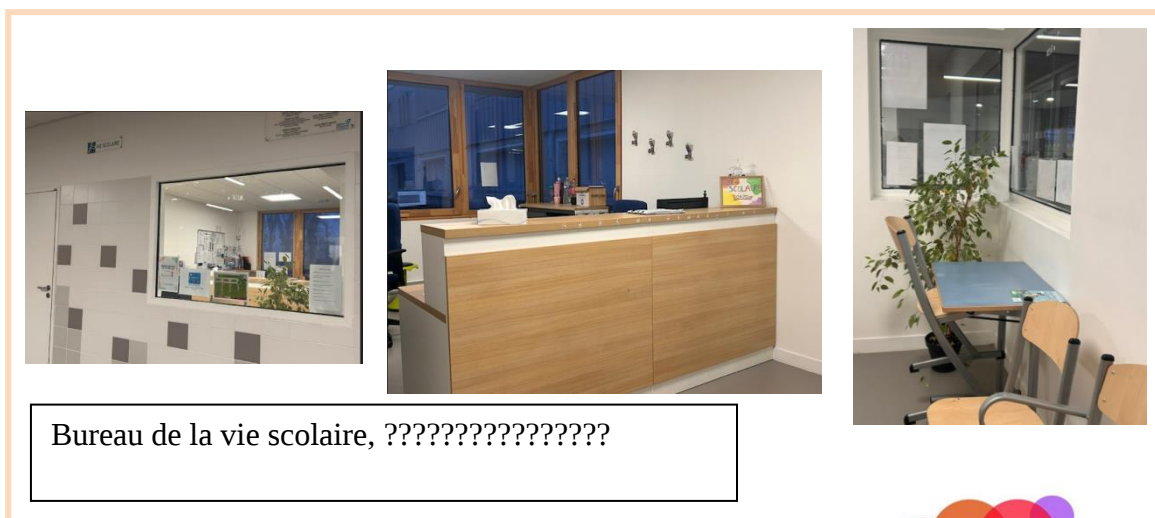


La vie scolaire

C'est un lieu dédié aux CPE, Conseillers principaux d'éducation, et aux AED, Assistants d'éducation. Ces personnes assurent la surveillance, l'animation éducative et le lien avec les familles, la communauté éducative et les élèves.

Ce lieu occupe une place centrale dans les établissements.

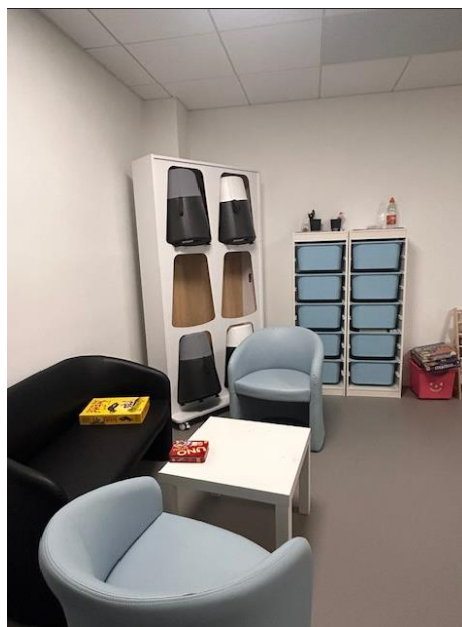
Pour notre établissement, une équipe de 8 AED se relaient pour assurer une bonne gestion des élèves.



Le foyer

Les foyers socio-éducatifs (F.S.E.) sont des associations constituées au sein des établissements scolaires dans le but de participer à la finalité éducative de ceux-ci par le biais d'activités diverses, mais aussi dans le but de développer chez les élèves le sens des responsabilités. Les élèves le connaissent surtout pour les clubs et activités proposés par un adulte ou par un élève. Il est synonyme de détente.

Au collège MALF le foyer a été créé par l'équipe de vie scolaire. Le foyer est accessible par les élèves lors de la pause méridienne.



Les salles de permanence

Lors des absences des professeurs, les élèves se rendent en salle de permanence pour y faire leurs devoirs ou s'occuper calmement.

Au collège, il y a 2 salles de permanence.



VI.9.7 Le hall et les zones de circulation

Le hall représente la jonction entre le bâti scolaire et l'extérieur. Il est au cœur de la circulation des flux. Les casiers des élèves sont installés également dans cet espace large pour proposer un accès facile sans bousculade.

Depuis le hall plusieurs sorties sont possibles : deux sur la cour, une sur l'entrée principale et le parvis et une sur le parking du personnel.

Le hall offre également un accès direct à la loge, à la vie scolaire, au bureau de la CPE et au pôle administratif.



Espace de travail autonome

*Terminer un exercice,
avancer un projet de
groupe, réviser ses leçons...*

Usages essentiels

Accueil

Regroupement des dispositifs de fermeture et centralisation de la surveillance, comptoir d'accueil

Affichage

Appropriation du lieu par les usagers

Circulation, casiers des élèves

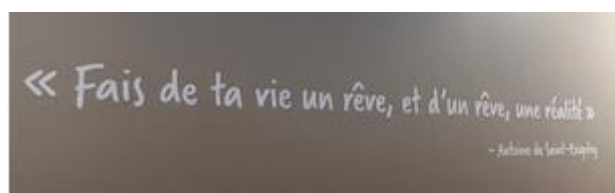
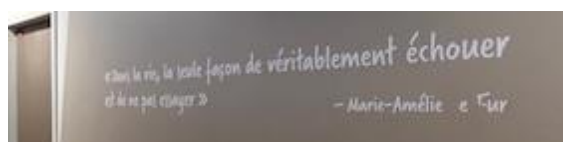
*Gestion des flux, rangements
personnels des élèves*

Extension salle de classe

*Ouvrir la salle de classe
sur les espaces
interstitiels, assises
diversifiées, tableaux...*

VI.9.8 Le sport au collège Marie-Amélie Le Fur

* Le gymnase



*La piste d'athlétisme



* Le terrain de basket extérieur



* La petite salle parquetée

L'association sportive 2025/2026

ATHLETISME Mme YESSAD

GYMNASTIQUE AEROBIC Mme COIRE

JUDO M. BESSE

CROSS TRAINING Mme YESSAD

BADMINTON – TENNIS DE TABLE M. BESSE

BASKET Mme CRAVIC

SPORT PARTAGE (boccia, sarbacane,
course, tennis de table)

VI.9.9 La cuisine et les offices de restauration

C'est un lieu déterminant pour une restauration scolaire de qualité. Il est le carrefour entre l'approvisionnement extérieur et une offre de repas équilibrés aux élèves et personnels en garantissant des conditions d'hygiène, de propreté et de sécurité optimales.

Qualité nutritionnelle des repas

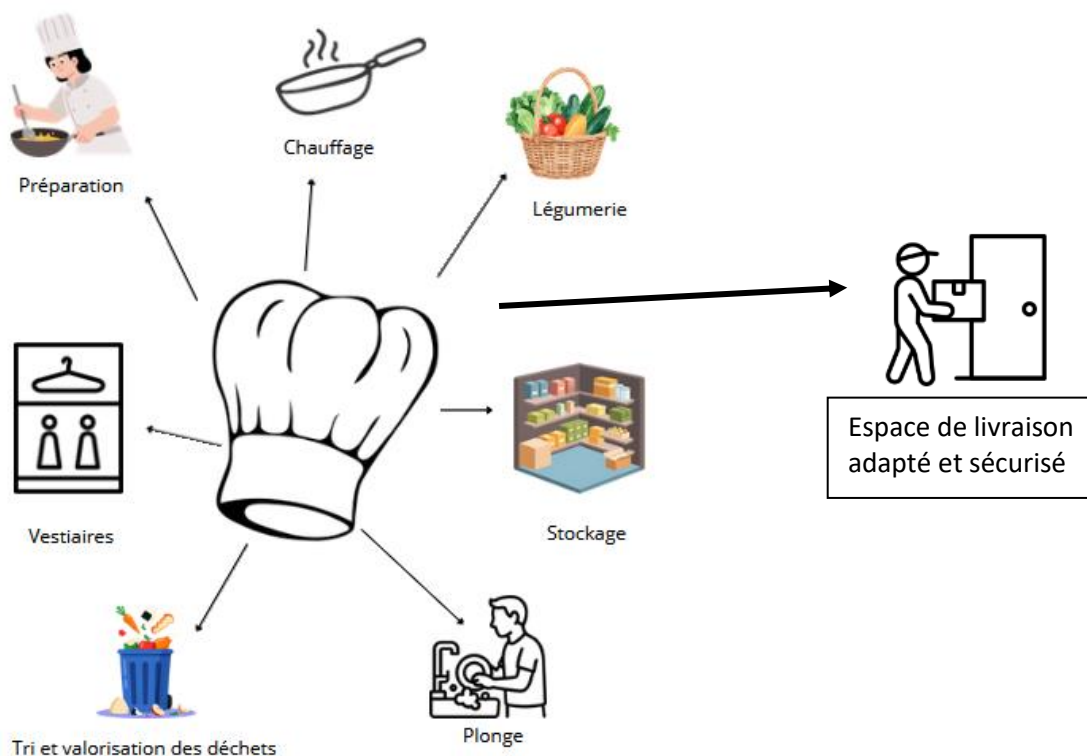
Proposer des repas qualitatifs, c'est contribuer à l'amélioration de la santé des élèves et apporter des connaissances sur les enjeux d'une alimentation saine. Cela passe également par la promotion des circuits courts et d'une agriculture respectueuse de l'environnement.

Les lois EGalim 2018 et Résilience 2021 donnent des objectifs de durabilité et d'origine biologique des approvisionnements dans les cantines qui les engagent vers le remplacement de la vaisselle en plastique par des matériaux plus durables (<https://ma-cantine.agriculture.gouv.fr/accueil>).

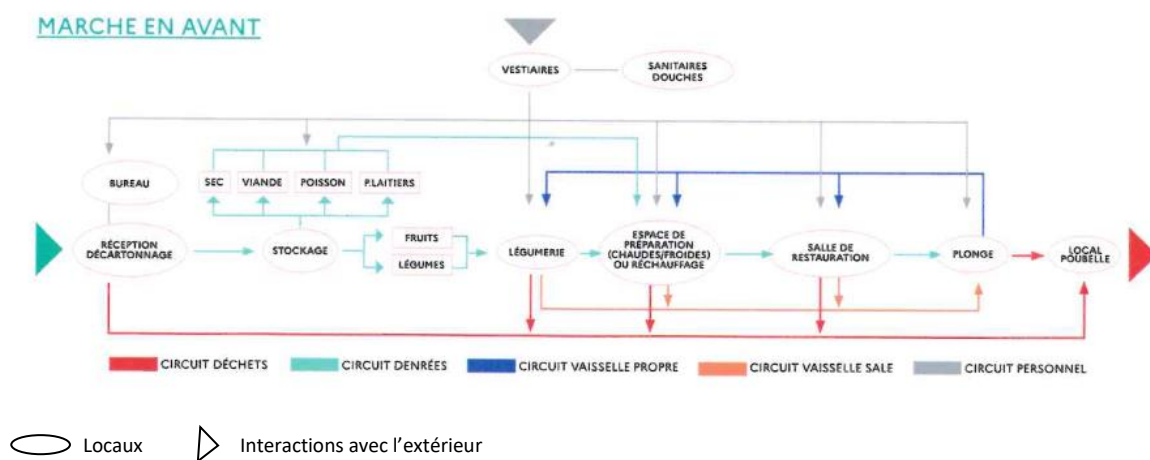
Les questions de restauration scolaire et de choix des modes de production font l'objet de stratégies territoriales :

- La production centralisée des repas développée dans une cuisine centrale
- La production de repas dans des cuisines de préparation au sein des établissements

Les usages



Les règles de propreté, d'hygiène et de sécurité sont primordiales. Parallèlement, les flux de denrées et de personnel doivent être bien organisés. Le principe de la « marche en avant » qui permet de dissocier les circuits propres et sales, permet de garantir un strict respect des règles d'hygiène.



La gestion des déchets peut être facilitée par un système de tri auquel participent élèves et personnels. Cet espace fait le lien entre la salle de restauration et la zone de plonge.



Au collège Marie- Amélie Le Fur, l'espace de restauration est spacieux et lumineux. Il contient environ 300 places pour le repas des élèves. Une salle des commensaux est attenante pour les personnels. Deux services sont proposés sur la pause méridienne sous la forme d'un self. Un espace autonome de tri, collé à la zone de plonge, est proposé pour tous.



Zone de préparation



Zones de stockage



Zones de plonge



VII- Les parcours éducatifs- Le CESCE



Les parcours éducatifs sont inscrits dans la **Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République** du 8 juillet 2013.

Un parcours éducatif désigne un ensemble structuré, progressif et continu d'enseignements, non limité à une discipline et de pratiques éducatives, scolaires et extrascolaires, autour d'un thème.

L'élève construit des compétences et acquiert des connaissances en fonction des expériences, des rencontres et des projets auxquels il participe. Ces parcours s'intègrent pleinement dans le cadre de l'instance du CESCE (Comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement).

VII.1 Le parcours Avenir



C'est un parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel, il est suivi par tous les élèves de la sixième à la terminale.

Voici les actions menées au collège Marie- Amélie Le Fur pour l'année 2024-25 :

- Le forum des métiers en 5^{ème} et en 3^{ème} est organisé chaque année fin janvier, un vendredi après-midi par Mme Baille, professeure documentaliste et M. Granjon, professeur d'histoire-géographie. A cette occasion, ne trentaine de parents d'élèves viennent présenter leur métier aux élèves.
- Forum de l'enfance en lien avec la CAF, le département 77, la DSDEN
- Découverte des métiers techniques avec l'association « Elles bougent » de Disneyland
- Exposition métiers
- Semaine de l'industrie
- Sensibilisation, orientation
- GPDS : groupe de prévention du décrochage scolaire
- Ouverture des ateliers SEGPA
- Devoirs faits :de nombreux créneaux de « devoirs faits » sont proposés aux élèves du collège.

Référente : Mme EBERHARDT et les professeurs principaux.



VII.2 Le parcours d'éducation artistique et culturelle



Le parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) a pour ambition de favoriser l'accès de tous les élèves à l'art à travers l'acquisition d'une culture artistique personnelle.

Le collège de Coubert a vu se mettre en place plusieurs événements pour développer l'ouverture culturelle et artistique :

- Développer l'esprit artistique et culturel « Le Louvre de Marie-Amélie Le Fur ».

M. SOIGNEUX, Chef d'établissement, souhaite faire du hall du collège un lieu d'expositions permanentes afin de mettre en lumière les productions des élèves et le travail des enseignants.

Référente Mme GAGEAN, professeur d'arts plastiques, qui est à l'initiative des deux

Premières expositions qui se sont tenues en novembre et décembre 2024.



- Théâtre pour tous avec la compagnie L'Emporte-voix.

Le 22 janvier 2025, toutes les classes de 4e ont assisté à une représentation théâtrale au collège : adaptation du Horla de Maupassant

Référente : Mme DESMOULINS, professeur de français, pour l'initiative culturelle.



- Le Concours des talents

- Blog artistique et culturel sur l'ENT77

- Projet « Un jour au musée »

- Promotion de la lecture (participation au Prix des Incorruptibles, participation au concours « Suspense en Seine-et-Marne »)

- PAC inter-degré avec l'élémentaire en lien avec le Théâtre de Sénart et un artiste circassien en résidence

- Projet inter degré CM2, 6^{ème}, 5^{ème} SEGPA ; représentation et résidence avec la participation de la CCBRC et de l'UGECAM Le vaisseau

- Ateliers culturels (Arts plastiques, Flamenco, théâtre, culture asiatique, club Ludo)

- Projet théâtre Shakespeare

- Projet interdisciplinaire SLAM « Libère ta voix »

- Réalisation du spectacle de fin d'année

VII.3 Le parcours éducatif de santé



Le parcours éducatif de santé permet de structurer la présentation des dispositifs qui concernent à la fois la **protection de la santé** des élèves, les activités éducatives liées à la **prévention** des conduites à risques et les activités pédagogiques mises en place dans les enseignements.

A Coubert, les professeurs, l'infirmière, la psychologue scolaire et des intervenants extérieurs ont mené les actions suivantes :

- Sensibiliser les élèves, les former de façon ludique
- Accompagner les élèves et les parents des élèves à besoins particuliers
- Travail en restauration sur le tri sélectif
- Vaccination HPV : l'infirmière scolaire, Mme Barna et l'Hôpital de Melun



- Sport et santé :
 - * Intégration : randonnée 6^{ème}
 - * Cross inter district Brie Sénart
 - * Laser Run 3^{ème}
 - * Association sportive élèves/ professeurs
- Atelier « Gestion des émotions »
- Sciences et santé par les professeurs de SVT
- Animation « Les écrans, danger, sensibilisation » par la psychologue scolaire
- Projet interdisciplinaire physique/ éducation musicale : fréquences sonores trop élevées et conséquences

VII.4 Le parcours citoyen



Le parcours citoyen a pour objectif de faire des citoyens libres et responsables. Adossé aux enseignements, en particulier l'enseignement moral et civique (EMC), l'éducation aux médias et à l'information (EMI).

Il concourt à la **transmission des valeurs et principes de la République** en abordant les grands champs de l'éducation à la citoyenneté : la laïcité, l'égalité entre les femmes et les hommes et le respect mutuel, la lutte contre toutes les formes de discrimination, la prévention et le combat contre le racisme et l'antisémitisme, contre les LGBTphobies, l'éducation à l'environnement et au développement durable, la lutte contre le harcèlement.

Ce parcours prend également appui sur la **participation de l'élève à la vie sociale et démocratique** de la classe et de l'école ou de l'établissement.

Dans l'établissement, des **actions fortes** ont été mises en place :

- Lutter contre le **harcèlement**, responsabiliser les élèves, mise en place de la cellule PHARE
Référénte Mme Yessad, professeur d'EPS
- Création de la **salle de confiance** animée par 2 personnes en service civique
- **Commémoration** du 11 novembre et du 8 mai
- **Prévention de la violence**, du cyberharcèlement et animation sur les nouvelles technologies par la Gendarmerie
- Formation des ASSEC 6^{ème} (assistants de sécurité) par le SDIS 77
- Sensibilisation au handicap avec le sport partagé SEGPA/EPS
- Atelier développement durable, projet collège nature ; Référénte Mme Gusse, professeur de SVT

VII.5 Le CESCE

« **Le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement** (CESCE) s'inscrit dans le pilotage de chaque établissement scolaire du second degré. C'est une instance de réflexion, d'observation et de proposition qui conçoit, met en œuvre et évalue un projet éducatif en matière d'éducation à la citoyenneté, à la santé, et à l'environnement et au développement durable, intégré au projet d'établissement. Il organise également le partenariat selon les sujets éducatifs à traiter ». Sa mission est d'apporter de la cohérence dans le programme éducatif du collège et de fédérer des actions dans une démarche globale et efficace (Eduscol, *Le CESCE*).

VIII-Ouverture artistique et culturelle en faveur des élèves



Chaque année, sur la pause méridienne, les élèves peuvent bénéficier d'ateliers animés par les professeurs.

VIII.1 La chorale

Animatrice : Madame André, professeur d'Education Musicale

Objectifs :

- S'engager dans un projet qui anime la vie de l'établissement
- Développer un sentiment d'appartenance et de participation à un effort collectif
- Développer les compétences psychosociales, l'estime de soi, l'altruisme, la concentration, la mémorisation et la rigueur. La chorale comme facteur de réussite scolaire et de développement du bien-être des élèves.

Description :

- Développer, pour les élèves, l'aisance vocale, l'art du travail en équipe et en coopération et le travail sur sa propre technique et son aisance vocale.
- Développer une production vocale habile grâce à la respiration coordonnée, à la formation des voyelles, au placement tonal et à la diction.
- Travailler la mémorisation par la répétition.
- Préparer des chansons mêlant solistes et chœur en vue d'une prestation de fin d'année.

VIII.2 Estime de soi

Animatrice : Madame CIKOJEVIC, professeur d'histoire et géographie.

Objectifs :

- Comprendre ce qu'est l'estime de soi et comment il se construit progressivement.
- Identifier ce qui pose problème et peut bloquer la confiance en soi.
- La gestion des émotions est ainsi abordée comme élément pouvant renforcer l'estime de soi, et empêcher de perdre les points de confiance.
- Construire leur estime d'eux

Description

- Apprendre des outils pour gérer les émotions, mais aussi pour les accepter parfois
- Côté pratique: lever les bloquants face à une évaluation

VIII.3 Développement durable

Animatrice, Madame GUSSE, professeur de SVT

Objectifs :

- Faire prendre conscience aux élèves que la protection de l'environnement est le grand défi de notre siècle
- A partir d'un constat de notre environnement au collège, montrer les conséquences sur l'environnement et trouver des solutions à notre échelle pour limiter notre impact (éco gestes, réduire déchets alimentaires et plastiques, déplacement des collégiens, éviter les gaspillages (alimentaires, eau, électricité), place à la nature dans le collège (demande d'adhésion à collège nature)

Description :

- Fabrication de cahier de brouillon avec feuilles utilisées (recyclage)
- Place à la nature, biodiversité (adhésion à collège nature)
- Réduire les déchets alimentaires (travail à mener avec la cantine) et plastiques (recyclage de bouchons, stylos et tubes de colle)
- Eviter les gaspillages d'eau, d'électricité dans le collège : actions à mener
- Recyclage des cartouches d'imprimantes
- Inscription à Ma Petite Planète

VIII.4 Arts plastiques

Animatrice : madame GAGEAN, professeur d'Arts Plastiques

Objectifs :

- Orienter la pratique des élèves sur le thème du sport pour faire écho au nom du collège et prolonger les Jeux Olympiques et Paralympiques
- Réaliser une exposition des créations au fur et à mesure de l'année

Description :

- Travailler sur le pantin comme aide à la réalisation de silhouettes d'athlètes en 2D
- Travailler le pantin comme élément principal d'une création en 2D
- Création en volume à partir d'objets de récupération
- Création d'une œuvre commune en extérieur

VIII.5 Web radio

Animatrice : Madame Baille, professeur documentaliste

Objectifs :

- Découvrir le format radio, créer un media scolaire
- Utiliser sa créativité au service d'un projet commun
- Présenter le collège, les goûts personnels des élèves

Description :

- Apports théoriques sur le format radio, le vocabulaire (podcast, sons de la radio)
- Rédaction des papiers, interviews, formats choisis par les élèves
- Enregistrements et habillage sonore de la radio
- Diffusion de l'émission et conception de l'émission suivante

VIII.6 Jeux de société

Animateurs : Mme BAILLE, professeur documentaliste et M. PEREIRA DA SILVA, professeur de mathématiques

Objectifs :

- La maîtrise de la langue française : expression orale, enrichissement du vocabulaire dans le cadre de jeux d'expression
- Principaux éléments de mathématiques et culture scientifique et technologique :
 - « mobiliser des raisonnements qui permettent de résoudre des problèmes »
- Mobiliser ses compétences pour les jeux en faisant intervenir du calcul
- Compétences sociales et civiques :
 - « Maîtriser, comme individu et citoyen, les règles élémentaires de la vie en société et de les mettre en œuvre dans le cadre scolaire »
- Apprendre une règle, apprendre à jouer avec d'autres
- Gérer sereinement la victoire, l'échec, l'adversité
- Autonomie et initiative :
 - être autonome dans son travail
- s'engager dans un projet et le mener à terme. Construire une stratégie, planifier des actions de jeux

Description :

- Découvrir différents jeux de société (de rôle, de plateau, de stratégie),
- Etre en capacité de jouer ensemble
- De perdre et de recommencer, d'adapter ses stratégies

VIII.7 Clubs échecs

Animateur : M. PEREIRA DA SILVA, professeur de mathématiques

Objectifs :

- Initiation des élèves aux échecs : apprentissage des déplacements et règles du jeu
- Etudes des premières stratégies du jeu : développement des capacités d'analyse et d'anticipation
- Fair- Play et arbitrage des parties : respecter l'adversaire et apprendre à arbitrer un match.
- La coopération et le travail en équipe
- Adopter une attitude de réflexion

Description :

- Résolutions de problèmes et théorie des échecs.
- Mise en pratique des théories sur une partie d'échecs.

VIII.8 Théâtre

Animateur : Mme DESMOULINS, professeur de français

Objectifs :

- Maîtrise de l'oral : favoriser la prise de parole, développer l'aisance à l'oral, améliorer la qualité des prises de parole (élocution, clarté, pertinence, richesse du vocabulaire)
- Civisme : développer la connaissance de soi et la confiance en soi, partager des expériences en groupe, respecter la parole et la personnalité de chacun, affirmer et assumer son identité et sa différence.
- Connaissances : improvisations à partir de situations quotidiennes (jeu sur la palette des émotions, des sentiments, des réactions), mise en scène de sketches et d'extraits de pièces de théâtre (travail de réécriture) et écriture théâtrale (saynètes).
- Préparation d'un petit spectacle de fin d'année (en coordination avec les autres ateliers sur le thème de la découverte de l'autre, de la différence et de la tolérance).

Axe du projet : les pratiques artistiques et culturelles pour tisser des liens au-delà de nos différences.

Description :

- Relaxation, concentration, respiration
- Echauffement physique, préparation corporelle
- Placement de la voix, exercice d'articulation
- 1 ou 2 exercices d'improvisation
- Ecriture de canevas de saynètes/ mise par écrit des idées nées de l'improvisation
- Mise en scène/ improvisation sur les canevas de la séance précédente ou sur des textes (extraits de pièces, de récits, poèmes, chanson...)

VIII.9 Culture asiatique

Animateur : Mme MONPIERRE, professeur de français

Objectifs :

- Découvrir de nouvelles cultures et de nouveaux modes de vie opposés aux nôtres
 - Partager une passion commune- Projets communs ou individuels
 - S'exprimer et participer à des discussions ouvertes/ débats
 - Exploiter ses talents pour les projets de l'atelier.
 - Espace de discussion, de découverte, de lecture, de partage et d'apprentissage autour d'une culture différente de la nôtre
 - Des partenariats pourront être mis en place avec d'autres ateliers tels que l'atelier artistique, webradio.
- Les élèves pourront lors de l'atelier écrire des articles sur un thème précis de la culture asiatique (mode, cinéma, nourriture...) qui pourront intégrer un futur blog que nous mettrons en place.

Description :

- Découverte des cultures de l'Asie orientale, principalement les cultures japonaises, coréennes et thaïlandaises (langue, culture littéraire et cinématographique)
- Apprentissage de l'alphabet coréen (écrire son prénom, se présenter)
- Apprentissage de mots japonais afin de pouvoir les réutiliser dans l'atelier
- Lecture de mangas+ recommandations
- Voyager en Asie (Corée du Sud, Thaïlande)

VIII.10 Booster sa confiance en soi

Un nouvel atelier « Bien-être et parole » animé par Mme PAULO, Psychologue de l'éducation nationale.

Objectif

- Développer la confiance en soi
- Se sentir plus à l'aise à l'oral ou en groupe
- Apprendre à mieux gérer ton stress (contrôles, examens...)
- Croire en tes capacités
- Découvrir des techniques concrètes pour te sentir plus fort(e) au quotidien

Description :

- Réaliser des exercices pratiques
- Echanger en petit groupe
- Connaître des astuces à utiliser tout de suite dans ta vie de tous les jours

IX- La pédagogie au service d'un climat scolaire serein



IX.1 Le projet d'établissement

FICHE –LE PROJET D'ETABLISSEMENT DU COLLEGE MARIE-AMELIE LE FUR

2024-2028

AXE 1 : ASSURER LA RÉUSSITE DU PARCOURS SCOLAIRE DE TOUS LES ELEVES

Objectif 1 : s'épanouir dans les apprentissages

a) Liaisons

- Liaison CM2 / 6e
- Après la 3e
- Liaison collège / lycée
- Visite des lycées de secteur, découvertes des filières
- Liaison avec le lycée Bougainville (SEGPA et ateliers)

b) Renforcer l'accompagnement des élèves à besoins particuliers

- LPI : prendre en compte l'inclusion PAP, PPS, PAI, PPRE...
- Fiche de suivi, commission éducative, classe relais, tutorats...
- La SEGPA : un modèle de gestion des EBP → adaptations, utilisation de matériel adapté, mise en place d'un padlet
- Co-intervention équipe SEGPA-PLC
- Travail conjoint équipe éducative, pédagogique et socio-médical
- Prise en compte de la précocité → développer un protocole
- Prise en compte particulière des troubles annexes
- Prise en charge des élèves décrocheurs
- CASNAV
- Organiser des formations entre professionnels (transmission de connaissances acquises durant nos formations :
Ludo pédagogie, classe adaptative, identifier des élèves en cours de décrochage...)
- Projets d'accompagnement
- Equipes éducatives
- Mini-stages
- Projet estime de soi, gestion des émotions, affronter le stress des examens
- Projet sport partagé (SEGPA)
- Lien avec les AESH, mise en place de protocole d'accompagnement des EBEP*
- Utilisation du logiciel SONDO pour une lecture adaptée
- Le BAR (Bureau d'Aide Rapide)

c) Des projets communs

- 1/4 d'heure lecture
- Projet Voltaire / Mots en or
- Mots en or
- Bal des 3^e
- Atelier fluence lecture

Objectif 2 : stimuler l'autonomie, la persévérance et l'engagement

- Développer l'estime de soi et donner confiance
- Promouvoir la persévérance (semaine de la persévérance)
- Lutter contre l'absentéisme
- CDI
- Engager les élèves dans des concours
- Élection des éco-délégués
- FSE
- Élèves élus au CVC (organisation de diverses actions/événements : ex : journée de l'élégance)
- Projets avec des associations locales (épicerie solidaire, Association des chiens guides d'aveugles, ...)
- Tutorat par les pairs
- Projets interdisciplinaires (avec le professeur documentaliste, au sein des équipes pédagogiques, SEGPA/ Enseignement Général, Escape game)
- Mise en place d'ateliers périscolaires facultatifs
- Proposition de menus de cantine, choix du carnet de correspondance

Objectif 3 : accompagner le parcours des élèves

- Parcours numériques
- Parcours ESCE
- Parcours EAC
- Parcours avenir : stages 4e (SEGPA) et 3e (Général et SEGPA), forum des métiers, Girl's Day, visites de plateaux, trivial poursuite « à la découverte de mon avenir en 3e techniques, mini-stages, PAFI (Parcours aménagé de formation initiale)
- CFG/DNB/DNB Pro

AXE 2 : CONSTRUIRE LE CITOYEN RESPONSABLE ET ENGAGE DE DEMAIN
--

Objectif 1 : vivre ensemble

- Politesse, courtoisie
- Codes sociaux, relations d'autorité
- Impliquer les parents : table ronde « nos ados et les écrans »
- Lutter contre le harcèlement et les violences

Objectif 2 : l'élève avenir du monde

- Sens du devoir, de mémoire
- EDD

Objectif 3 : les risques et la prévention

- Risques numériques

- Prendre soin de son corps et de sa santé
- Eduquer à la sécurité, aux gestes qui sauvent
- Comprendre la notion de responsabilité
- Les relations saines ou toxiques (Education à la sexualité)

Objectifs	Mesure	Action
Vivre ensemble	– Lecture active du R.I – Codes sociaux et comportements de l'élève – Punitons/ Sanctions / Récompenses – Chartes de laïcité – Valorisation de l'élève – Implication des parents – Sentiment d'appartenance à une collectivité	– Intervention sur le harcèlement – Journée d'intégration 6° – Epicerie solidaire – Choix couverture C.C – Réunion parents/profs – Journée de l'élégance – Enfance et partage – Action handisport 4^e
Elève avenir du monde (EDD / Devoir de mémoire)	– Eduquer les élèves EDD – Orientation – Parcours citoyen / Parcours avenir – Réflexion sur la défense. – ODD – EOC 3°	– Eco délégués (opération collège nature) – Obtention label E3D – Forum des métiers – Stage de 3° / Rapport de stage – Visites des lycées – Recyclage matériel solaire, bouchons, billes, correcteurs et bâtons de colle/Cahier de brouillon - Partenariat association « Elles bougent »
Risques et préventions	– Harcèlement / cyber-harcèlement – Prendre soin de son corps et de sa santé – Les gestes qui sauvent – Être responsable – PPMS / Exercices incendie – Salle de confiance – Phare	- Intervention PSY-EN 6° « mes écrans et moi, gérer mon identité numérique » – Epi Sport et santé 5° → 3° – Intervention sur la sexualité 4° et 3° – Petit déjeuner 6° → 3° – ASSEC – Prévention routière – Violences et incivilités 6° gendarmes de prévention – Réseaux sociaux 5° gendarmes de prévention – Infraction 4° gendarmes de prévention

Objectif 1 : renforcer l'éducation artistique et culturelle

- Chorale
 - Participation au Festival Académique de Chant Choral
 - Projets : musique, arts et autres disciplines
 - Projet théâtre cirque 6ème
 - Projet théâtre en partenariat avec le Vaisseau pour toutes les classes de SEGPA.
 - Atelier théâtre
 - Projet chorale/ théâtre avec représentation en fin d'année
 - Classes à projet
 - Classe d'eau 6ème (SVT, Physique-Chimie, EPS, Histoire, Musique, CDI)
 - Projet EMI radio (4ème SEGPA)
 - Concours
 - Concours des talents
 - Les mots en or
 - Le prix des Incos (CDI)
 - Collège nature
 - Projet ludothèque CDI
 - Atelier web-radio (media scolaire)
 - Projet journal (segpa 5^e)
 - Représentation en présence des familles des différents ateliers, expositions, démonstrations d'EPS... lors de portes ouvertes en fin d'année
 - En route vers les musées pour toutes les classes de SEGPA
- La découverte du patrimoine de Seine et Marne par tous les collégiens avec par exemple les visites du musée de Nemours (6e), du château de Blandy les tours (5e), du château de Fontainebleau (4e), musée de la Grande Guerre à Meaux (3e).

Objectif 2 : s'ouvrir à l'international

- Renforcer l'apprentissage des langues
 - Concours Big Challenge anglais
 - Semaine des langues
- Promouvoir l'allemand
- Voyages scolaires (sur accord du chef d'établissement et selon le budget disponible)
 - Voyage en Andalousie niveau 4^{ème} (sur accord du chef d'établissement et selon le budget disponible)
 - Voyage au Royaume-Uni et/ ou République d'Irlande (niveau 4ème ou 3ème) (sur accord du chef d'établissement et selon le budget disponible)
- Atelier Flamenco
- Atelier culture asiatique

Objectif 3 : promouvoir la pratique sportive

- Proposer une offre multiple d'activités à l'AS.
- Valoriser les SEGPA par le sport partagé (SEGPA option sport)
- Réaliser une large programmation des APSA.

- Sensibilisation aux handicaps.
- Label JO 2024
- Voyage au ski niveau 5ème
- Sortie patinoire SEGPA

IX.2 Les projets pédagogiques



Collège au cinéma s'inscrit dans le parcours Ma classe au cinéma. Découvrir des œuvres cinématographiques lors de projections organisées spécialement à leur intention dans les salles de cinéma et de se constituer ainsi, grâce au travail pédagogique d'accompagnement conduit par les enseignants et les partenaires culturels, les bases d'une culture cinématographique. Il est également question d'aborder le cinéma en tant qu'art pour contribuer à l'éducation artistique et culturelle des élèves.

Référente : Madame Desmoulins



Les classes de défense et de sécurité globale (CDSG) contribuent activement à la formation de la personne et du citoyen ainsi qu'aux quatre parcours éducatifs. Ces classes sont construites à l'initiative d'une équipe pédagogique d'un établissement, autour d'un projet interdisciplinaire d'éducation à la défense et qui se voit concrétisée grâce à un partenariat avec une unité relevant des forces de défense et de sécurité. Les moments d'échanges entre les élèves et les personnels des corps en uniformes en constituent les temps forts. Les CDSG sont une priorité ministérielle.

Projet en perspective

Référente : Madame Yessad



Projet Master class 3^e, en lien avec la Compagnie de L'Emporte-voix

Profitez de la venue d'un comédien professionnel pour encourager vos élèves à la prise de parole en public, au jeu théâtral ou à la diction d'un texte selon des méthodes initiées par l'artiste. Grâce à une alternance entre démonstration du comédien et expérimentation de la méthode par les élèves, l'ensemble de l'assistance est amenée à prendre conscience des compétences à développer pour mettre en voix et en vie un texte littéraire ou pour produire un oral performant.

Les élèves pourront bénéficier :

- d'un brainstorming et d'exercices collectifs : la respiration, l'articulation, la pose de voix
- d'exercices individuels : le langage non verbal, la posture, le corps
- d'exercices en binômes : la concentration, le regard, la sphère d'intimité
- d'une mise en scène de textes littéraires
- de création de happenings poétiques
- de simulation d'épreuves orales...

Référente : Madame Desmoulins





La maîtrise du français est essentielle pour réussir sa scolarité et sa vie professionnelle et citoyenne. Grâce à cette solution d'entraînement, nos élèves améliorent leur niveau en orthographe, en grammaire et en expression écrite et orale. Ils s'entraînent en classe ou à la maison et retiennent ce qu'ils apprennent grâce à la technologie de l'Ancrage mémoriel®.

- Parcours en ligne personnalisé à chaque élève.
- Portail de suivi pour l'enseignant.
- Utilisation en classe grâce au mode présentiel et/ou en autonomie sous forme de devoirs.

Lien vers le site du projet Voltaire : <https://www.projet-voltaire.fr/>

Référents : l'équipe de lettres

En 4^{ème}, travailler autour du slam dans les deux disciplines concernées, et plus particulièrement avec une intervenante qui mènera un temps de découverte et de travail avec les élèves pour produire un texte et proposer une restitution aboutie (une prestation slamée ou une captation vidéo...) autour de l'égalité filles / garçons.



Préparer les élèves aux passations des oraux du CFG, du DNB et à la méthodologie pour les écrits des différentes épreuves



Pour les 3^{ème} : séquence street art menée en cours d'anglais et d'espagnol (découverte d'un type d'art, d'artistes, de techniques artistiques, travail sur la biographie...).

Référents : professeurs d'anglais et Madame Gagean

Le son est un élément omniprésent dans notre quotidien, mais sa nature et ses effets sont souvent mal compris par les élèves.

Ce projet interdisciplinaire vise à leur faire découvrir les propriétés physiques du son, sa richesse musicale, ainsi que ses effets potentiellement nocifs sur la santé.

Inscrit dans les programmes de sciences physiques et d'éducation musicale du cycle 4, ce projet permet également une ouverture culturelle grâce à la rencontre avec un orchestre professionnel et une sortie pédagogique au Palais de la découverte.

Ces temps forts renforceront l'ancrage des apprentissages en leur donnant une dimension concrète et sensible.

Référents : Monsieur Rio et Madame Eberhardt



Le collège a été retenu pour la mise en place du programme UNPLUGGED qui représente un programme de 12 séances pour prévenir les addictions et développer les CPS, compétences psychosociales. Ce projet concernera une classe de 5e .

Référente Madame Paulo

Street art – Niveau 3ème

Séquence menée en cours d'anglais et d'espagnol (découverte d'un type d'art, d'artistes, de techniques artistiques, travail sur la biographie...).

Enseignantes référentes: Mme ROGER (anglais) – Mme LIEGE (anglais) – Mme JABLONSKI (espagnol) – Mme GAGEAN (arts plastiques)



BANKSY, un artiste de Street Art

Qui est Banksy ?

Personnage mythique de la scène graffiti, Banksy est identifié comme un artiste revendicateur. Il aime provoquer, choquer voire perturber la société et c'est ce qui fait toute l'importance de son œuvre. Malgré sa capacité à transgresser les règles, il demeure à ce jour un vrai mystère puisque sa vraie identité n'a jamais été dévoilée. Selon toute vraisemblance, Banksy serait un artiste du Street Art originaire de Bristol, en Angleterre. Philanthrope, anti-guerre et révolutionnaire, l'artiste prend son art comme moyen de communication pour exprimer son mécontentement envers certains faits de société, certaines situations politiques ou même certaines décisions adoptées par de grands dirigeants.

Selon certaines sources, son vrai nom serait Robin ou Robert Banks mais, encore une fois, rien n'est certain. Banksy tient à garder l'anonymat, tout comme l'esprit du graffiti, qui consiste en la réalisation d'œuvres dans le plus pur secret. Son art est un mélange d'ironie, d'irrévérence et d'humour.

L'énigme Banksy reste complète quant à son identité mais une chose est certaine : ses graffitis ont commencé à apparaître à Bristol vers 1993. Dix ans plus tard, ses œuvres couvraient les murs du Royaume-Uni, mais aussi de Paris, de Vienne, de San Francisco et de Barcelone.

L'art de Banksy : techniques

Banksy est un des artistes les plus polyvalents et inspirants. Ses œuvres sont de loin très percutantes.

Il n'hésite pas à donner vie à des personnages dessinés préalablement en pochoirs. Bien sûr ses œuvres ne s'arrêtent pas uniquement au Street Art. Il réalise aussi des peintures sur Canovas et des sculptures avec la même optique : chambouler la conscience collective et frapper fort sur la politique, les faits de société, l'actualité et la guerre.



X- Le sport à l'honneur, comme levier d'un bon climat scolaire



X.1 Marie- Amélie LE FUR - Portrait

Marie-Amélie Le Fur est une **athlète handisport française** née le 26 septembre 1988 à Vendôme (Loir-et-Cher).

Elle est détentrice :

- de neuf médailles lors des Jeux paralympiques :
- deux médailles d'argent lors de l'édition de Pékin
- trois médailles lors de l'édition de Londres,
- trois médailles, dont deux en or lors de l'édition de Rio
- une médaille d'argent lors de l'édition de Tokyo.

Son palmarès est également complété par **douze médailles mondiales, dont quatre titres de championne.**

Elle est élue en décembre 2018 **présidente du Comité paralympique et sportif français.**

Elle pratique l'athlétisme depuis l'âge de 6 ans et voulait devenir pompier professionnel. Mais à la suite d'un accident routier de scooter, le 31 mars 2004, elle est amputée de la jambe gauche sous le genou. Elle recommence cependant à courir quatre mois après, jour pour jour, le 31 juillet 2004.

Elle prend contact avec la Fédération Handisport très rapidement après son accident, dans l'optique de reprendre une dynamique positive au sein de sa famille après ce drame l'ayant rendue handicapée. Son besoin de courir ne l'a pas quittée. Cependant, au début, elle ne souhaitait pas se confronter tout de suite avec ses anciens camarades sportifs dans son club, de peur du jugement. Elle savait en effet que son état ne lui permettrait pas d'être au même niveau qu'eux.

En raison de son handicap, Marie-Amélie Le Fur prend part aux épreuves T44 (amputés des membres inférieurs).

Lors des championnats du monde paralympiques d'athlétisme 2006, à Assen aux Pays-Bas, elle finit deuxième au saut en longueur, au 100 mètres et au 200 mètres.

Aux Jeux paralympiques d'été de 2008, elle remporte deux médailles d'argent sur le 100 mètres et le saut en longueur.

Elle remporte le 100 mètres et le 200 mètres des championnats du monde paralympiques d'athlétisme 2011, à Christchurch en Nouvelle-Zélande.

Le 23 juin 2012, elle bat le record du monde féminin handisport en saut en longueur avec une distance de 5,43 mètres.

Lors des Jeux paralympiques d'été de 2012 à Londres, elle remporte une médaille de bronze en saut en longueur puis sa première médaille d'or sur 100 mètres (13 s 27) et termine la compétition par une médaille d'argent sur 200 mètres (26 s 76). Marie-Amélie Le Fur lors des Championnats du monde handisport 2013.

En 2013, elle devient **triple vice-championne du monde** lors des mondiaux disputés à domicile à Lyon : elle obtient la médaille d'argent sur les 100 mètres, 200 mètres et le saut en longueur. L'année suivante, lors des championnats d'Europe disputés à Swansea, elle remporte le titre du 400 mètres, établissant avec un temps de 61 s 41 un nouveau record mondial et la médaille d'argent du saut en longueur.

Aux Championnats du monde de Doha, le 22 octobre 2015, elle remporte la finale du saut en longueur avec 5,84 mètres, nouveau record du monde mais non homologué à la suite d'un vent trop favorable. Malgré cela, elle bat ce record du monde avec 5,74 mètres en vent régulier. Elle termine ensuite deuxième de la finale du 200 mètres derrière la Néerlandaise Marlou van Rhijn. Le 28 octobre, elle remporte un second titre mondial lors de ces championnats en devenant la première femme sous la minute dans sa catégorie sur 400 mètres avec 59 s 30. Le lendemain, elle s'incline en finale du 100 mètres face à van Rhijn, réalisant 13 s 12 (record de France) derrière le record du monde de la Néerlandaise avec 12 s 80.

Aux Jeux paralympiques de 2016 à Rio de Janeiro, elle décroche trois médailles dont deux médailles d'or, une première en saut en longueur en battant le record du monde (désormais à 5,83 mètres) et une seconde sur 400mètres également en battant le record du monde (désormais à 59 s 27). La troisième médaille étant en bronze sur 200 mètres.

Elle décide après les Jeux de faire une pause sportive pour se consacrer à la candidature de Paris 2024. Elle a un autre projet, avoir un enfant. Quelques jours avant le terme, elle est victime d'une pré-éclampsie foudroyante, perdant son enfant. Elle se fixe alors l'objectif de participer aux championnats d'Europe disputés en août à Berlin.

Elle obtient sa qualification en remportant le titre de **championne de France du saut en longueur** à Belfort en réussissant 5,29 mètres. Après avoir rempli un rôle de consultante avec France Télévisions lors des championnats d'Europe des valides, elle remporte un nouveau titre européen en s'imposant lors du saut en longueur, où elle établit **un nouveau record du monde avec 6,01 mètres**

X.2 Le sport au collège de Coubert

Les installations sportives adossées au collège Marie-Amélie Le Fur de Coubert permettent la pratique du sport dans un cadre très agréable.

De très nombreuses actions initiées par l'équipe de professeurs d'EPS tout au long de l'année scolaire.



Objectifs :

- Promouvoir les activités de l'AS afin de permettre l'accès à la culture sportive scolaire
- Communiquer sur les actions.



Journée nationale du sport scolaire (JNSS) le mercredi 17 septembre 2025



Journée
d'intégration 6ème
8 et 9 septembre

Objectifs :

- Mieux se connaître dès le début de la scolarité au collège d'élèves à élèves et d'élèves à adultes
- Connaître le milieu géographique et la biodiversité de l'environnement proche
- Décrire son environnement avec des composantes biologiques et anthropiques. Mesurer les conditions de vie de deux écosystèmes.
- Réaliser une première approche de la notion « Devoir de mémoire » par la visite du cimetière allemand de Solers et du viaduc de Barneau.
- Conforter l'appartenance à l'identité du collège en créant une activité de cohésion.

Objectifs :

- Agir avec et pour les autres en prenant en compte les différences.
- Proposer une activité demi-fond sous une forme plus ludique et motivante par la pratique du tir laser sur cible associé à la course



Inter-classes 3e « Laser Run »



Semaine Olympique et paralympique (SOP) fin mars - début avril 2026

La SOP a pour objectif de promouvoir la pratique sportive et de mobiliser la communauté éducative autour des valeurs citoyennes et sportives inscrites dans l'ADN de l'Olympisme et du Paralympisme. Il s'agit d'utiliser le sport comme moyen pédagogique dans les enseignements. Ce peut-être durant une leçon entière, une introduction de cours, au travers d'un travail demandé, une exposition, un film ...

Compréhension des **valeurs véhiculées** par cette profession, telles que la rigueur, la discipline et la confiance mutuelle, des qualités dont les élèves peuvent s'inspirer dans leur parcours scolaire.

Ouvrir les esprits des élèves et les encourager à envisager des métiers qu'ils n'auraient peut-être pas imaginés.



Cross training Gendarmerie 3e



SEGPA et sport

Objectifs :

- Intégration de la notion de handicap au sein du groupe SEGPA mais également pour tout l'établissement.
- Mis en valeur de tous ces élèves « à parcours particuliers ».
- Augmentation de l'estime de soi et acquisition de la notion d'effort.



1^{er} cross du collège

Le 15 octobre 2025

Cf article en page 68



L'AS du collège

Les professeurs d'EPS proposent aux élèves de participer à différents temps sportifs :

- Athlétisme
- Gymnastique /Aérobic
- Judo
- Cross training (élèves et personnels)
- Badminton/ Tennis de table
- Basket
- Sport partagé



Sur les pas de Marie-Amélie Le Fur !

Ce mercredi 15 octobre 2025, les élèves de 6^{ème} et 5^{ème} du collège Marie-Amélie Le Fur ont pris d'assaut le parc municipal de Coubert à l'occasion du cross interne du collège.



Un retour tant attendu !

Qui ne se souvient pas avoir participé un jour au cross de son école ? Eh bien pour les élèves du collège MALF c'est chose faite ! Un événement qui devrait laisser à chacun d'entre eux un très beau souvenir impérissable ! Trois ans à peine après l'ouverture du collège, l'équipe EPS aura pleinement réussi la mission d'organiser un événement sportif à la hauteur des élèves de notre établissement.



Au rendez-vous ? Bonne humeur, entraide, encouragements et évidemment esprit de compétition et dépassement de soi pour tout le monde ! Pour les sportifs les plus aguerris comme pour les autres, tout le monde a pu trouver sa place sur la piste de course. Quoi de mieux qu'une journée en plein air pour défendre ces belles valeurs ?

Le triomphe des vainqueurs !

Nous pouvons féliciter l'ensemble de nos élèves pour leur bon esprit et pour tous ceux qui ont su dépasser leurs limites. Toutefois certains d'entre eux se sont particulièrement illustrés et nous nous devons de saluer leur performance !

En 6^{ème} chez les filles Perraton Liv (1^{ère}), David Salmon Manon (2^{ème}) et Amary Mayline (3^{ème}) se sont toutes les trois imposées ! Bravo à elles !



En 6^{ème} chez les garçons ce sont Manceau Noa (1^{er}), Venance Ruben (2^{ème}) et Makhoulou Liham (3^{ème}) qui ont intégré le podium. Félicitations messieurs !



En 5^{ème} chez les filles nous pouvons féliciter les sœurs BORRI Lili-Rose (1^{ère}) et Mina (2^{ème}) ainsi que Pena De Castro Shana (3^{ème}) ! Après les frères Lebrun au ping-pong peut-être les sœurs Borri en athlétisme dans quelques années ?



Enfin dans la catégorie garçons 5^{ème} nous pouvons saluer la performance de Trovato Malone (1^{er}), Jean Baptiste Lenny (2^{ème}) et Frejus Enzo (3^{ème}) !



Remerciements

Evidemment cet événement n'aurait pas été possible sans le dévouement de notre équipe d'EPS que nous remercions chaleureusement : Mmes YESSAD, COIRE et CRAVIC ainsi que M. BESSE qui ont su encadrer les élèves et les collègues du collège venus prêter mains fortes pour garantir le bon déroulement de la matinée. L'équipe de direction et la vie scolaire ont également répondu à l'appel. Merci à eux !

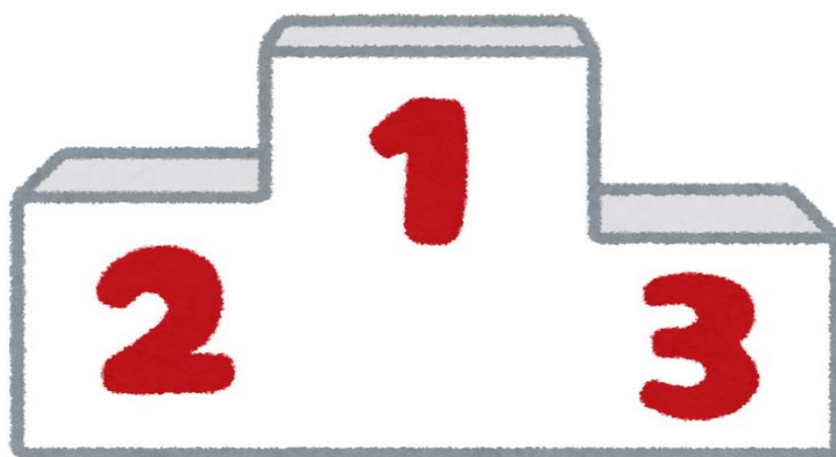


Enfin n'oublions pas nos élèves dispensés bénévoles qui ont mis la main à la patte en tant qu'éco-sportifs et Sport-Santé qui ont veillé avec Mme Gusse à la santé de nos athlètes à l'arrivée (prise de pouls) et au ramassage des déchets avant le retour au collège.



Article réalisé par M. JARJAT, professeur de Lettres

XI- Les concours pour identifier les talents et viser l'excellence



**2-Soirée des talents de
MALF**

*Spectacle de fin
d'année et finalistes du
concours des talents*

3- Concours de récitation

*Utilisez votre voix pour
faire vivre le poème.
6^{ème} / 5^{ème}*

1-Concours des talents

*Sur inscription, entre
musique/ chant,
théâtre, arts plastiques*

4-Championnat d'échecs

M. Pereira da Silva

9-Prix des Incorruptibles

*Susciter l'envie et le désir
de lire à travers des
actions lecture*



5-Concours

« Suspense en Seine-et-Marne »

*Lire et écrire des
nouvelles policières*

8-Concours

« Les mots en or »

*Le pouvoir de dire et
de comprendre par la
richesse des mots*

6-Concours

« Dix mois dix mots »

*Création littéraire et
artistique*

7-Le prix

« Non au harcèlement »

*Donner la parole aux
collégiens par la création
d'une affiche/ vidéo comme
support de projet à mener
dans l'établissement*

Descriptifs des concours

XI.1 Concours des talents

Mariama, assistante d'éducation, organise l'évènement avec enthousiasme.

M. SOIGNEUX a souhaité lancer le concours des talents de Marie-Amélie Le Fur pour mettre en lumière les élèves et leurs différents talents (musique, chant, danse, arts plastiques...).

Cette belle action permettra au plus grand nombre de s'exprimer et de s'épanouir autrement. Les élèves de tous les niveaux peuvent s'inscrire à ce concours en choisissant leur discipline. Un premier passage devant un jury déterminera les 3 premiers. Ceux-ci repasseront quelques temps après pour le palmarès final.



XI.2 Soirée des talents

C'est à travers les représentations des élèves et des professeurs les accompagnants, que cette soirée prend vie. Le zoom est fait sur des moments de gymnastique/ danse préparés tout au long de l'année sur les ateliers du midi.

La scène est également donnée aux élèves de l'atelier théâtre à travers de petits sketches ou scénettes. Lors de cette soirée, comme l'indique le flyer ci- après, parents et invités peuvent aussi entendre les finalistes du Concours des talents.

Livret de la soirée des talents – Juin 2025

MALF a un incroyable talent



Collège Marie-Amélie Le Fur – Coubert



Jeudi 5 juin 2025

PETITE HISTOIRE DU « TALENT »

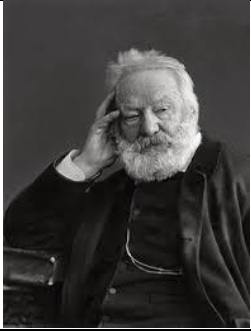
Du latin *talentum* (poids, monnaie).

Durant l'Antiquité, le talent était le poids du lingot, différent selon les pays.

Chez les Athéniens, le talent pesait environ vingt-sept kilos.

Le premier *Dictionnaire de l'Académie française* de 1694 propose un sens figuré du mot « talent » : « Don, nature, disposition et aptitude naturelle pour certaines choses, capacité, habileté ».

Le vrai talent est presque toujours modeste. Ainsi, encourageons et récompensons nos talents à l'occasion de notre soirée des talents du collège Marie-Amélie Le Fur de ce jeudi 5 juin 2025.

« Le trac, cela vient avec le talent. » Sarah BERNHARDT (1844 – 1923) Comédienne, peintre et sculptrice française	
	« Les grands artistes ont du hasard dans leur talent et du talent dans leur hasard. » Victor HUGO (1802 – 1885) Poète, dramaturge, romancier et dessinateur français
« Le talent, c'est une question d'amour. » Romy SCHNEIDER (1938 – 1982) Actrice germano-française	
	« Il faut mettre son génie dans sa vie et son talent dans ses œuvres. » Oscar WILDE (1854 – 1900) Écrivain, romancier, dramaturge et poète irlandais

PROGRAMME DE LA SOIREE

« Unir nos différences pour faire briller nos talents »

Ouverture par M. SOIGNEUX, Principal

Concours des talents – Remise des prix

Aérobic – Mme COIRE, Professeure d'EPS

Théâtre – Mme DESMOULINS, Professeure de Français et animatrice de l'atelier théâtre

Chorale – Mme ANDRE, Professeure d'Education musicale

Flamenco – Mme NOUVEL, Professeure d'Espagnol et animatrice de l'atelier flamenco

Clôture par M. SOIGNEUX, Principal

Pot festif

Les 13 élèves finalistes du Concours des talents

Niveau 6^e - DELELIS Chloé - SARRASIN Maélie - SERVIER Naomy - BUQUET Arielle - PREVOT Tina

Niveau 5^e - YAHYAOUI Maya - DA COSTA Cristiano - NAUDIER Léna - LAUDREN Louis - DURU Haley

Niveaux 4^e – 3^e - ELOSEL Noé - DA SILVA Tiffany - SHALCK Juliette

Talents!

« Le théâtre est une tribune. Le théâtre est une chaire. Le théâtre parle fort et parle haut »

Victor HUGO – Préface de *Lucrece Borgia*

Poète, dramaturge, romancier et dessinateur français (1802 – 1885)



Les élèves de l'atelier théâtre de Mme DESMOULINS

JARMELO L. Robin – HEURTEBISE Ambre– DUBUC Opale
– PONS Loane– VALLA Ambre– ALVES Elena – JEERASOO Emmy- SERVIER Naomy - BRIAND Lylas – BORRI Lili-Rose

« Le sport consiste à déléguer au corps quelques-unes des vertus les plus fortes de l'âme. »

Jean Giraudoux

Artiste, écrivain (1882 - 1944)

Les élèves du groupe aérobic de Mme COIRE

PERRET Océana, BORRI Lili-Rose, DA SILVA Mélina, SAUZER Jade, ALVES Elena, SILVA Emy, OLIVEIRA BRAINER Emily, BASSEKA NOUNGA Mirgia, TAYAR Inaya, CONTI Pauline, KAISER Emma, SIERRA QUENTIN Ilyana, KRAGBE Marie, BLANCHET Julie, VASSEUR Lily Anne, SAINT HILAIRE Wadonary, DAMATO Emeline, FTULISIAK Olivia, BRIGNAT PRIEUR Alix, THOUMAKED Melissa, BOULLERET TOUZELET Camille



« Chanter, c'est comme honorer l'oxygène. »

BJORK

Musicienne, chanteuse, autrice-compositrice-interprète, productrice et actrice islandaise née en 1965

	Les élèves de la chorale de Mme ANDRE BRIAND Lylas - BORRI Lily-Rose - BORRI Mina - OGET Lauréline - YAHIAOUI Maya - FRITSCH Lana - BOULLERET TOUZELET Camille - SACHE Aimy - LECOURT Océane - LE DUIGOU Maiwen - GRASSEAU Mathias - GRASSEAU Noémie - DEMISSY Amaury - LESEUL Nino - DOBRIN Zoé - COCHET CLAUSS Leia - BASSEKA Mirgia - BERBEGAL Sarah - DENIAU Lucie - DA COSTA Cristiano
---	--

**« Le Flamenco ne résout pas la guerre et n'empêchera pas la fin du monde,
mais il peut aider à garder la tête haute. »**

Israel GALVAN

Danseur et chorégraphe espagnol de flamenco né en 1973

Les élèves du flamenco de Mme NOUVEL ALARCON Serena - PERREAUX Léana - PLANCHE Jade FANIN Ahyliah- BASSEKA NOUNGA Mirgia - DELVA Lyla- DELVA Maëve- GOULEVANT Clara - DOBRIN Zoé - COCHET CLAUSS Leia	
--	--

REMERCIEMENTS

M. SOIGNEUX remercie très chaleureusement :

- Tous les élèves mis à l'honneur ce soir pour leur participation active et enjouée dans le cadre des ateliers, activités et concours proposés durant cette année scolaire 2024-2025.
- Les personnels engagés dans l'animation de ces différentes activités complémentaires. Que leur investissement soit valorisé par les prestations de cette soirée festive !
- Toutes les personnes présentes ce soir pour cette belle occasion artistique, culturelle et éducative : les élèves, les parents d'élèves, les personnels du collège, les élus, les représentants de l'Education nationale, les collègues et anciens collègues, les amis...

XI.3 Concours de récitation

Les professeurs de français organiseront un concours de récitation pour les niveaux 6e et 5e.

Précision, présence, compréhension, voix, articulation et interprétation ! Mettez tout cela au service du poème de votre choix.

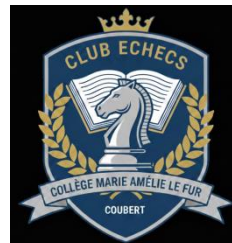


XI.4 Championnat d'échecs

Il s'agit de mettre les élèves en condition de "compétitions sportives".

Chacun des 9 participants rencontre les 8 autres sur un match arbitré avec un temps de 8min /1s pour chaque joueur.

L'arbitre tire au sort pour déterminer quel joueur jouera les blancs et les noirs.



XI.5 Suspense en Seine-et-Marne

Le concours d'écriture de la nouvelle policière, intitulé « Suspense en Seine-et-Marne », encourage les pratiques amateurs des Seine-et-Marnais, valorise le patrimoine départemental (culturel, gustatif, naturel et historique) et encourage le jeune public à lire, écrire et créer. Chaque année, le prix est dédié par un écrivain qui s'investit tout au long du concours.

<https://www.seine-et-marne.fr/fr/suspense-en-seine-et-marne>



XI.6 Dis-moi dix mots

La maîtrise de la langue est au cœur des missions de l'École. C'est pourquoi, un concours de création littéraire est organisé par le ministère chargé de l'Éducation nationale dans le cadre de l'opération "Dis-moi dix mots".

Apprendre de nouveaux mots tout en s'amusant, c'est l'objectif du concours !

Dix mots sont choisis, chaque année, par les différents partenaires francophones : la France, la Belgique, le Québec, la Suisse, l'Organisation internationale de la francophonie qui regroupe 88 États et gouvernements dans le monde.

L'édition 2025-2026 a pour thème "Dis-moi dix mots d'un monde à venir"

<https://www.education.gouv.fr/dis-moi-dix-mots-7421>



XI.7 Non au harcèlement

Le prix "Non au harcèlement" donne la parole aux jeunes en les invitant à créer une affiche ou une vidéo pour sensibiliser au harcèlement. Ces supports servent à porter un projet de prévention dans leur établissement ou structure éducative. En 2025, plus de 180 000 élèves ont pris part au prix Non au harcèlement, à travers plus de 5000 projets.

<https://www.education.gouv.fr/prix-non-au-harcèlement-12137>



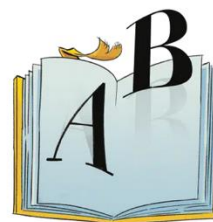
XI.8 Les mots en or

Les mots donnent une liberté d'expression, confèrent le pouvoir de dire et de comprendre.

Ce pouvoir, chaque élève peut le révéler, en s'entraînant, en s'amusant, en se mesurant à d'autres établissements. Plus le vocabulaire est riche, plus on est capable de nuance, de précision, de conviction. Les Mots en Or n'a pas d'autre ambition que de faire découvrir aux 11-16 ans de nouveaux mots adaptés à leur âge, la compréhension de leur sens et le respect de leur orthographe.

C'est l'enseignant(e) de français qui inscrit les équipes volontaires de son établissement, qui les accompagne le temps de la préparation, et qui constitue le jury de la phase qualificative au sein de l'établissement.

<https://www.lesmotsenor.org/presentation/>



XI.9 Prix des Incorruptibles

C'est le premier prix littéraire décerné par les jeunes lecteurs de la maternelle au lycée. Un accompagnement est disponible pour les adhérents autour des livres sélectionnés : des outils de lecture, des jeux, des quiz, un concours d'illustration, des animations avec les auteurs et illustrateurs...L'Association a pour but de développer le goût de la lecture et le plaisir de lire des adolescents.

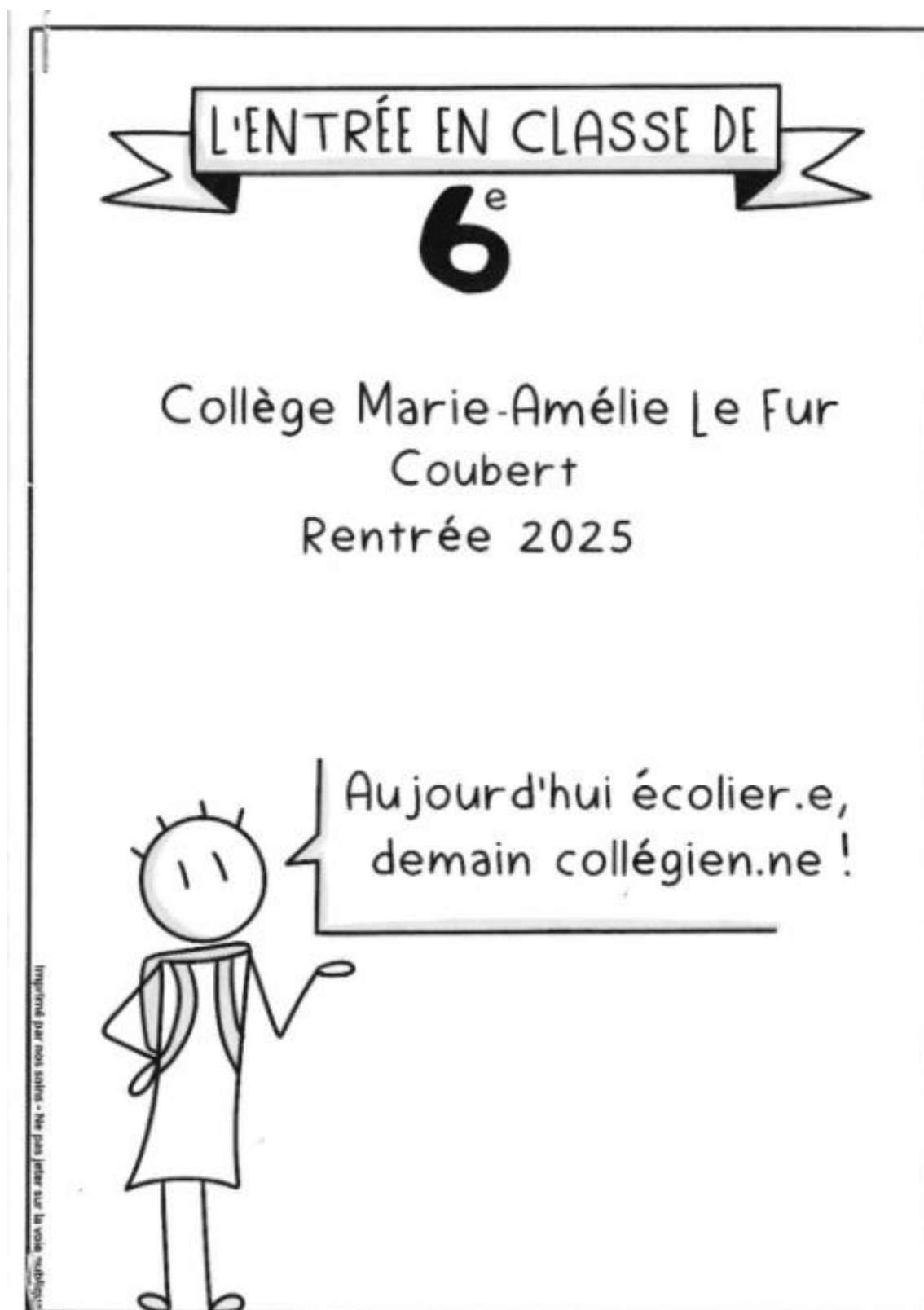
<https://prix.lesincos.com/>



XII- Accueillir les élèves avec bienveillance



XII.1 Le livret d'accueil 6^{ème}



Présentation



Ce livret d'accueil va vous permettre de faire connaissance avec votre futur collège.

Il contient de multiples renseignements qui vous aideront à vous adapter plus facilement. Au collège, vous découvrirez de nouveaux camarades, professeurs, matières à étudier. L'un de vos professeurs, le Professeur Principal, sera particulièrement attentif à votre scolarité.

Il se chargera de suivre vos résultats, de vous aider et de vous conseiller si nécessaire. Votre travail scolaire va être très important, il va jouer un rôle essentiel sur votre avenir. Il faudra le faire sérieusement, régulièrement et avec soin; ainsi vous mettrez toutes les chances de votre côté.

Vous pourrez également participer à des clubs qui seront mis en place. L'association sportive vous permettra si vous le souhaitez de pratiquer un sport. Lisez bien attentivement ce livret qui a été fait à votre attention.

M. Soigneux
Principal

Le collège Marie-Amélie Le Fur porte le nom d'une athlète handisport française née en 1988

Après un accident de scooter à l'adolescence, elle perd l'usage de sa jambe gauche.

4 mois plus tard, elle reprend ses entraînements d'athlétisme, sport qu'elle pratique depuis l'âge de 6 ans.

De 2004 à 2020, elle accumule les récompenses sportives et les records notamment en saut en longueur et en course 400m.

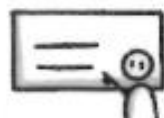
Elle remporte notamment 9 médailles aux Jeux Paralympiques dont 3 d'or et 4 titres de Championne du monde.

Elle est, depuis 2018, Présidente du Comité Paralympique et Sportif Français.



Le collège Marie- Amélie Le fur compte parmi les collèges de la CCBR (Communauté de communes Brie des rivières et châteaux).

À l'intérieur on y trouve :



50 Salles de classes



1 CDI



1 Salle informatique



5 Salles de réunion



1 Salle de confiance



1 Réfectoire



2 Salles de permanence

Proche du pôle administration, se trouve également les bureaux de l'infirmière et de la psychologue.
Les élèves du collège bénéficient aussi d'un gymnase.



Les élèves de 6ème viennent de 8 écoles :
Coubert, Courquetaine, Grisy-Suisnes, Lissy,
Ozouer-le-Voulgis, Soignolles-en-Brie, Solers et
Yèbles.

C'est quoi la 6e ?



1ère classe du collège



11-12ans



Dernière année
du cycle 3

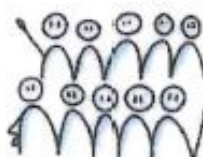
La classe de sixième est considérée comme un temps d'adaptation au collège.
L'accueil et l'intégration des élèves fait l'objet d'une attention particulière.

Il existe également des classes adaptées :
SIGPA pour les élèves en difficulté scolaire.

Rentrée 2025



7 classes de 6ème



533 élèves

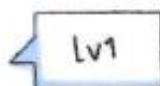
La 6ème, c'est 26h de cours par semaine
s'y ajoute, certaines semaines, une heure assurée par le professeur principal.



Français 4.5h



Mathématiques 4.5h



Langues vivantes 4h



Sport 4h



Histoire Géographie 3h
Dont 30 min d'EMC



SVT- Physique chimie 3h



Arts plastiques et
musique 2h

Tu pourras également bénéficier, si tu le souhaites, de différents ateliers.
En 2024-25, il y avait:



Chorale



Théâtre



Développement durable



Web radio



Association sportive



Lecture



Ludothèque



Flamenco



Arts plastiques

LES RÈGLES DE VIE COMMUNE

Au collège, vous allez poursuivre votre apprentissage de la vie en commun. Chacun doit savoir ce qu'il a le droit ou non de faire. Pour que chacun soit traité à égalité avec son voisin, pour éviter les injustices et les malentendus, des règles de vie sont nécessaires, valables pour tout le monde.

Le Règlement Intérieur fixe les droits et les devoirs des collégiens. [n début d'année, vous devez le lire et le signer sur votre carnet de correspondance. Vous vous engagez ainsi à respecter ces règles tout au long de l'année.



La vie quotidienne au collège



Être en retard c'est arriver après le début du cours. Tout élève en retard doit se présenter auprès des A.D.

Vos absences doivent être excusées par vos parents, par téléphone, auprès des surveillants (A.D) ou de la CPE, le 1er jour de votre absence.

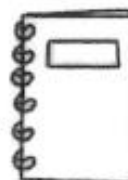


Au collège, tu auras 1 professeur par matière. Il faudra apprendre à bien l'organiser!



Pour ranger tes affaires, tu pourras bénéficier d'un casier que tu partageras avec un ou une camarade.

Un carnet de correspondance pour avoir ton emploi du temps toujours avec toi.
Un outil indispensable pour la communication avec tes parents, indiquer les absences, les retards.
Le Règlement Intérieur y figure si tu as besoin d'informations. Il est nécessaire de l'apporter tous les jours afin de pouvoir le présenter à tout moment aux adultes du collège.



Si tu es responsable, discrète, objective, respectueuse de l'opinion des autres et active, tu as toutes les qualités pour être élue déléguée de ta classe !

Au collège M.A.L.F., tu auras la chance de travailler dans des locaux tout neufs et dans un cadre calme et agréable.



Le coin des parents

L'entrée au collège représente un temps fort dans la vie de votre enfant et dans la vôtre aussi. Toutes les nouveautés associées à l'entrée au collège peuvent vous inquiéter.

Même si, à cet âge, votre enfant est de plus en plus indépendant, votre implication dans sa scolarité va être un élément essentiel de son épanouissement.

Voici un petit guide autour de 5 nouveaux enjeux du collège et de 4 grands principes fondamentaux pour une belle réussite scolaire.

1/ Un nouveau lieu et des nouvelles règles

Un endroit plus grand que l'école, plusieurs bâtiments et de nombreuses salles. Un emploi du temps qui nécessite beaucoup de déplacements. Il n'est pas facile de se repérer, surtout au début et la peur de se perdre et de ne pas être à l'heure, peut être un premier frein.

Pour l'aider: découvrir le collège lors des portes ouvertes, regarder ensemble le site du collège, lire le règlement intérieur avec votre enfant, l'inciter à discuter avec d'autres collégiens.

2/ Être de plus en plus autonome dans ses déplacements

L'entrée au collège permet parfois aux enfants de s'y rendre seuls, à pied ou en bus.

Pour l'aider: faites le trajet avec lui en amont de la rentrée, montrez-lui des repères, aidez-le à s'organiser, trouvez peut-être d'autres enfants pour faire le trajet avec lui.

3/ Être plus autonome pour les devoirs

Au collège, la quantité de devoirs est plus importante et représente un véritable enjeu de réussite dans les différentes matières.

Pour l'aider: Chaque semaine, planifiez les tâches à réaliser pour la semaine suivante.

Incitez-le à fractionner ses devoirs pour mieux visualiser ce qui reste à effectuer

et rester motivé. Aidez-le à s'organiser, restez à l'écoute et montrez-lui l'intérêt que vous portez à ses études. Mettez en place un espace de travail pratique et serein, sans distraction.

Aidez-le à prendre en main l'espace numérique de travail (Pronote) du collège.

4/ Gérer son matériel

Au collège, votre enfant aura son matériel dans son sac ou dans son casier.

Pour l'aider: Affichez son emploi du temps (scolaire et extra-scolaire) de façon à ce qu'il soit bien visible et facile à consulter. Organisez des rangements à la maison pour ses affaires scolaires. Prévoir une réserve de petit matériel (feuilles, stylos, colle...)

Préparez le sac le soir et non pas dans l'urgence le matin. Prévoir une liste à cocher pour ne rien oublier.

5/ Les relations aux autres: plusieurs professeurs et des nouveaux élèves

Au collège, plusieurs adultes encadreront votre enfant, ce qui représente un grand changement par rapport à la primaire. De même pour les élèves, plus âgés pour certains, avec lesquels il faudra apprendre à composer.

Pour l'aider: Ne pas hésiter à rencontrer les professeurs, surtout si votre enfant a des besoins particuliers. Pour l'accompagner dans les relations avec ses pairs, discutez avec lui de la manière dont il s'y prend, de ce qu'il redoute. Incitez-le à oser aller vers les autres. Sensibilisez votre enfant au harcèlement: comment le reconnaître, comment et à qui en parler en tant que victime ou témoin.

4 PRINCIPES FONDAMENTAUX



1/ Garder une bonne hygiène de vie

Bien s'alimenter, c'est primordial pour être en forme.
Dormir entre 9 et 11 heures en 6ème pour fournir les efforts indispensables en classe et à la maison.



2/ Vive les activités extra-scolaires !

Se défouler, se détendre, s'exprimer et s'engager dans une activité c'est rassurant et très bénéfique.



3/ In tant que parents, restez disponibles !

Privilégiez des temps de discussion, des moments de partage pendant lesquels vous lui montrez votre implication et votre intérêt à ce qu'il fait au collège.



4/ Gardez le rythme au quotidien

Travailler dans les meilleures conditions c'est idéal!
Arriver à l'heure, venir régulièrement en classe pour bien s'investir dans les apprentissages.

Matinée portes ouvertes du collège Marie-Amélie LE FUR

Samedi 21 juin 2025 de 8h30 à 12H30

Inscriptions, visite du collège et rencontres élèves, parents, personnels du collège.

Créneaux	Écoles d'origine
8h30	Coubert - Solers
9h30	Grisy - Suisnes et Ozouer-le-Voulgis
10h30	Soignolles - en - Brie Yèbles
11h30	Courquetaine Lissy

Rentrée des classes 2025

Les 6ème feront leur rentrée le lundi 1er septembre 2025 de 8h20 à 16h.

Chaque élève pourra être accompagné par un parent pour l'ouverture.

Après l'appel des classes, le Principal recevra les parents au réfectoire pour un temps de présentation de rentrée. Ce temps durera moins d'une heure et se terminera au plus tard à 10h.

Pour le site du collège



Notes

XII.2 La bande dessinée de présentation du collège pour les 6ème

Les personnels du collège Marie-Amélie Le Fur

Cette BD va vous présenter les personnels que vous trouverez au collège. Elle a été faite en fonction des personnels en poste actuellement, des noms seront donc peut-être différents à la rentrée.

Bonne lecture !









Collège Marie- Amélie Le Fur
COUBERT

L'année de 3^{ème}, une étape essentielle.

Un livret à parcourir pour trouver toutes les réponses à vos questions.



Collège Marie- Amélie Le Fur – Coubert

Présentation



Chers élèves de 3^{ème},

Cette année scolaire, la dernière que vous passerez au collège, a une double importance :

1- Cette année va vous aider à passer et à obtenir votre premier examen : le DNB, Diplôme National du Brevet.

Pour ce faire, il va falloir travailler quotidiennement jusqu'à l'examen.

Écouter attentivement vos professeurs, suivre les cours avec sérieux, participer activement, faire vos devoirs, apprendre vos leçons.

2- Cette année va vous conduire vers la poursuite de vos études secondaires au lycée. Cette question de l'orientation nécessite de votre part une implication et un intérêt pour toutes les matières.

Pour que cette année scolaire porte ses fruits, gardez toujours à l'esprit et mettez chaque jour en œuvre TRAVAIL et RESPECT.

En suivant ce conseil, vous réussirez.

Bonne année de 3^{ème} à tous.

Bien cordialement.

M. Soigneux, Principal.



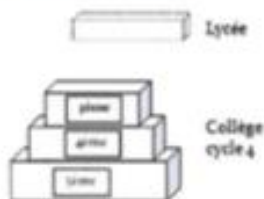
*Un collège au nom de Marie- Amélie Le Fur,
athlète handisport française,
symbole de courage et de ténacité.*

Collège Marie- Amélie Le Fur – Coubert

C'est quoi la 3^{ème} ?



dernière classe du collège



Collège
cycle 4



4 classes de 3^{ème}

Rentrée 2025



593 élèves

En 3^{ème}, il y a 26 h de cours / semaine ou 31h30 en SEGPA.
S'y ajoute, certaines semaines, une heure de vie de classe.

Enseignements obligatoires :



Français 4h



Histoire- Géographie
EMC 3h30



LV1 3h



Mathématiques 3h30



LV2 2h30
(option en SEGPA)



EPS 3h



Physique- Chimie 1h30



Technologie 1h30



SVT 1h30



Arts Plastiques 1h

Éducation musicale 1h

Enseignements pré-professionnels
en SEGPA 12h

Collège Marie- Amélie Le Fur – Coubert

Les activités facultatives

Tu pourras bénéficier, si tu le souhaites, de différents ateliers comme la chorale, l' A.S, les ateliers théâtre, arts plastiques, développement durable, webradio...

Les personnes ressources

Les professeurs principaux
Tous les autres professeurs
Mme Paulo : PsyEN
Mme Barna : infirmière scolaire
Mme Dormois : CPE
Les AED référents des classes
M. Soigneux, Principal
M. Bertaux, directeur de SEGPA

Les référents

Référentes culture	Mme Desmoulins / Mme Gagean
Référente harcèlement	Mme Yessad
Référente découverte des métiers	Mme Baille
Référente développement durable/ E3D	Mme Gusse
Référentes décrochage scolaire	Mme Cikojevic / Mme Roger
Référent Parcours Avenir	M. Granjon
Référentes numérique	Mme Baille / Mme Eberhardt
Chorale	Mme André

Les attestations et certifications

En 3^{ème}, tu passeras l'attestation de sécurité routière, l' ASSR 2.



Puis le test EV@LANG:
entièrement en ligne,
il te permettra de connaître
ton niveau en anglais.

Et enfin le diplôme P.I.X pour développer,
évaluer et certifier tes compétences numériques.

Collège Marie- Amélie Le Fur – Coubert

L'examen du Certificat de Formation Générale (CFG)

Qui peut se présenter au certificat de formation générale ?

Les élèves dans leur dernière année de scolarité obligatoire soit les élèves de troisième d'insertion et de troisième des enseignements généraux et professionnels adaptés (SEGPA de collège et EREA)

Quelles connaissances sont validées ?

Le certificat de formation générale garantit l'acquisition de connaissances de base dans trois domaines généraux de formation : français, mathématiques, vie sociale et professionnelle.

Comment est attribué le diplôme ?

Les élèves de troisième d'insertion et de quatrième année des SEGPA et des EREA passent :

- ° un contrôle en cours de formation en français et mathématiques
- ° une épreuve orale de 20 minutes : un entretien à partir du dossier élaboré à l'issue du stage en entreprise et éventuellement d'un dossier facultatif

Les candidats individuels passent :

- ° deux épreuves écrites d'une heure en français et mathématiques
- ° une épreuve orale de 20 minutes

Collège Marie- Amélie Le Fur – Coubert

L'examen du Diplôme National du Brevet (DNB).

L'obtention du DNB repose pour une part sur le contrôle continu (tes résultats de 3^{ème}) et pour une autre part sur les épreuves finales.

Le Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture définit l'ensemble des connaissances, compétences, valeurs et attitudes nécessaires pour réussir sa scolarité, sa vie d'individu et de futur citoyen, acquises à la fin de la scolarité obligatoire.

Le contrôle continu

Ce sont les moyennes par matière de l'année de 3^{ème}.

Les épreuves finales écrites

Elles concernent les matières suivantes :

- Français
- Mathématiques
- Histoire/ Géographie / EMC
- Sciences

40%

60%



L'épreuve orale : c'est la soutenance d'un projet.

Cet exposé vise à évaluer la capacité à présenter la démarche et à montrer les connaissances acquises. Il portera sur un projet mené en histoire des arts, dans le cadre des EPI ou l'un des parcours éducatifs.

Histoire des Arts :

L'exposé sera réalisé à partir d'une œuvre étudiée, livre, peinture, film ...

Enseignements pratiques interdisciplinaires : E P I

Les EPI s'adressent à tous les élèves du collège. Mobilisant au moins deux disciplines, ils permettent de construire et d'approfondir des connaissances et des compétences inscrites dans les programmes d'enseignement.

Ils s'appuient sur une démarche de projet et conduisent à une réalisation concrète, individuelle ou collective.

Les parcours

- Parcours de santé : il s'agit de sensibiliser les élèves et de les former de façon ludique.
- Parcours citoyen : l'objectif est de responsabiliser les élèves et de lutter contre le harcèlement.
- Parcours Avenir : découvrir les métiers.
- Parcours d'éducation artistique et culturelle : développer l'esprit artistique et culturel.

Collège Marie- Amélie Le Fur – Coubert

CALENDRIER



Trimestre 1 : sept/oct/ nov/

Septembre

Rentrée des 3^{ème}
Mardi 2 septembre 2025
 8h20 – 16h05

Réunion parents/
 professeur principal



Jeudi 18 septembre 2025 18h

Distribution en 3 exemplaires
 de la convention de stage

Octobre

- ° Mise en place « Devoirs faits »
- ° Mise en place des ateliers et de l'A.S

Décembre

- ° Conseils de classe du 1^{er} trimestre
- ° Remise des bulletins du 1^{er} trimestre

Jeudi 18 décembre

Vacances :



	<i>Date de fin des cours</i>	<i>Date de reprise des cours</i>
Vacances de la Toussaint	18 octobre	2 novembre
Vacances de Noël	20 décembre	4 janvier

Trimestre 2 : janv/ fév/ mars

Janvier

Brevet blanc n°1
J 15 et V 16 janvier



Entretien d'orientation concertée
Semaine du 26 janvier



Forum des métiers interne au collège
Vendredi 30 janvier

Fiche d'inscription à
 l'épreuve orale du DNB

- ° 3^{ème} : stage d'observation du 16 au 20 février
- ° Stages d'application SEGPA
- Stage 1 : du 24/11/26 au 5/12/26
- Stage 2 : du 16 au 27/03/26

Collège Marie- Amélie Le Fur – Coubert

Février

ASSR 2



Passation semaine du 2 février

Forum district
Parcours Avenir Savigny
Jeudi 5 février



EDUCONNECT



Educonnect parents
Saisie des vœux provisoires d'orientation,
en amont des conseils de classe du 2^{ème} trimestre
2^{nde} GT/ 2^{nde} Pro / 1^{ère} année de CAP

Vacances :
Congés d'hiver

21 février

8 mars

Trimestre 3 : mars/ avril/ mai

Mars

Remise rapport de stage au PP
au plus tard le **lundi 9 mars**

Conseils de classe 2^{ème} trimestre
Remise des bulletins 2^{ème} trimestre
Jeudi 26 mars

Educonnect parents
Prise de connaissance des avis suite
aux conseils de classe du 2^{ème} trimestre

Sur février et mars

- ° Portes ouvertes des lycées
- ° Mini stages lycée

Réunion au collège
Proviseur du lycée de Brie comte Robert

Avril

P.I.X : test numérique



Brevet blanc n° 2
J 16 et V17 avril

Vacances :
Congés de printemps

18 avril

3 mai

Collège Marie- Amélie Le Fur – Coubert

Mai

Educonnect parents
Saisie des vœux définitifs
1) Orientation
2^{nde} GT/ 2^{nde} Pro / 1^{ère} année de CAP
2) Vœux lycées
Affectations



EV@LANG
Test d'anglais

Oral du DNB
Matinée de préparation
Mercredi 13 mai



Conseils de classe 3^{ème} trimestre



DNB Épreuve orale
Mercredi 3 juin

DNB épreuves écrites
Fin juin



Épreuves orales du CFG
entre le 1^{er} et le 15 juin



Résultats affectation lycée



Juin

Inscriptions lycée
1^{ère} affectation pour les élèves
non affectés en juin



Fin de l'année scolaire
Vendredi 3 juillet



Septembre

Rentrée au lycée

2^{ème} tour affectation pour
élèves non affectés en juillet

Octobre

Cérémonie républicaine Remise des diplômes du DNB
Jeudi 15 octobre 2026 18h

Collège Marie- Amélie Le Fur – Coubert

L'orientation en 3^{ème}, une aventure en 5 étapes.

L'objectif : bien choisir ton futur après le collège.

Etape 1

Le temps de la réflexion

Tu commences à réfléchir à ce que tu veux faire plus tard.

- ° Tu en parles avec tes parents, tes professeurs, la PsyEN.
- ° Tu découvres les métiers, les filières, les études possibles.

Etape 2

Les premières demandes



Tu dois faire un choix provisoire parmi :

- ° 2^{nde} générale et technologique ou 2^{nde} à régime spécifique vers le bac Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
- ° 2^{nde} professionnelle
- ° 1^{ère} année de CAP ou de CAP agricole



Tu remplis un document avec tes parents pour indiquer tes choix.
Le conseil de classe du 2^{ème} trimestre rend un avis provisoire.

Etape 3

Le choix définitif

Après avis des professeurs, tu formules ton vœu final avec ta famille :
Quel lycée ? Quelle filière ? Quelle spécialité ?
Le Principal vérifie si c'est réalisable.

Etape 4

La décision d'orientation et l'affectation

Le conseil de classe formule la proposition d'orientation :

- Si elle est conforme au choix, la proposition d'orientation devient une décision d'orientation.
- Si elle est différente du choix, le chef d'établissement prend la décision définitive après un entretien avec la famille.

Affelnet-lycée : affectation des élèves au lycée

Cette application permet de recueillir les demandes des familles.

Etape 5 L'inscription au lycée

La famille reçoit la notification d'affectation dans le lycée où l'élève est admis.

Conseil : Participe aux portes ouvertes des lycées pour te faire une idée. Pose des questions, regarde les formations et imagine-toi dans ce nouvel environnement.

Collège Marie- Amélie Le Fur – Coubert

Tu peux retrouver ces informations et bien d'autres sur le site du collège MALF



Pour la 2nde GT, tu peux te renseigner sur ton lycée de secteur.

Communes concernées (Lieu d'habitation)

Lycée Blaise Pascal
Brie- comte- Robert



Coubert / Grisy- Suisnes
Soignolles- en- Brie
Solers

Lycée Simone Signoret
Vaux-le- Pénil



Courquetaine
Ozouer- le- Voulgis
Yèbles

Lycée Léonard de Vinci
Melun



Limoges- Fourches
Lissy

Pour la filière Pro, tu peux te renseigner auprès du lycée Pro choisi via l'application « Voie Pro ».



Collège Marie- Amélie Le Fur – Coubert

Des conseils et des astuces pour aborder cette année le plus sereinement possible.

En troisième, les élèves sont en pleine adolescence, C'est une période intense, riche en questionnements.



Par

E.Martinez

1- S'organiser pour ne pas se laisser déborder

Tenir très sérieusement et quotidiennement son agenda : y noter les devoirs, les contrôles et les événements importants. Définir des moments pour créer des habitudes de travail.

2- Réviser ses cours au quotidien

Faire travailler sa mémoire en relisant ses cours chaque soir. Ne pas hésiter à réaliser des fiches, des cartes mentales pour mieux assimiler les notions.

3- Se préparer au brevet dès le début de l'année

Il est indispensable, dès la rentrée, de travailler régulièrement et d'anticiper les révisions pour ne pas avoir à s'y prendre à la dernière minute.

Pour t'aider, tu peux utiliser des annales avec des exercices et des questions au bon format.

4- Ne pas négliger son bien-être

- Bien dormir et se coucher tôt : lorsqu'on est reposé, on apprend et on retient mieux.
- Bien s'alimenter : manger sainement, c'est fournir à son organisme l'énergie nécessaire pour travailler avec efficacité.
- Limiter l'utilisation des écrans (téléphones, tablettes...).
- Avoir une activité extrascolaire : un temps indispensable pour se dépenser et évacuer le stress.

5- Se rapprocher du professeur principal si besoin

Le professeur principal est aussi là pour renseigner les élèves et fournir des ressources supplémentaires ou des éclaircissements si vous avez du mal avec certaines matières ou si vous avez des questions concernant votre orientation.

Nous vous souhaitons une bonne rentrée !

XII.4 Un lieu pour des relations positives



Le foyer du collège Marie Amélie Le Fur a ouvert ses portes en 2024-2025.

Il est organisé et animé à l'initiative des élèves. Il tend à modifier la relation des adultes et des élèves en renforçant l'esprit de coopération dans la classe et dans l'établissement.

Le foyer prolonge l'enseignement et permet aux élèves l'acquisition des savoirs et des savoir-faire.

Il engage les élèves à développer leur sens des responsabilités.

Le FSE donne aux élèves l'occasion de s'approprier leur établissement et de les mettre en contact avec des lieux ou des personnes qu'ils ne fréquenteraient pas autrement. L'un des objectifs étant la prise d'initiatives avec l'aide et les conseils techniques des personnes adultes de l'établissement. Bien entendu cette association n'atteint pleinement son objectif d'éducation à la responsabilité que dans la mesure où les élèves participent effectivement à la gestion et à l'animation. C'est par ce biais que l'action du FSE s'inscrit dans le projet d'éducation à la citoyenneté.

XII.5 Un lieu pour accueillir la parole

En 2023-24, dans le cadre de son plan de lutte contre le harcèlement scolaire, le Département a souhaité mettre en place une salle de confiance au collège Marie-Amélie LE FUR de Coubert.

Cet espace de parole, animé par des jeunes en service civique, permet aux élèves de rompre l'isolement. Chaque année, 700 000 jeunes en France sont victimes de harcèlement scolaire. Entre moqueries, insultes et coups, le harcèlement tourne aussi au cyberharcèlement sur les réseaux sociaux, devenant ainsi plus opaque et pernicieux.

La prévention et la lutte contre le harcèlement sont des priorités pour le Département de Seine-et-Marne qui agit sur cette question au sein des collèges du territoire, en partenariat avec de nombreux acteurs, dont l'Éducation nationale et l'association Marion La Main tendue.

« Tous les jours nous devons être vigilants les uns et les autres sur la problématique du harcèlement. C'est de notre responsabilité d'agir ensemble contre le harcèlement scolaire et le cyber-harcèlement qui sont un fléau en France » (Jean-François PARIGI, Président du Département de Seine-et-Marne).

XII.6 Le GPDS décrochage scolaire

La lutte contre le décrochage scolaire s'inscrit dans le projet « Stratégie Europe 2020 ». Elle associe des actions de prévention et de remédiation autour d'une priorité centrale : faire que chaque jeune puisse construire son avenir professionnel et réussir sa vie en société.

Le GPDS ou Groupe Prévention du Décrochage Scolaire sert à repérer et prévenir le décrochage des élèves. Les membres se réunissent une fois à chaque période scolaire mais tous les membres restent en lien. Mme Cikojevic, professeure d'histoire-géographie et EMC et Mme Roger, professeure d'anglais, sont les référentes « Décrochage scolaire » pour l'établissement.

Pour repérer les élèves décrocheurs, le GPDS se base sur les signes d'alerte suivants :

- des absences perlées (des journées, demi-journées ou première(s) heures du matin.
- des retards récurrents (première(s) heure(s) et/ou cours en milieu de journée)
- des passages à l'infirmerie répétés
- des élèves qui s'éteignent tout d'un coup et se font oublier.
- des informations familiales inquiétantes.
- un élève qui **arrête** de faire ses **devoirs**, n'apporte **plus** son **matériel**.
- un élève qui devient **insolent**, se met à jouer avec les limites
- une **baisse des résultats** soudaine.

Un élève en décrochage est souvent un élève en difficulté scolaire mais un élève en difficulté n'est pas forcément un décrocheur. Suite à la réunion du GPDS, l'équipe décide de dispositifs possibles à mettre en place pour accompagner l'élève.

Le but est de maintenir l'adolescent en classe et de le remobiliser pour le remettre au travail et ainsi pouvoir réfléchir à une orientation adaptée. Parfois des solutions simples peuvent avoir des effets

rapidement mais le plus souvent c'est un processus long et complexe dont les effets mettent du temps à apparaître.

Une action d'accompagnement de type « tutorat » est initiée en cette année scolaire 2025-2026 avec des assistants d'éducation et des professeurs volontaires que les élèves décrocheurs ou en voie de décrochage pourront choisir pour être leur tuteur.



XII.7 Le pôle médical et social

XII.7.1 Mme Barna, infirmière scolaire

L'infirmière est amenée à concevoir, organiser et évaluer les actions de promotion et d'éducation à la santé tant individuelles que collectives.

Dans ce but, elle favorise la prise en compte de la santé dans les projets d'établissement et les projets d'école.

L'infirmière présente au chef d'établissement un rapport d'activité, un rapport statistique et les perspectives et analyses qui en découlent.

Le parcours éducatif de santé regroupe les actions centrées sur une ou plusieurs problématiques de santé prioritaires, dans une démarche inclusive et bienveillante, ainsi que les actions relatives aux thématiques suivantes :

- la prévention des conduites addictives
- l'éducation à l'alimentation et au goût
- la promotion de l'activité physique : alimentation ; images du corps et activité physique ; appel à manifestation d'intérêt « 30 minutes d'activité physique quotidienne »
- l'éducation à la sexualité
- la protection de l'enfance
- la vaccination, l'environnement...

L'infirmierie est tenue au secret professionnel et représente un lieu d'accueil, d'écoute, de repos et de traitement des urgences.

Pour les enfants ayant une maladie chronique (ex : asthme), une allergie, une intolérance alimentaire... Un projet d'accueil individualisé (PAI) peut être mis en place. Il doit lui permettre de suivre une scolarité normale. L'enfant pourra ainsi bénéficier de son traitement ou de son régime alimentaire, assurer sa sécurité et compenser les inconvénients liés à son état de santé.

Conformément à la réglementation en vigueur, chaque année, je recevrai tous les élèves en classe de 6^{ème} individuellement, afin de réaliser le bilan de santé infirmier de la douzième année.

L'infirmière scolaire est présente au sein du collège **les mardis et vendredis de 9h à 17h**.

Pour toute question ou prise de rendez-vous, contact par téléphone ou via l'ENT.

Vaccination au collège : filles et garçons dès 11 ans

Un accès simple et gratuit, pour les 5^e et 4^e, à la **vaccination contre les papillomavirus et les infections invasives à méningocoque (méningites) ACWY** sont fortement recommandées. L'accord écrit des deux parents est obligatoire. Les séances de vaccination sont assurées par les équipes médicales de centres de vaccination publics et se déroulent, selon les régions **entre janvier et juin 2026**.

XII.7.2 Mme Paulo, psychologue Education Nationale

Bivalence conseillère d'orientation / psychologue scolaire

Le corps unique de psychologue de l'Éducation nationale a offre deux spécialités, il rassemble les métiers de psychologue scolaire et de conseiller d'orientation-psychologue.

Issu de la spécialité EDO "éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle" pour travailler en CIO, en collège ou en lycée, le psychologue de l'Éducation nationale contribue au parcours de réussite des élèves.

Le psychologue de l'Éducation nationale contribue à créer les conditions d'un équilibre psychologique des élèves favorisant leur réussite et leur investissement scolaires. Il participe à la conception et à la mise en œuvre d'actions permettant l'appropriation d'informations sur les formations et les métiers et l'évolution de leurs représentations. Il contribue à l'élaboration de parcours de réussite des élèves en leur permettant de prendre conscience des enjeux de leur formation et de s'orienter vers une qualification visant leur insertion socioprofessionnelle.

Il porte une attention particulière aux élèves en difficulté, en situation de handicap ou donnant des signes de souffrance psychologique. Il participe également à la prévention et à la remédiation du décrochage scolaire.

Il apporte aux familles ainsi qu'aux équipes pédagogiques et éducatives un éclairage spécifique sur les élèves. Lorsque les circonstances l'exigent, ils participent aux initiatives mises en place dans le cadre de gestion des situations de crise.

En lien avec les équipes éducatives, il informe ainsi les élèves et leurs familles et les conseille dans l'élaboration de leurs projets scolaires et professionnels.

EOC entretien d'orientation concerté

L'entretien d'orientation concertée concerne tous les élèves de 3^{ème} ainsi que leur famille. Il consiste en une rencontre entre l'élève, ses parents, le principal (ou le principal adjoint)

et le professeur principal de la classe. Il a pour but d'aborder le projet personnel d'orientation de l'élève en présence de toutes les parties prenantes et de favoriser l'accompagnement individualisé de l'élève.

A cette occasion, les téléservices seront présentés aux familles afin de rendre plus faciles les formalités d'orientation au 3^{ème} trimestre..

Au collège, les élèves qui le souhaitent peuvent être reçus par la Psy-EN pour un temps d'écoute et d'échange garantissant la confidentialité des propos. Votre enfant peut aussi être reçu à la demande de l'équipe éducative. De plus, des ateliers collectifs sont susceptibles d'être organisés au sein du collège tout au long de l'année. Une rencontre peut aussi être organisée à votre demande et en votre présence.

Vous pouvez être reçus :

- **Au collège** : le mercredi matin et le vendredi matin.

Demande de rendez-vous par l'ENT ou directement le jour de la permanence.



- **Au Centre d'Information et d'Orientation de Savigny le Temple** (service public gratuit) :

Pour des entretiens personnalisés sur rendez-vous :

du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Projet UNPLUGGED

Le collège a été retenu pour la mise en place du programme UNPLUGGED.

Ce programme qui concernera une classe de 5^e se tiendra en 12 séances et a pour objectif de prévenir les addictions (accent sur l'alcool, le tabac, le cannabis mais aussi sur les écrans et les jeux vidéos). Il vise également le développement des CPS en améliorant la confiance en soi, le respect des autres mais aussi les habiletés interpersonnelles de communication, d'affirmation et de conciliation. Le programme les invite à décrypter les attitudes positives et négatives à l'égard des produits, les influences et les attentes du groupe, les croyances sur les produits et leurs effets, tout en exerçant leur esprit critique.

Les personnels engagés : Mme PAULO, Psy EN, Mme BARNA, infirmière scolaire, Mme DORMOIS, CPE, M. GRANJON, professeur d'histoire géographie EMC.



XIII- La lutte contre le harcèlement



XIII.1 Une mobilisation contre le harcèlement

Le combat contre le harcèlement est une des grandes priorités de l'Education Nationale. La loi du 2 mars 2022 en apporte le cadre.

Le harcèlement est une violence répétée, verbale, physique ou psychologique qui peut se produire au sein d'un établissement scolaire et se poursuivre à l'extérieur, grâce notamment aux nouvelles technologies.

L'année 2021 voit le lancement du dispositif PHARe qui associe plusieurs actions et processus pour prévenir le harcèlement et le cyberharcèlement.

La mission académique de lutte et de prévention contre le harcèlement scolaire propose avec la Drane (délégation régionale académique au numérique éducatif) plusieurs ressources pour sensibiliser à ce problème.

Le plan comporte 3 temps forts :

- La journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école en novembre
- Le prix « Non au harcèlement » pour donner la parole aux jeunes par la création d'un support de prévention pour leur collège
- Le Safer Internet Day pour sensibiliser à l'usage du numérique et à destination des élèves, des familles et de la communauté éducative.

L'académie de Créteil propose, entre autres, différents numéros, application et contacts en cas de besoin.

Annexe 9 : Dispositifs d'aide en cas de harcèlement à l'académie de Créteil

Afin de sensibiliser plus efficacement les jeunes sur les comportements violents et le harcèlement et de se positionner dans leurs relations avec les autres, la professeure documentaliste Mme Anaëlle Schmit, a créé le « harcèlomètre ».

LE HARCELOMETRE
pour apprendre à repérer les comportements violents et malsains

Ce camarade / cette personne :

CES COMPORTEMENTS SONT SAINS	CES COMPORTEMENTS SONT INACCEPTABLES
Vous vous respectez l'un et l'autre. Même s'il vous arrive de vous disputer, tu n'as pas peur.	Respecte mes goûts, mes besoins, mes choix.
	Me permet d'être à l'aise quand je suis avec lui / elle.
	Est content pour moi lorsque je me sens épanoui.
	Est passif, ne réagit pas lorsque j'ai besoin d'aide.
	Me critique et me juge en permanence.
	M'exclut, me met volontairement à l'écart.
	Se moque de moi, me donne des surnoms méchants.
	Lance des rumeurs sur moi.
	Publie des choses qui me rabaisent sur les réseaux sociaux.
	Me force à faire des choses dont je n'ai pas envie, me fait du chantage, me menace.
	Me fait des coups bas, m'humilie en public, m'insulte.
	Me vole, me détériore et/ou me rackette mes affaires.
	Me bouscule violemment, me frappe, m'agresse sexuellement.

POUR TE FAIRE AIDER :

Parles-en à un adulte de confiance

Appelle le n° vert « Non au harcèlement » : **30 18**

Il est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 18h (sauf les jours fériés)

Document créé à partir de l'affiche établie par la préfecture du Lot-et-Garonne, inspirée par « le violencemètre » pour les violences conjugales.



XIII.2 Outils de sensibilisation

-Le clip « Ton problème, c'est mon problème ». Cette vidéo a été réalisée par des collégiens de Moulins et a gagné le prix du Coup de cœur des professionnels de la communication du prix « Non au harcèlement ». Le clip se compose de trois situations dans lesquelles des personnes apportent leur aide.

-En novembre, tous les élèves sont sensibilisés au harcèlement en remplissant un questionnaire d'auto-évaluation. Cette démarche permet une détection plus efficace des situations à problème. (Ministère de l'Education Nationale, Non au harcèlement).

Annexe 10 : Affiches Non au harcèlement

XIII.3 La cellule pHARe

Ce plan global de prévention et de traitement des situations de harcèlement est actif depuis 2021 et se compose de cinq axes fondamentaux :

- Eduquer pour prévenir les phénomènes de harcèlement
- Former une communauté protectrice autour des élèves
- Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement
- Associer les parents et les partenaires de l'école au déploiement du programme
- Mobiliser les instances de démocratie scolaire (CVL, CVC, CESCE ...)

Dans chaque établissement, le dispositif pHARe peut s'appuyer sur l'équipe « ressource » composée de cinq collégiens et des élèves ambassadeurs.

Annexe 11 : ministère de l'Education Nationale, Infographie

XIII.4 Madame Yessad- Référente harcèlement

XIV- Les partenariats, facteurs de réussite et de bon climat



XIV.1 Les élus locaux

Le climat scolaire d'un établissement est évidemment lié aux partenariats et notamment à celui des **élus locaux**.

Pour le collège, Monsieur SAOUT, Maire de Coubert et Madame DESNOYERS, 1^{ère} adjointe en charge de l'éducation.

Madame CHAUVVAUX, en charge du patrimoine, est référente du projet de participation des collégiens aux journées commémorations (11 novembre et 8 mai).



Au **niveau départemental**, pour le Conseil départemental de Seine-et-Marne, Monsieur Xavier VANDERBISE, Vice- Président en charge des collèges.



Madame Daisy LUCSZAK, conseillère départementale et Maire de Courquetaine.

Monsieur Jean-Marc CHANUSSOT, conseiller départemental et Maire de Grisy- Suisnes en lien avec les projets de développement de la salle de confiance et la mise en place du foyer des élèves.

Le collège est également en collaboration avec **Madame la Députée**, Madame Céline THIEBAULT-MARTINEZ dans le cadre des projets suivants :

- Intervention auprès des élèves de 3^{ème} sur les missions du député
- Visite de l'Assemblée Nationale en présence de Madame la Députée

Au **niveau national**, l'établissement est en partenariat avec le Ministère de la défense, Monsieur le Ministre Jean-Louis THERIOT, ministre de la défense pour l'intervention sur la Défense nationale auprès des élèves de 3^{ème}.



XIV.2 La CCBRC



Créée par arrêté préfectoral du 10 décembre 2016 et applicable le 1er janvier 2017, la communauté de communes de la Brie des Rivières et Châteaux est composée de 31 communes. Le Châtelet-en-Brie est la plus peuplée.

Les 31 communes ainsi regroupées sont issues de 5 anciennes intercommunalités (Vallées et Châteaux, Gués de l'Yerres, Brie Centrale, Yerres à l'Ancoeur et Pays de Seine).

Réunissant 39 445 habitants sur 366 km², le territoire de la Brie des Rivières et Châteaux s'ancre dans la ruralité, le bien-vivre et l'authenticité. Situé au carrefour de 5 grands pôles seine-et-marnais (Melun, Fontainebleau, Montereau, Brie-Comte-Robert et Nangis), L'intercommunalité possède un fort potentiel de développement économique et touristique.

La Brie des Rivières et Châteaux, c'est un environnement privilégié avec un patrimoine paysager et bâti exceptionnel avec le château de Blandy-les-Tours, la collégiale de Champeaux, le chemin des Roses, les Bordes, Challonges, le val d'Ancoeur, la vallée Javot...

C'est aussi une situation centrale en Seine-et-Marne, à, moins d'1h de Paris via l'autoroute A5.

Dès 2017, les maires des 31 communes se sont accordés sur l'obligation d'assurer la continuité du service à la population, en particulier pour les structures petites enfance et jeunesse, les aides à domicile et le portage de repas, le transport, le réseau de lecture.

Le siège social de cette nouvelle intercommunalité est situé au 1, rue des Petits Champs, au Châtelet en Brie.



Et au collège ?

Projet inter degré CM2, 6^{ème}, 5^{ème} SEGPA : représentation et résidence avec la participation de la CCBRC et de l'UGECAM Le Vaisseau.

XIV.3 Le SDIS

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de Seine-et-Marne (Sdis 77) est l'établissement public qui gère et organise l'activité des sapeurs-pompiers sur le département.

Avec un territoire couvrant la moitié de l'Ile-de-France, la Seine-et-Marne est un département atypique (diversité des paysages et des activités économiques).

Il poursuit sa croissance démographique, la plus importante de la région, et compte 1 438 100 habitants au 1^{er} janvier 2024 selon l'Insee.

Le département est considéré comme un territoire aux multirisques de par :

- la présence de grands domaines forestiers au sud (forêt domaniale de Fontainebleau)
- l'implantation de nombreux établissements
- son exposition au risque nucléaire à l'est (centrale de Nogent-sur-Seine dans l'Aube)
- les risques ferroviaires, autoroutiers et aéroportuaires que constituent les axes majeurs qui traversent le territoire
- la présence de zones inondables identifiées (bassin de la Seine, de la Marne, du Loing...)
- un patrimoine architectural de renommée internationale (châteaux de Fontainebleau, Blandy-les-Tours et Vaux-le Vicomte, centre-ville médiéval de Provins, classé au Patrimoine Mondial de l'UNESCO...)
- la zone du Val d'Europe-Disney, première destination touristique d'Europe avec près de 14 millions de visiteurs annuels.

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de Seine-et-Marne (Sdis 77), réalise 285 interventions en moyenne par jour. Ceci représente l'engagement d'un moyen de secours toutes les 5 minutes.



XIV.4 La Gendarmerie



La Maison de Protection des familles (MPF) est un service public qui s'occupe de la prévention de la délinquance chez les jeunes en mettant en place des actions de sensibilisation et de prévention. Elle dépend directement du Groupement de Gendarmerie de Melun.

Depuis le CM1/CM2 avec l'obtention du « permis internet », en passant par les années collège avec des thèmes abordés tels que les incivilités, les infractions, la responsabilité pénale, les nouvelles technologies et leurs dangers, les conduites addictives (alcool, drogue...), racisme et antisémitisme. Le principal but est de prévenir, informer, alerter, sensibiliser le public sur des actes qu'ils pourraient considérer comme de simples amusements. Actes qui pourtant, peuvent être prévus et réprimés par le Code Pénal. Une « moquerie sans conséquence » pourra être reconnue comme du harcèlement.

Cette violence morale peut être grandement facilitée par les nouvelles technologies et peut conduire au cyber harcèlement.

Sur demande des Chefs d'établissement, la MPF peut intervenir individuellement face à un problème. Les parents confrontés à une difficulté peuvent également rencontrer la MPF dans ses locaux à Tournan-en-Brie.

Et au collège ?

La MPF intervient au collège de Coubert depuis l'ouverture de l'établissement en 2023 sur :

- les incivilités et les violences en 6^{ème}
- les nouvelles technologies en 5^{ème}
- L'infraction en 4^{ème}

XIV.5 Les établissements spécialisés

- Le SESSAD : service d'éducation spéciale et de soins à domicile

Ce sont des services d'accompagnement des enfants en situation de handicap en milieu ordinaire ou spécialisé.

L'objectif est la prise en charge précoce de l'enfant et l'accompagnement de sa famille, le soutien à la scolarisation et l'acquisition de l'autonomie.

Il existe plusieurs SESSAD en fonction du type de déficience que présente l'enfant :

- * SSEFIS : services de soutien à l'éducation familiale et à l'intégration scolaire pour la prise en charge des enfants sourds et malentendants.
- * SAFEP : services d'accompagnement familial et d'éducation précoce.
- * SAAVIS : services d'aide à l'acquisition de l'autonomie et à l'intégration scolaire pour la prise en charge des enfants déficients visuels.
- * SSESD : services d'éducation spécialisée et de soins à domicile pour la prise en charge des enfants présentant un handicap mental, moteur ou polyhandicap.

- CAMSP : centres d'action médico- social

Ils accueillent des enfants porteurs de déficiences de tous types et réalisent trois missions principales :

- * le dépistage précoce du handicap
- * la cure ambulatoire et la rééducation de l'enfant
- * l'accompagnement de ses proches.

Ils proposent des consultations, des rééducations ou des activités individuelles ou collectives favorisant le développement de l'enfant et son intégration sociale.

- CMPP : centres médico- psycho pédagogiques

Ils ont une activité de diagnostic et de traitement en cure ambulatoire dont les difficultés sont liées à des troubles psychologiques, des troubles des apprentissages ou des troubles du développement.

Ils proposent de prises en charge sous autorité médicale et favorisent un maintien de l'adolescent dans un milieu familial, scolaire et social.

-IME : institut médico- éducatif

Il s'agit d'un regroupement de plusieurs catégories de structures.

Les IME proposent une prise en charge éducative, thérapeutique et pédagogique qui favorise le développement de l'adolescent, l'acquisition de l'autonomie, les apprentissages scolaires ou pré-professionnels.

-ADADHE : accompagnement pédagogique à domicile à l'hôpital ou à l'école

- Educateurs spécialisés, ergothérapeute, psychomotricien, orthophoniste, qui interviennent au collège dans le cadre des mesures éducatives, AEMO (action éducative en milieu ouvert) ou AED (assistance éducative administrative).

L'équipe éducative, dans le cadre des ESS, d'une inclusion, peut, pour les élèves, faire appel à ces différents services.

XIV.6 L'Association chiens guides d'aveugles

Fil rouge de l'action "Parrainez Akira, le chien guide de M. lePrincipal !"



Nous avons fêté cette année les 50 ans de l'association des chiens guides d'aveugles d'Ile-de-France. Une année importante pour cette structure qui contribue de façon engagée et humaine au bien-être des personnes déficientes visuelles.

Le parrainage d'Akira, une aventure solidaire

Akira est un jeune Labrador croisé Golden Retriever, à la magnifique couleur sable et au caractère déjà très espiègle. Mais au-delà d'être un être adorable, son parcours de vie va le conduire à aider au quotidien une personne déficiente visuelle.

C'est dans cet esprit d'ouverture au handicap que j'ai souhaité en tant que Principal du collège d'initier ce parrainage inédit entre notre établissement et l'association des chiens guides d'aveugles de Coubert. Ce parrainage prendra la forme d'actions solidaires menées tout au long de l'année scolaire par les élèves. Chaque initiative – vente, collecte, ou événement – contribuera ainsi directement à l'éducation d'Akira et au bon fonctionnement de l'école des chiens guides.

Ce mercredi 19 novembre 2025 marque le début de ce beau partenariat.

Akira est présent aujourd'hui à nos côtés.

Akira sera également présent lors d'une belle action de sensibilisation au handicap réalisée par les professeurs d'EPS et également le jeudi 4 juin 2026 à l'occasion de notre soirée des talents.

Notre collège porte haut et fort le nom de Marie-Amélie Le Fur, grande athlète française handisport, neuf fois médaillée paralympique, dont trois titres sur quatre Jeux. Un symbole fort pour notre mission, centrée sur l'autonomie et la réussite des personnes en situation de handicap. Au-delà du nom, c'est tout un établissement engagé et solidaire qui va se mobiliser. L'an dernier déjà, une première collecte de dons à l'initiative des élèves du CVC avait permis de soutenir concrètement l'association des chiens guides d'aveugles.

Par ailleurs, nous allons organiser une visite des locaux de l'association pour nos 48 élèves délégués titulaires afin qu'ensuite toutes les classes aient un retour du quotidien de ce beau lieu.

XIV.7 L' UGECAM - Le Vaisseau



Le Centre de Réadaptation de Coubert propose des soins médicaux et de réadaptation pour adultes et personnes âgées afin de prévenir et réduire les conséquences des déficiences des patients.

Né en janvier 2016, Le Vaisseau est une fabrique artistique implantée au sein du centre. C'est un espace de travail, d'échanges et de curiosités construit autour de la pratique artistique.

Plusieurs activités y sont développées :

- * l'accueil en résidence et l'accompagnement d'équipes artistiques via la mise à disposition d'espaces, de temps et de moyens pour mener des projets de création.
- * Le développement d'actions artistiques de longue durée ou ponctuelles au Vaisseau ou sur le territoire.
- * L'organisation d'événements publics ouverts à tous et toutes permettant la rencontre avec les équipes artistiques en résidence.

Et au collège ?

Projet inter degré CM2, 6^{ème}, 5^{ème} SEGPA : représentation et résidence avec la participation de la CCBRC et de l'UGECAM Le Vaisseau.

XIV.8 Le Théâtre de Sénart

Le Théâtre de Sénart fait partie des 71 Scènes Nationales labellisées par le Ministère de la Culture et de la Communication. * **Le théâtre comme lieu de partage** : surprendre via des formes artistiques qui suscitent émotions, curiosité ou interrogations à travers des spectacles de danse, de chant, de musique, de cirque, mais également des conférences et des expositions.

L'accès à la culture par la connaissance des œuvres participe au développement du sens critique de chacun. C'est que propose le Théâtre lors de ses ateliers, stages pour tous les publics et les générations

Et au collège ?

Beau projet artistique et culturel en lien avec un circassien et le théâtre de Sénart organisé par Mme GARNIER, professeure de français avec les 6^{ème}2 (2024 / 2025)



Projet inter degré pour les CM2, 6^{ème}, 5^{ème} SEGPA : représentation et résidence d'artiste

XIV.9 La Mélod'hier

Une collaboration à venir avec la maison de retraite de Coubert, laMélod'hier.
Des élèves s'y rendront pour des représentations de chant et de théâtre.



XIII.10 Le restaurant l'Écureuil de Coubert

Située au cœur de Coubert, l'Auberge de l'Écureuil est une adresse incontournable pour les amateurs de cuisine française authentique.

Dans un cadre chaleureux et rustique, Jessica et Ange vous proposent une cuisine de terroir.

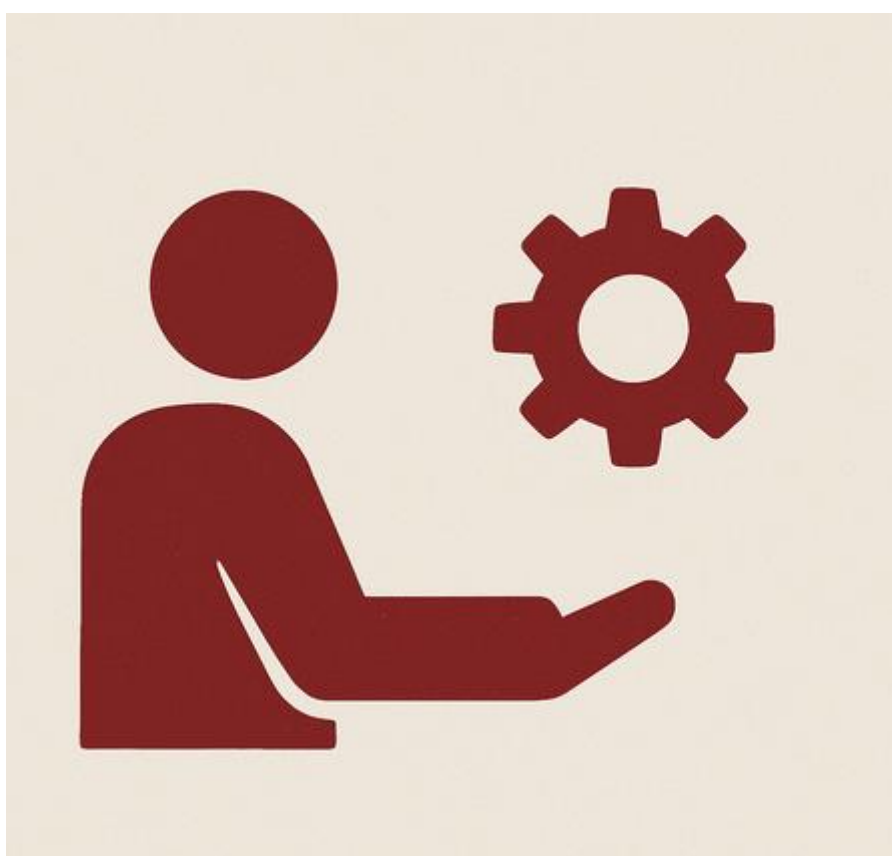
Faite maison, mettant à l'honneur des produits frais et de saison, avec des cartes qui évoluent chaque semaine.

Et au collège ?

Dans le cadre des ateliers ERE (Espace Rural Environnement) de la SEGPA, les élèves et leur professeur ont lancé un partenariat avec le restaurant qui utilise les légumes cultivés par les élèves.



XV- L'accompagnement et le bien-être des personnels et des parents d'élèves



XV.1 Sensibilisation des enseignants aux élèves à besoins éducatifs particuliers

- 7/11/2023 Intervention sur les élèves intellectuellement précoces
- 13/11/23 Intervention CASNAV Enfants et familles du voyage
- 2025 SAAAS intervention sur les déficients auditifs

XV.2 Les formations proposées à tous les personnels et les élèves

- Novembre 2023 Comité de santé et de sécurité au travail
- 20/12/23 SDIS77 Formation ASSEC
- Mars 2024 Intervention d'un avocat sur la responsabilité civile et pénale des enseignants
- Février 2024 Escape game sur les différents plans (PAP, PPRE...) par le Pôle d'éducation inclusive

XV.3 Temps festifs et moments de convivialité

- 20/12/2023 Inauguration du collège
- Décembre 2023 et tous les ans depuis : repas de Noël
- Année 2024-25 Création de l'Amicale « AMIMALF »
- Entretiens individuels avec le Chef d'établissement pour tous les nouveaux personnels

XV.4 Un cadre de travail agréable

XV.4.1 Salle de réunion Simone Veil

Simone Veil est née le 13 juillet 1927 à Nice dans une famille juive, patriote et laïque. Son père André Jacob, diplômé des Beaux- Arts de Paris en 1913 commence une carrière d'architecte après la Première Guerre mondiale. Il quitte la capitale en 1924 pour installer sa famille à Nice. Les premières années de sa carrière prennent un tour prometteur. Mais la crise de 1929 va frapper la famille Jacob. Après l'offensive allemande en 1940 et l'armistice, le statut des Juifs est bientôt promulgué. André Jacob se voit retirer le droit d'exercer son métier d'architecte. Le 29 mars 1944, Simone Jacob parvient à passer les épreuves du baccalauréat. Le lendemain, elle est arrêtée avec toute sa famille par la Gestapo. Simone, sa mère et sa sœur aînée Madeleine sont déportées à Auschwitz-Birkenau. La nuit même, un numéro indélébile est tatoué sur le bras de Simone Jacob, le n° 78651 - elle le fera graver sur son épée d'académicienne, en 2010.

De retour en France en mai 1945, une date que Simone n'oubliera jamais, elle apprend qu'elle a été reçue aux épreuves du baccalauréat. Elle s'inscrit à la faculté de droit et entre parallèlement au nouvel Institut d'études politiques. C'est là qu'elle rencontre Antoine Veil avec lequel elle se marie en octobre 1946. Ils ont trois garçons. Simone Veil, qui s'est jusqu'alors entièrement dévouée à ses enfants et à son mari, s'inscrit au concours de la magistrature, accessible aux femmes depuis 1946.

Elle passe sept années, de 1957 à 1964 à agir activement pour l'amélioration du sort des détenus. Elle est ensuite affectée à la Direction des affaires civiles, haut lieu de grandes réformes du code civil en matière familiale. Simone Veil rédige le projet de loi sur l'adoption. Le 19 mai 1974, Simone Veil est nommée **Ministre de la Santé**. Le sujet de la légalisation de

l'interruption volontaire de grossesse est abordé par le Président Giscard d'Estaing. Face au problème de l'avortement clandestin, il y a urgence.

C'est Simone Veil qui est chargée de faire adopter le projet de loi. Portée par le mouvement féministe et soutenue par l'engagement à ses côtés du ministre de l'Intérieur, Michel Poniatowski, Simone Veil affronte les attaques.

Le 26 novembre 1974, le président de l'Assemblée nationale, Edgar Faure, lui donne la parole. Son discours de quarante minutes va bouleverser la société française et faire entrer Simone Veil dans l'Histoire.

Le 17 janvier 1975, la loi autorisant l'interruption volontaire de grossesse (IVG) dite « **Loi Veil** » est promulguée et **définitivement adoptée en 1979**. En 2024, l'IVG en tant que **liberté fondamentale** est inscrite au sein de la **Constitution française**.

Elle est également connue pour son travail sur la mémoire de la déportation et du génocide des Juifs d'Europe.

En 2008, elle est la **sixième femme à être élue à l'Académie française** occupant le fauteuil numéro 13, qui fut aussi celui de Jean Racine.

Européenne convaincue, Simone Veil s'est éteinte le 30 juin 2017, à l'âge de 89 ans. Le **1er juillet 2018**, Simone Veil est la **cinquième femme à entrer au Panthéon**.

Monsieur Soigneux, pourquoi avoir choisi de nommer la grande salle de réunion la « Salle Simone Veil » ?

« Simone Veil représente une grande figure du féminisme. Elle est connue pour son soutien aux femmes, son implication politique et philosophique, son travail pour la santé et la justice. C'est une femme engagée pour son pays.

On retiendra son discours pour l'autorisation de l'IVG à l'Assemblée Nationale :

« Les jeunes générations nous surprennent parfois en ce qu'elles diffèrent de nous ; nous les avons nous-mêmes élevées de façon différente de celle dont nous l'avons été. Mais cette jeunesse est courageuse, capable d'enthousiasme et de sacrifices comme les autres. Sachons lui faire confiance pour conserver à la vie sa valeur suprême. »

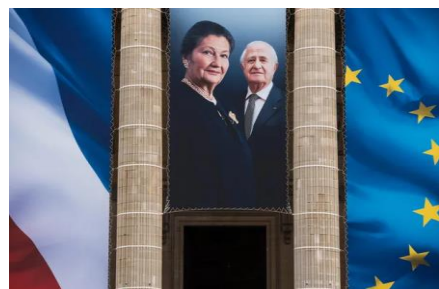
(Discours de Simone Veil, Assemblée Nationale, 26/11/1974) »



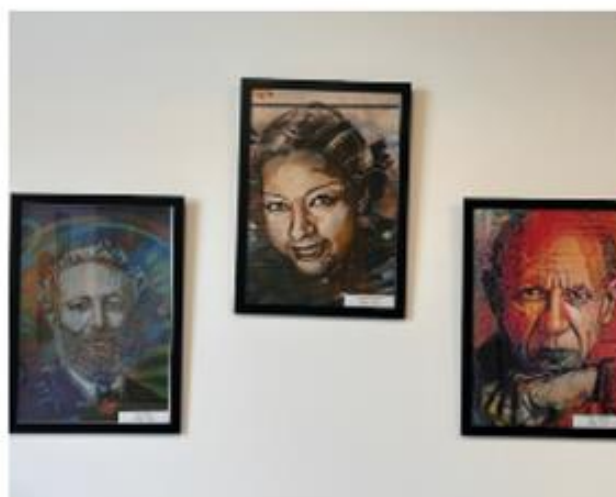
Simone Veil, portrait d'une militante féministe et européenne



Simone et Antoine Veil, entrée au Panthéon



Salle Simone Veil



XV.4.2 Salle de réunion Victor Hugo

Victor Hugo est né le 2 février 1802 à Besançon. Il est le fils d'un général d'empire.

Il suit son père dans les combats des armées napoléoniennes jusqu'en Italie et en Espagne.

De 1815 à 1818, Victor Hugo suit des cours au Lycée Louis-le-Grand à Paris. Il rédige ses **premiers poèmes**.

En 1816, il écrit « Je veux être Chateaubriand ou rien ». L'année suivante, il se voit décerner plusieurs prix littéraires par l'Académie des Jeux floraux de Toulouse et par l'Académie Française.

En 1819, il fonde une revue : «Le Conservateur littéraire» dans lequel il développe des idées catholiques et royalistes.

En 1822, il épouse Adèle Foucher avec laquelle il aura cinq enfants.

Dès 1827, il convie dans son salon de nombreux écrivains romantiques comme Balzac, Dumas, Mérimée, Sainte-Beuve, Gautier, Nerval et Vigny.

En 1831, il publie notamment le roman **Notre-Dame de Paris** et un recueil de poèmes, **Les feuilles d'Automne**. Il écrit des pièces de théâtre : **Hernani** (1830), **Le Roi s'amuse** (1832), **Lucrèce Borgia** et **Marie Tudor** (1833), **Ruy Blas** (1841). Il est élu à l'Académie Française.

Le 4 septembre 1843, sa fille Léopoldine se noie dans la Seine, près de Rouen. Son père est inconsolable et arrête sa production littéraire.

Victor Hugo entre alors en politique assurant que **«le poète doit éclairer le peuple et annoncer l'avenir car il est guidé par la vérité»**.

En 1848, la République est proclamée. Hugo est élu député de Paris à la Droite de l'Assemblée et soutient le prince-président de la république Louis-Napoléon Bonaparte.

Mais en 1851, il change pour la Gauche de l'Assemblée qui combat la politique réactionnaire de Bonaparte. Il fonde le journal **L'Événement**. Pendant le coup d'état de décembre 1851, Hugo appelle les parisiens à la résistance. Mais le nouveau régime autoritaire de Napoléon III se met en place et Victor Hugo doit s'enfuir dans les Iles Normandes.

Il devient **un opposant politique** et écrit **L'Histoire d'un crime** et le pamphlet **Napoléon le Petit**. Ses ouvrages sont diffusés clandestinement et rencontrent un franc succès. Victor Hugo devient alors le chef spirituel des républicains.

En 1856, Hugo se remet à écrire et publie, **Les Contemplations**. Puis, en 1862, il fait paraître **Les Misérables**, roman social et politique.

Au début de la guerre franco-allemande en 1870, il revient à Paris. Il écrit **L'année terrible**, ouvrage qui raconte les souffrances subies par le peuple à cause du siège de Paris par les allemands.

Victor Hugo meurt le 22 mai 1885 à 83 ans. La République organise des funérailles nationales au Panthéon.

De part ses œuvres, poèmes, pièces de théâtre, romans, il est considéré comme le plus important des écrivains de la langue française du XIX^{ème} siècle.

Son engagement, notamment contre la peine de mort, ainsi que ses grands discours font de lui un homme politique reconnu.

Monsieur Soigneux, pourquoi avoir choisi de nommer cette salle de réunion la salle « Victor Hugo » ?

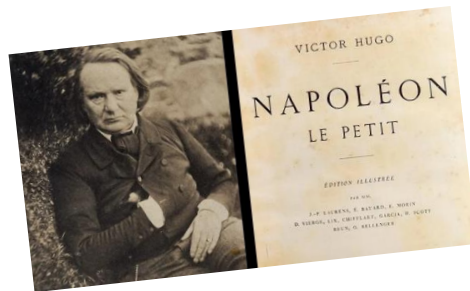
J'ai souhaité mettre en avant un personnage illustre, pendant masculin de Simone Veil.

Victor Hugo est un écrivain aux carrefours des genres. Il a écrit des romans comme *Notre-Dame de Paris*, *Les Misérables* ou *Quatre-vingt treize son dernier roman*. Il a rédigé des recueils de poésie tels que *Les Contemplations*, *La légende des siècles*, *Les Châtiments*. Il est également l'auteur de pièces de théâtre comme *Hernani* ou *Ruy Blas*.

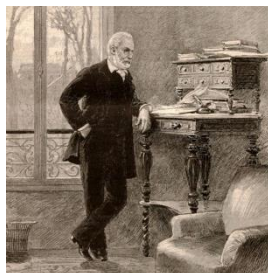
Victor Hugo est aussi un écrivain engagé avec un style très poétique, qui a défendu de nobles causes. Il est connu pour ses combats contre la peine de mort, la misère ou encore le droit des femmes.

On connaît de même ses ouvrages à visée argumentative comme *Claude Gueux*, *Le dernier jour d'un condamné* ou encore le pamphlet *Napoléon le Petit*.

Il excelle également en tant que dessinateur.



Manuscrit autographe de *Notre-Dame de Paris*



Le phare d'Eddystone, En 1866

Hugo, Victor (1802 - 1885)

Victor Hugo dans son cabinet de travail, en couverture du *Monde illustré* (1881)



Rébus amoureux pour
Léonie d'Aunet
1854 - Début 1855

Demain, dès l'aube...

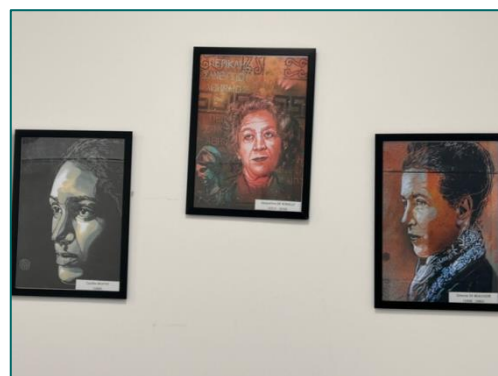
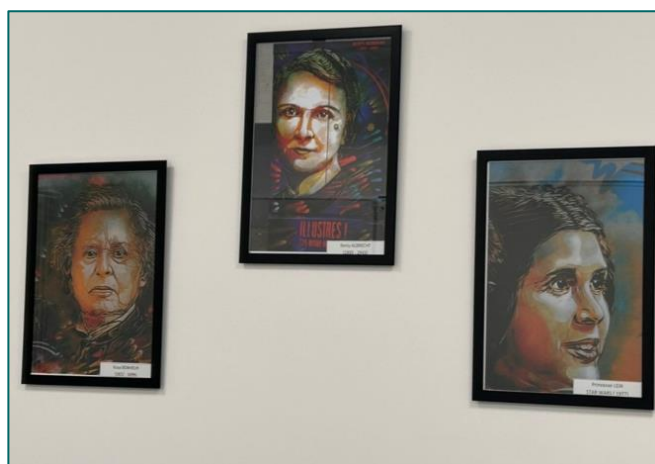
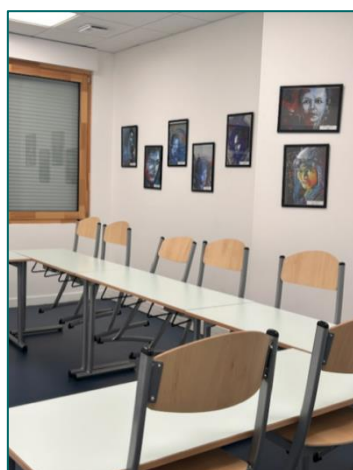
Demain, dès l'aube, à l'heure où blanchit la campagne
Je partirai. Vois-tu, je sais que tu m'attends.
J'irai par la forêt, j'irai par la montagne.
Je ne puis demeurer loin de toi plus longtemps.

Je marcherai les yeux fixés sur mes pensées,
Sans rien voir au dehors, sans entendre aucun bruit,
Seul, inconnu, le dos courbé, les mains croisées,
Triste, et le jour pour moi sera comme la nuit.

Je ne regarderai ni l'or du soir qui tombe,
Ni les voiles au loin descendant vers Harfleur,
Et quand j'arriverai, je mettrai sur ta tombe
Un bouquet de houx vert et de bruyère en fleur.

Victor HUGO (1802-1885)
Extrait "Les contemplations"

Salle Victor Hugo



XV.4.3 Salle de réunion Janusz Korczak

«L'enfant est reconnu comme un homme, un être avec lequel il faut compter et que l'on ne doit pas tenir en laisse...»

Janusz Korczak, pseudonyme de **Henryk Goldszmit**, est né le 22 juillet 1878 à Varsovie.

Il passe ses années scolaires (1886-1897) dans une école russe comme toutes celles de la partie occupée de la Pologne. Il en retiendra surtout l'absence totale de respect des adultes à l'égard des enfants et un profond ennui.

Suite à l'internement de son père à l'asile d'aliénés de Tworki en 1890, la famille Korczak rencontre de graves problèmes financiers. A l'âge de 12 ans, Janusz doit subvenir aux besoins de sa famille.

Il devient précepteur. En 1913, *Confession d'un papillon* qui évoquera ses années d'adolescence et la confrontation avec la folie de son père.

En 1898, il entame des études de médecine à l'Université de Varsovie. A l'occasion d'un concours littéraire, il présente un drame en quatre actes *Ktoredy?* (Par où?) sous le pseudonyme Janusz Korczak, nom d'un personnage de roman de Józef Ignacy Krasiński.

En 1900, Korczak rencontre Ludwik Liciński, jeune poète et ethnographe. Ils visitent les quartiers pauvres de Varsovie et s'intéressent aux conditions matérielles et morales de la vie des enfants. Il présentera ses observations dans le reportage Nedza Warszawy *La misère de Varsovie*. En 1904, il est employé pour encadrer des enfants juifs dans un camp de vacances à Michałowka.

Le 17 mars 1905, il est rapidement mobilisé comme médecin militaire dans l'armée russe. À son retour, il travaille comme pédiatre dans un hôpital pour enfants pauvres de Varsovie.

Pour s'initier au rôle d'éducateur, en 1907, il participe à une colonie de vacances. Lors d'un voyage en Suisse, il s'intéresse beaucoup aux écoles, aux hôpitaux pour enfants. Il écrit de nombreux articles et essais dont *L'école de la vie*.

En 1909, il rencontre la pédagogue Stefania Wilczyńska. En 1911-1912, leur projet commun, *La Maison des Orphelins, Dom Sierot à Varsovie est inaugurée*. C'est un orphelinat mixte proposant un confort luxueux avec baignoires et chauffage central. Il quitte son poste à l'hôpital pour prendre la direction de l'orphelinat avec Stefania. Le projet pédagogique est d'avant-garde. Il y forme une République des enfants avec un Parlement, un Tribunal et un Journal.

En 1914, il intervient dans le refuge pour enfants errants de Maria Rogowska-Falska. Il y met en place, avec succès, des règles de fonctionnement comme à Dom Sierot. Suite à cela, il publiera son célèbre traité de pédagogie : *Comment aimer un enfant*.

En 1922, son personnage-clé, «Mathias» voit le jour avec *Le roi Mathias 1^{er}*, puis *Roi Mathias sur une île déserte* en 1923, ouvrages qui «tentent de donner la démocratie aux enfants contre l'avis des adultes».

En 1925, il enseigne à l'Institut de pédagogie et à l'université et travaille également comme médecin-expert auprès du Tribunal pour jeunes délinquants. Ses plaidoiries font souvent événement et secouent l'opinion.

En 1934, il crée à la radio polonaise une série d'émissions pour enfants consacrées à leurs vécu et expériences: les «Causeries du Vieux docteur». Korczak captivera le pays tout entier durant deux ans.

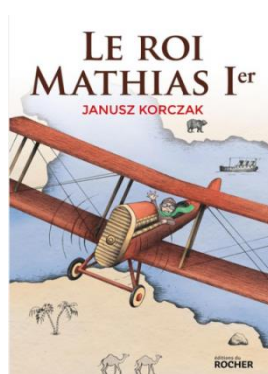
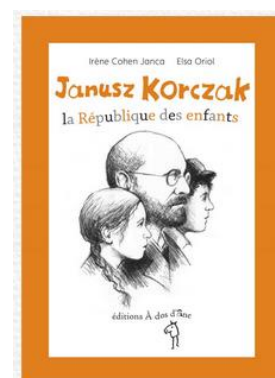
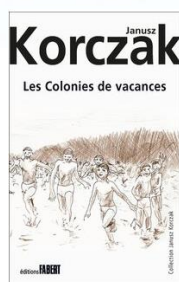
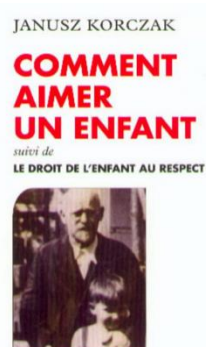
Le 29 novembre 1940, l'orphelinat *Dom Sierot* est déménagé dans le ghetto de Varsovie. Il mendie pour nourrir les enfants et se bat pour préserver leur dignité. Il tient son *Journal du ghetto*.

Pendant les deux dernières années de sa vie, il s'occupe presque exclusivement des enfants de son orphelinat. Il décide d'accompagner les 200 enfants de son orphelinat au camp d'extermination de Treblinka où ils sont déportés. Il est assassiné avec les enfants à **Treblinka le 8 août 1942** dans des chambres à gaz.

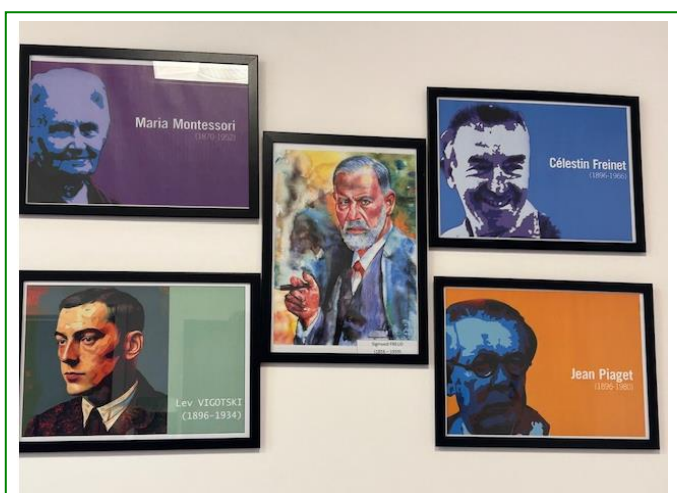
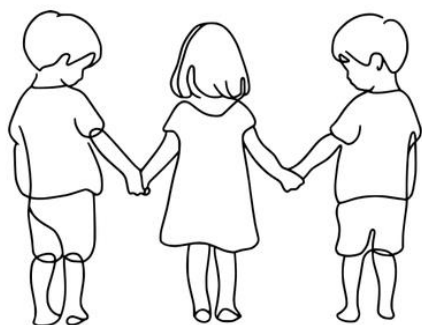
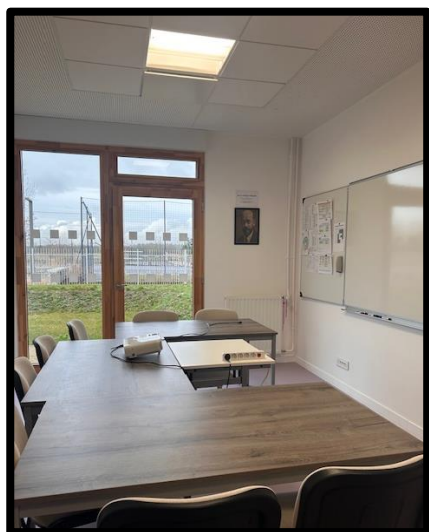
Monsieur Bertaux, pourquoi avoir choisi le nom de Janusz Korczak pour cette salle de réunion ?

Je me suis intéressé à Janusz Korczak un peu par hasard. Au fil de mes recherches, j'ai découvert un parcours de vie emprunt d'altruisme. Ses différentes professions : pédiatre, éducateur, pédagogue et écrivain et ses nombreux écrits : romans, guides de pédagogie ou encore livres de jeunesse, Janusz Korczak représente un **précurseur incontournable de la pédagogie**. Il cherchera toujours à préserver les enfants, ne cessant de s'engager en faveur de leurs droits. Il inspirera la Convention des droits de l'enfant.

«Le fait que Korczak ait volontairement renoncé à sa vie pour ses convictions parle pour la grandeur de l'homme. Mais cela est sans importance comparé à la force de son message.» B. Bettelheim



Salle Janusz KORCZAK



XV.5 Le café des parents

Café des parents 2024- 25

Jeudi 4 avril 2025

Nos ados et les écrans

Ce moment a permis de :

- Comprendre les enjeux. Les écrans font partie intégrante de la vie des jeunes, mais comment trouver le juste équilibre ? Quels sont les impacts sur leur développement, leur sommeil, leurs relations ?
- Partager nos expériences. Cette table ronde n'est pas une formation mais un espace d'échange où chacun peut partager ses expériences, ses questionnements, ses astuces.
- Trouver des pistes ensemble. L'objectif est de construire ensemble des pistes pour accompagner au mieux nos adolescents dans leur utilisation des écrans.

Temps animé par Mme Paulo, psychologue de l'Education Nationale

Café des parents 2025-26 **Le bien-être des adolescents**

27 janvier 2026

Cette soirée sera l'occasion d'échanger autour de sujets concrets :

- Comprendre les transformations de l'adolescence et le stress
- Partager vos expériences de parents
- Découvrir des outils et stratégies d'accompagnement au quotidien
- Poser vos questions et bénéficier de pistes concrètes
-

Mme Paulo et Mme Giorgis, psychologues de l'Education Nationale ont animé cette séance.

XV.6 Le forum des métiers



Le Parcours Avenir permet aux élèves de la sixième à la terminale de construire progressivement, tout au long de leurs études secondaires, une véritable compétence à s'orienter. Pour ce faire, les élèves sont amenés à comprendre le monde économique et professionnel et connaître la diversité des métiers et des formations, à développer leur sens de l'engagement et de l'initiative et à élaborer leur projet d'orientation scolaire et professionnel. Chaque élève, quelle que soit sa formation en voie générale, technologique ou professionnelle peut en bénéficier. Un forum des métiers sera proposé aux élèves de 5e, de 4e et de 3e. Les parents volontaires pour venir présenter leur métier sont les bienvenus à cette occasion.

Divers forums des métiers (métiers de l'industrie, métiers du tertiaire, métiers de la bouche ...) et plusieurs actions (girls day) seront proposés aux élèves de 4e et 3e.

M. GRANJON, professeur d'histoire – géographie – EMC, est le référent « parcours avenir » de l'établissement.

Mme BAILLE, professeure documentaliste, est la référente « découverte des métiers » de l'établissement.

A ce titre :

- 30 janvier 2026 : Forum des métiers au collège. 40 parents sont venus présenter leur métier aux élèves de 3^e
- 50 élèves de 3^{ème} se sont rendus le jeudi 5 février 2026 au Millénaire de Savigny-le-Temple pour le forum Parcours Avenir.

XVI – Groupe de travail sur le climat scolaire



XVI.1 Composition du groupe de travail sur le climat scolaire

NOM	Prénom	Fonction	Emargement
Personnels de l'établissement – 9 membres			
SOIGNEUX	Mickaël	Principal	
BOUCHTI	Nadia	Principale adjointe	
BERTAUX	Éric	Directeur SEGPA	
POLLET	Valérie	Administration	
DORMOIS	Cécile	CPE	
MEDIN COURTEILLE	Marjorie	AED et personnel élu	
CIKOJEVIC	Julie	Professeure et personnel élue	
ROGER	Delphine	Professeure et personnel élue	
YESSAD	Catherine	Référente harcèlement scolaire	
Usagers – Parents et élèves élus - 6 membres			
BELJAMBE	Cécile	Parent élue	
GOULEVANT	Aurélia	Parent élu	
SHOKHAYKHA	Hassan	Elève élu niveau 6 ^e 5	
PREVOT	Tina	Elève élu niveau 5 ^e 5	
FREIRE	Tiago	Elève élu niveau 4 ^e 3	
RACHEDI	Inès	Elève élu niveau 3 ^e 3	
Personnalités extérieures – 2 membres			
DESNOYERS	Monique	Elue locale 1 ^{ère} Adjointe au Maire	
Adjudante COPPIN		Représentante Gendarmerie	

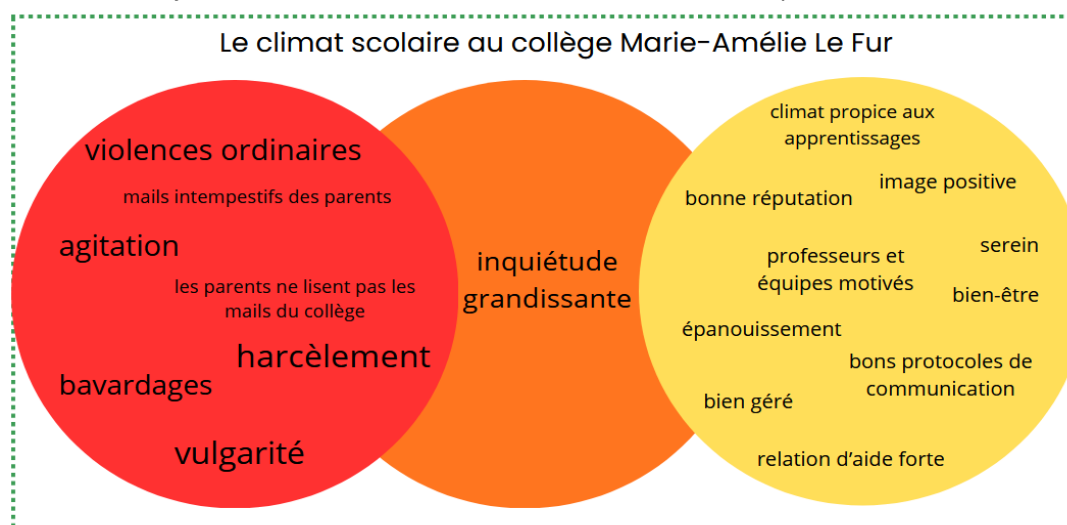
1. Pour vous, qu'est-ce que vous entendez par « climat scolaire » ?

- Le **bien-être** des élèves et des personnels.
- L'**ambiance générale**.
- Le **confort physique et mental**.
- Fait référence au milieu dans lequel on évolue (dans l'EPLE on prend en compte le bien-être et l'**épanouissement** de tous ainsi que la sécurité et la récurrence de faits de violence ou non.
- Ambiance générale dans laquelle est animé le collège.
- Une bonne entente, un bien-être général quand il est bon. Le climat scolaire repose sur la **participation** de tous les acteurs internes et externes de l'établissement scolaire.
- Ambiance générale de vie et de travail, entre élèves, entre personnels et entre personnels et élèves, parents et partenaires.
- Climat agréable, serein, propice aux apprentissages. Bien-être, **vivre ensemble**.
- L'ensemble des facteurs rentrant en ligne de compte pour qualifier le ressenti global des enfants/ des adultes au sein de l'établissement mais également à l'extérieur.
- Comment se sentent les personnels/ les élèves au sein du collège. L'ambiance quotidienne en général : les conditions d'accueil, d'apprentissages, l'environnement, la qualité des locaux, le matériel, les différents projets/ clubs...**Respect** des règles pour mieux vivre ensemble.
- Un concept bien complexe qui lie tout ce qui se passe au sein d'un établissement, les **relations** de tout type (élèves, professeurs, administration), le **cadre de travail**, les **projets**, les **partenaires extérieurs** et les **familles**.
- Ensemble des paramètres définissant l'ambiance scolaire.
- L'ambiance qu'il y a au sein du collège Marie-Amélie Le Fur.
- Tout ce qui contribue au bien vivre ensemble dans l'établissement, au bien-être physique et mental de tous les acteurs. Tout ce qui a trait à l'ambiance : **violences / tranquillité**, sourires/ crispations, ambiance de travail dans les différents lieux ; **échanges** dans l'ensemble du collège et ses alentours.
- Tout ce qui permet d'offrir de bonnes **conditions d'apprentissage** aux élèves et de bien vivre leur scolarité au collège.
- Ce que je perçois à travers le « climat scolaire » c'est une ambiance de classe et/ou de toutes celles réunies. Une ambiance générale du collège.
- Pour moi, ce que j'entends par climat scolaire c'est comment se déroule le collège.
- Le climat scolaire est l'ambiance au collège entre les professeurs, les élèves et les AED.



2. Comment qualifieriez-vous le climat scolaire au collège Marie-Amélie Le Fur ?

- Collège ayant une **bonne réputation** car très **bien géré**. Peu ou pas de problème et si problèmes, gérés en interne. Très bien car les personnes dirigeantes sont très efficaces. Très bonne réputation à l'extérieur.
- Bon climat scolaire, serein. Des élèves et des personnels épanouis. Les personnes extérieures au collège ont une **image positive** de notre climat scolaire.
- Le climat y est **agréable et serein**.
- Bon. Les structures d'accueil et les **protocoles de communication** mis en place par l'établissement avec la gendarmerie facilitent son amélioration. Entaché en partie par **l'inquiétude grandissante** des parents que leurs enfants soient la cible d'un **harcèlement** qu'ils pourraient avoir «râté».
- Climat bon et sain. Les élèves viennent avec plaisir, parents rassurés, **professeurs et équipes motivés**, beaucoup de projets.
- Satisfaisant/ bon. Beaucoup de **violences « ordinaires »**, de « **manques** » de **respect** (que ce soit les élèves entre eux et vis-à-vis des enseignants : bavardages, agitation, ne lisent pas les mails, mails des parents...).
- Tout dépend des périodes mais dans l'ensemble un climat agréable, parfois tendu, stressant. Beaucoup d'histoires entre élèves.
- Globalement, je pense qu'il ressort positivement aussi bien pour les adultes que pour les enfants. Mais il y a néanmoins certaines nuances à ne pas perdre de vue.
- Climat scolaire plutôt serein si l'on compare à d'autres établissements.
- **Propice à la réussite** de tous les élèves.
- Je trouve que le climat scolaire dans notre collège est plutôt bien. Il ya beaucoup de choses mises en place pour nous (beaucoup d'écoute, encouragements, accompagnements...).
- Très bon. Une bonne entente au sein de la communauté éducative. Une réelle envie de mettre en place des projets à l'intérieur comme à l'extérieur du collège. Une **écoute** et une **relation d'aide aux élèves forte** et centrée sur leur **bien-être et leur épanouissement**.
- Peux mieux faire. Des **tensions apparaissent périodiquement** et de « l'électricité » dans l'air.
- Serein en début d'année puis en **dégradation** depuis quelques semaines.
- Je qualifierais le climat du collège bien en globalité mais ce que je n'aime pas dans ce collège c'est la **violence**. Pour moi il y en a trop. Je trouve qu'il y a aussi trop de **vulgarité**.
- Pour moi, qualifier le collège Marie-Amélie Le Fur c'est bien. C'est un très bon collège.
- Très bon, je m'entends très bien avec mes camarades ou les professeurs.



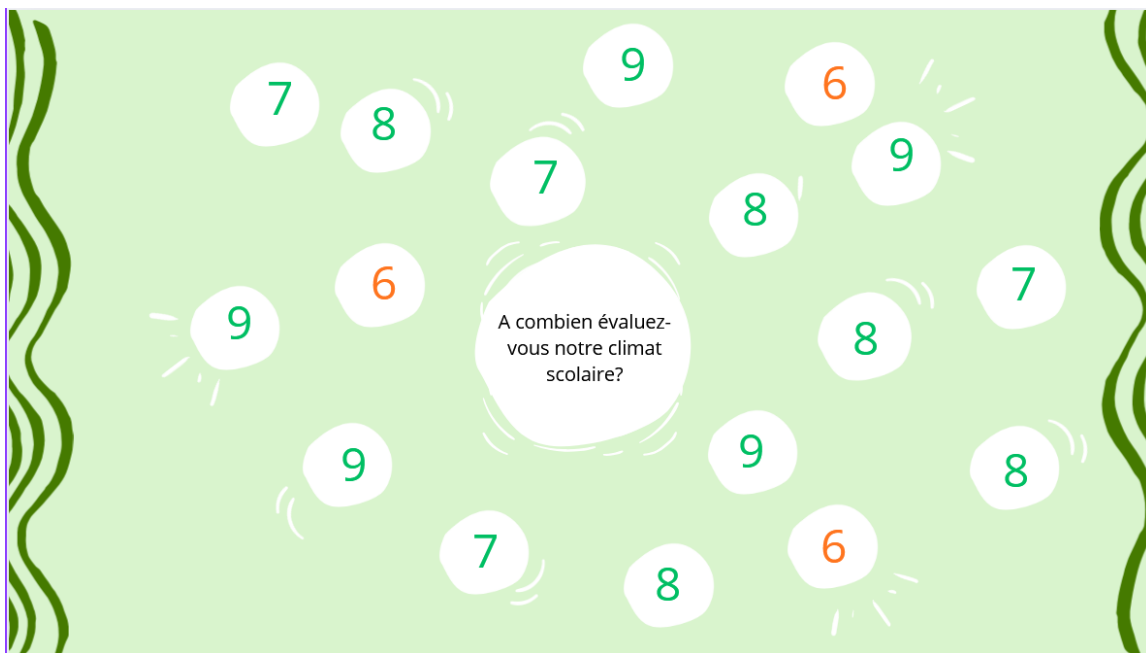
3. Sur une échelle de 0 à 10 (10 était la note la plus élevée), à combien évaluez-vous le climat scolaire du collège ?

Entourez votre choix ci-dessous :

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	----

6 (3) – 7 (4) – 8 (5) – 9 (5)

Moyenne : 7,70 / 10



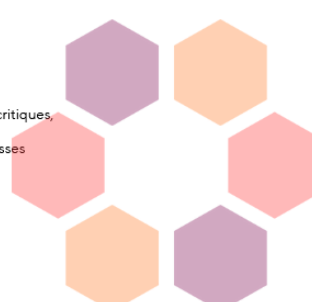
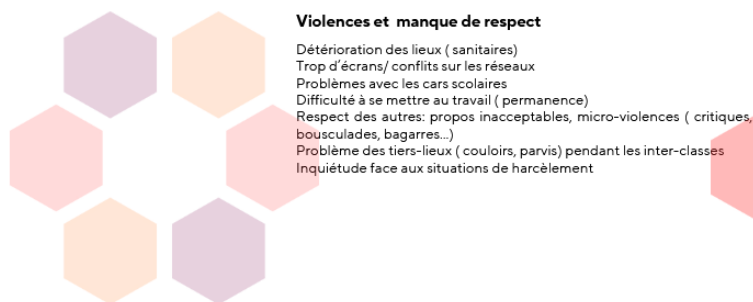
4. Quels sont selon vous les points forts du climat scolaire de notre collège ?

- Excellente direction. Très bons professeurs. Animations culturelles importantes. Tout est fait pour l'éveil de l'élève.
- Cadre de travail et d'apprentissage agréable. Locaux neufs, personnels engagés, nombreux partenariats, élèves respectueux du cadre, des lieux.
- Le cadre, les locaux. Les équipes engagées. La vie scolaire joue un rôle primordial avec une présence active de tous les instants.
- Communication avec les services de gendarmerie. Cadre scolaire (bâtiment et environnement). Intervention de sensibilisation.
- Environnement (hors centre ville, nature), locaux neufs et bien entretenus, communication faite aux parents, ateliers variés.
- Beaucoup d'actions des enseignants toutes disciplines confondues. Liens positifs entre les enseignants et la vie scolaire.
- L'entente entre les personnels, soutien professionnel, des élèves qui osent venir se confier, des élèves attachants.
- Collège neuf, environnement naturel très agréable, personnels très investis dans leurs missions, élèves globalement respectueux envers les adultes.
- Environnement, qualité des locaux, relation de confiance entre élèves et personnels, personnels impliqués, élèves globalement à l'écoute.
- Environnement humain et matériel ; mixité des provenances des élèves ; Un climat scolaire axé sur la prise en compte de tous les élèves (collège inclusif).
- Ce qui est mis en place, les professeurs, les AESH, les AED : il y a plein de choses qui font que le climat de notre collège est plutôt bien. Il est situé en campagne pas dans des zones à risque...
- Une communauté éducative engagée avec une réelle envie de faire vivre le collège et de rendre son climat meilleur encore.
- Beaucoup de choses sont proposées pour accompagner et écouter les élèves. Amélioration de la communication entre les adultes. Cadre agréable.
- Cadre agréable ; des personnels motivés et prêts à travailler pour les élèves.
- Je trouve que les professeurs sont gentils et à l'écoute et que le collège possède un bon directeur.
- Pour moi, le point fort c'est que les élèves, les professeurs et le personnel du collège s'entendent bien.
- Des professeurs, des AED très gentils. Une bonne protection contre le harcèlement.



5. Quels sont selon vous les points négatifs du climat scolaire de notre collège ?

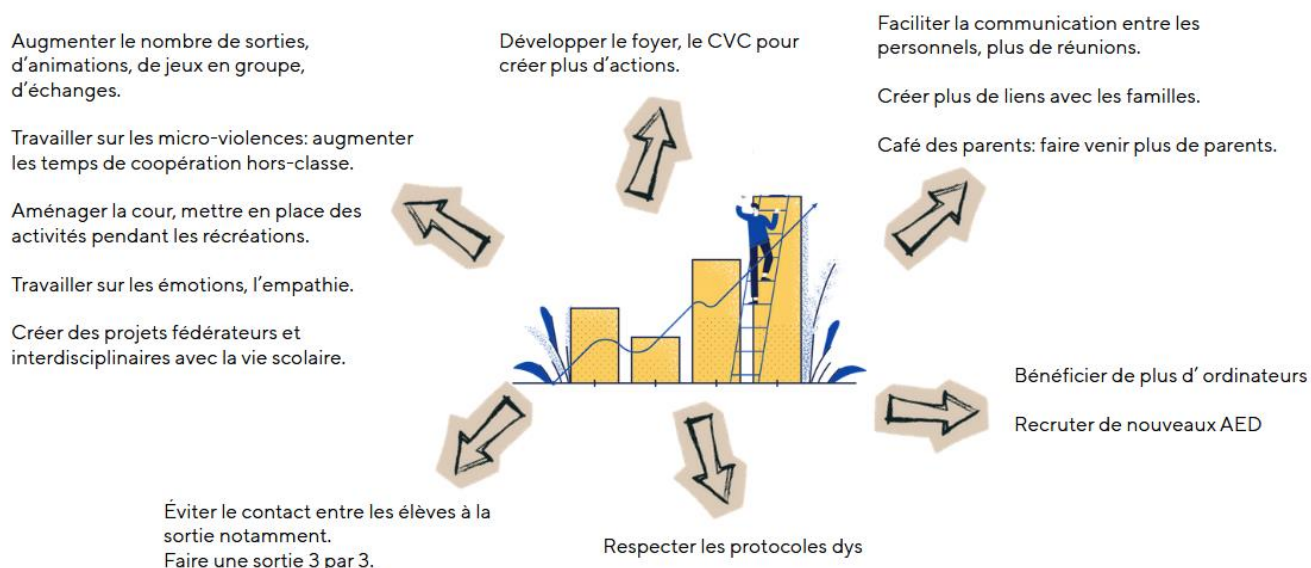
- Peut-être d'après les dires, quelques absences des professeurs.
- Vigilance : dégradations dans les toilettes des garçons ; problèmes des réseaux sociaux, des écrans chez les élèves ; problèmes de cars scolaires : les élèves ne sont pas toujours respectueux. Difficultés en permanence pour mettre les élèves au travail.
- Le « vivre ensemble » à travailler au niveau des élèves. Faits de propos racistes ou homophobes qui ne devraient pas être banalisés.
- Inquiétude des parents concernant le harcèlement.
- Non respect de certains élèves sur les locaux, le personnel.
- Manque de moyens pour des sorties éducatives hors du collège. Ambiance générale assez agitée (bruit, non respect des règles, prise de parole intempestive...)
- Le stress, le manque de temps pour tout gérer causé peut-être par un manque de personnel et de moyen au sein de la vie scolaire. Manque d'action (projet (sur divers thèmes « harcèlement, journée de la femme, journée de l'élégance ou à thème...)).
- Certains élèves ou parents ont des ressentis plus nuancés (le climat, notamment dans le respect des différences entre les élèves (dys) et la prise en compte des dispositifs propres à chacun. Certains événements ne sont pas toujours compris par l'ensemble des parents/ élèves
- Aménagement de la cour ; micro-violences (insultes, moqueries, élèves attrapés par le cou...) ; quelques familles procédurières/ contestataires ; fatigue des élèves ; trop d'écrans ; conflits.
- Pas encore d'histoire propre, de références auxquelles faire appel.
- Pour le moment : violence verbale, physique je ne sais pas forcément
- Missions de chacun à encore mieux définir pour être plus efficace dans la gestion des problèmes.
- Usage encore trop limité des outils mis à disposition comme le classeur Le « Je sais tout de Marie-Amélie Le Fur ».
- Gestion des « tiers-lieux » : devant le collège, dans les couloirs...Communication compliquée avec les parents, peu à même de travailler main dans la main. Respect entre les élèves.
- Gestion des couloirs lors des inter- classes. Communication parfois difficile avec certaines familles (petit nombre). Respect entre élèves. Pas d'assistante sociale.
- Il y a trop de violences et de vulgarité.
- Trop de critiques entre camarades, bousculades et bagarres.



6. Avez-vous des suggestions, des pistes d'amélioration de notre climat scolaire ? Si oui, lesquelles ?

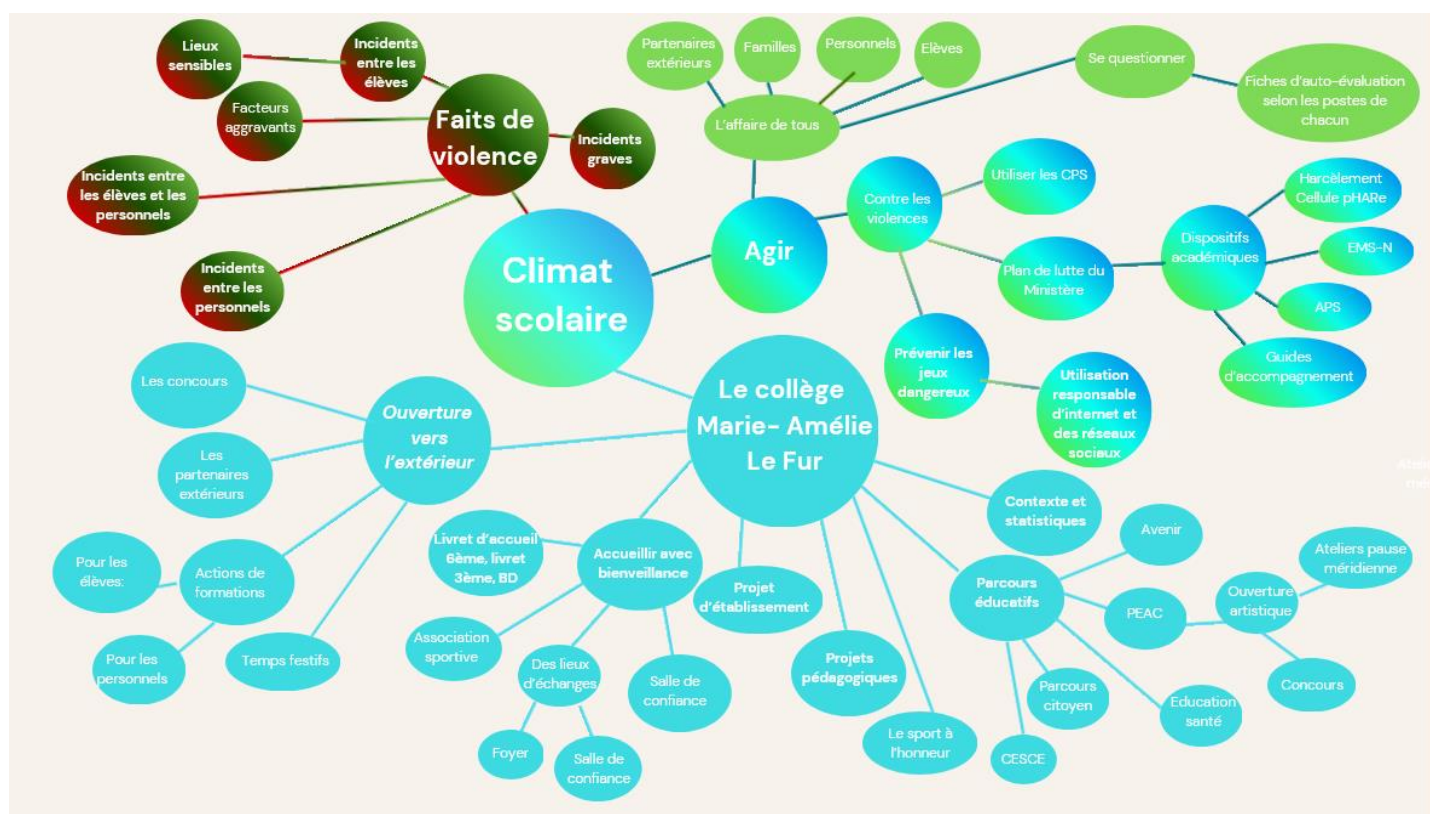
- Eviter le contact entre élèves. Par exemple, à la fin des cours, 3 par 3 pour sortir.
- Des nouvelles activités comme des sorties, des animations...
- Peut-être faire plus d'activités avec les élèves pour faire des jeux en groupe pour plus d'échanges entre les élèves.
- Pour les alentours du collège : signalétique. Accroître les temps de coopération hors classe entre élèves.
- Foyer et CVC à développer pour laisser la parole, une place aux élèves.
- Présence des parents au café des parents proposé par Mme Paulo, Psy-EN.
- Plus de projets fédérateurs et interdisciplinaires incluant la vie scolaire. Partir des envies et besoins des élèves : rendre les instances participatives plus actives (CVC).
- Les parents nous indiquent souvent ne pas savoir si des mesures disciplinaires vont être prises à l'encontre des enfants mis en cause par le leur, créant un sentiment d'empressement à déposer plainte pour être sûr d'être pris en compte.
- Faciliter la communication entre personnels. Permettre plus de sorties du collège (mais collège rural donc déplacements onéreux). Créer plus de liens avec les familles.
- Obtenir plus de moyens (ordinateurs supplémentaires), AED supplémentaire, plus de réunions de service pour favoriser la communication.
- Changements dans la gestion des sanitaires (ouverture des toilettes notamment).
- Respect des protocoles par l'ensemble des personnels en matière dys.
- Aménagements de la cour / activités de récréation. Travailler sur les émotions/ l'empathie (des pistes évoquées en conseil école/ collège). Travailler sur les micro- violences.
- Projets collaboratifs, transdisciplinaires.

Axes d'amélioration



Divers :

- Vestiaires du gymnase : violences ordinaires, jeux dans les vestiaires.
- Sentiment que les élèves oublient que les profs sont là pour enseigner. Les enseignants apparaissent plutôt comme des « animateurs ».
- Les élèves n'ont plus de barrière, ils sont constamment dans le jeu.
- Le climat scolaire est quelque chose qui s'inscrit dans une temporalité plus importante. Les problèmes se posent dans la durée.
- La gendarmerie évoque que la parole de l'adulte a perdu de la valeur. La parole de l'enfant est toute puissante : phénomène sociétal.
- Difficulté de travailler avec les parents pour les élèves hautement perturbateurs.
- ¾ des parents ne suivent pas et soutiennent les enfants.



XVI.3 Pistes d'actions

Comme l'indique le Groupe Départemental Moselle – CLIMAT SCOLAIRE – NEFE Démarche bien-être, il s'agit là de s'appuyer sur l'intelligence des équipes et partenaires du collège pour œuvrer ensemble au service de la réussite des élèves. Une concertation avec l'ensemble des personnels de la communauté éducative permet de définir les priorités éducatives afin de mettre en place un projet pédagogique. Celui-là venant alimenter le projet d'établissement, et pouvant bénéficier d'accompagnement, notamment de financements liés au fond d'innovation pédagogique.

L'enjeu est d'améliorer la réussite des élèves, selon trois dimensions fondatrices de la politique éducative :

- La réussite de tous les élèves
- La réduction des inégalités sociale et scolaire, ouverture culturelle, aide à l'orientation, égalité filles-garçons...
- Le bien-être tel que la santé des élèves, climat scolaire, lutte contre les violences, transition écologique, inclusion de tous les élèves, relation avec les parents.

La notion de bien-être est souvent associée, d'un point de vue opérationnel, au climat scolaire.

Le bien-être renvoie à un degré de satisfaction individuelle, des élèves ou des personnels, dans différents aspects de la vie scolaire. Le climat scolaire, quant à lui, prend en compte non pas l'individu mais le collège en tant que groupe large.

Comme cité précédemment, la notion de bien-être permet de prendre en compte les besoins de l'individu dans l'organisation collective qu'est le milieu scolaire. La corrélation entre le bien-être dans l'établissement et la réussite scolaire a été établie depuis plusieurs années par la recherche.

On évalue le bien-être par la perception de la qualité de vie c'est-à-dire l'évaluation, cognitive et affective faite par l'enfant de son niveau de satisfaction dans les différents domaines de sa vie, y compris à l'égard des expériences vécues dans le contexte scolaire (Huebner, Ash, & Laughlin, 2001).

La réussite scolaire ne doit pas uniquement viser la performance. La réalisation de soi, la motivation dans le travail scolaire, le sentiment d'efficacité personnel, l'estime de soi, etc. sont aussi des facteurs déterminants de la réussite (Dench et Regan, 2000 ; Ryan et Deci, 2000).

De la même façon qu'il existe plusieurs facteurs explicatifs du climat scolaire, il existe différents déterminants des résultats scolaires des élèves. Le bien-être est un facteur de performance en interaction avec d'autres et doit donc être travaillé comme tel.

Quatre grandes dimensions du bien-être des élèves se dégagent de la littérature scientifique :

- Le bien-être physique : fréquence des activités physiques
- Le bien-être social (ou relationnel) : sentiment d'appartenance, qualité des relations avec les enseignants, soutien entre pairs...
- Le bien-être psychologique : sentiment de sécurité dans la relation aux enseignants, satisfaction personnelle de la vie dans l'établissement
- Le bien-être cognitif (ou pédagogique) : sentiment de compétence, sentiment d'efficacité personnelle.

De plus, selon les travaux d'Erick Prairat (« Questions de discipline à l'école et ailleurs », 2005), il est également primordial de tenir compte de ces 4 besoins individuels.

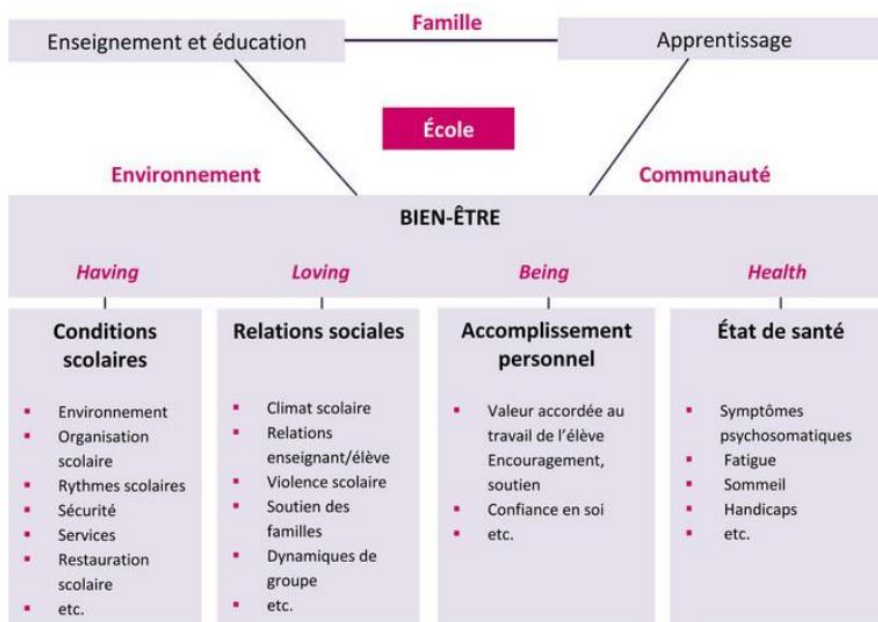
- Besoin de sécurité : l'élève ne doit pas craindre de venir au collège et doit s'y sentir accueilli.
- Besoin d'appartenance : la classe est aussi un groupe de pairs
- Besoin de considération : l'élève doit percevoir clairement qu'il est reconnu en tant qu'acteur, de sa vie au collège et de ses apprentissages, aussi bien par les enseignants que par ses pairs. Il doit pouvoir dire ce qu'il pense, s'exprimer et communiquer.

- Besoin d'accessibilité : l'établissement doit donner les moyens à chaque élève d'entrer dans les apprentissages, dans un groupe...

Dimension	Sous-dimension	Indicateurs
Bien-être physique	Matériel	Propreté des locaux Cour de récréation Menus de cantine Toilettes Espaces réservés aux élèves Accueil des élèves en situation de handicap
	Organisationnel	Emploi du temps Temps de repos Sentiment de liberté Quantité de devoirs à la maison Organisation des surveillances
	Environnemental	Hygiène des locaux Poids des sacs Niveau sonore Température des locaux
Bien-être relationnel	Relation avec les enseignants	Attitude des professeurs Dialogue avec les professeurs Sentiment de justice
	Relation avec les pairs	Relations amicales Mixité Violence des pairs
	Relation avec les parents	
	Relation avec les adultes (autres personnels de l'école / du collège)	Les ATSEM Les AESH La vie scolaire Le personnel médico-social
Bien-être psychologique	Personnel	Etat thymique Réussite scolaire Sentiment de sécurité
	Dans l'école, le collège	Ambiance dans l'école, le collège Obligation de venir à l'école, au collège
	Dans la classe	Ambiance dans la classe
Bien-être pédagogique	Pédagogie en classe	Aide des professeurs Intérêt pour la matière Méthodes de travail proposées Acquisition de nouvelles connaissances
	Pédagogie hors la classe	Tutorat Aide supplémentaire (APC, Devoirs faits...) Sorties scolaires
	Pédagogie différenciée	

Le rapport du Cnesco sur la qualité de vie à l'école (2017) valorise le modèle sociologique du bien-être de Konu et Rimpelä (voir le schéma ci-dessous) appliqué au système scolaire.

«Le bien-être est un concept complexe, aux facettes multiples, qui ne peut être mesuré par un indicateur unique dans un seul domaine.» (Borgonovi et Pál, 2016).



Selon le Groupe Départemental Moselle, celui-ci «n'est pas une finalité mais une condition nécessaire pour que l'enfant accepte de s'engager dans l'inconfort de l'apprentissage», en impliquant tous les membres de la communauté éducative, en développant la concertation, pour installer une vision objective et partagée, en travaillant l'approche multifactorielle et la dimension systémique, en s'appuyant sur les apports de la recherche, en articulant des actions collectives et individuelles.

XVII – Conclusion

Le climat scolaire représente aujourd’hui un enjeu majeur pour l’ensemble du système éducatif. Il influence directement la réussite des élèves, leur bien-être, les relations, la santé professionnelle des personnels, ainsi que la qualité de vie des établissements.

Construire un climat serein relève d’un processus complexe dans lequel on agit en parallèle sur la justice scolaire, la prévention des violences, la coéducation, les pratiques pédagogiques et l’organisation collective.

Créer un bon climat scolaire, c’est permettre à chacun, élèves comme adultes, d’apprendre, de grandir et de s’épanouir dans un cadre juste et sécurisant.

Dans ce contexte, l’Etat a récemment renforcé son action. Le **Plan ministériel pour la tranquillité scolaire** place clairement la qualité du climat au centre des priorités nationales.

Apaiser, protéger, responsabiliser se traduisent par des moyens concrets :

Déploiement de CPE et AED supplémentaires, harmonisation des sanctions, lisibilité renforcée du Règlement Intérieur, formation accrue aux valeurs de la République et à la prévention des violences. S’ajoute à cela, la stratégie nationale « **Tous unis contre les violences** » par laquelle on promeut le bien-être et les compétences psychosociales, ainsi que la généralisation progressive du dispositif.

Ces orientations nationales offrent un cadre solide dont les établissements peuvent se saisir pour renforcer leurs propres actions. C’est dans cette perspective que s’inscrit l’analyse menée au collège Marie- Amélie Le Fur.

L’établissement dispose déjà de nombreux atouts : un cadre architectural apaisant, une communauté éducative engagée, une offre de parcours riche, des projets structurants et un fort dynamisme pédagogique. Malgré les défis quotidiens, inévitables dans tout collège, l’équipe éducative manifeste une volonté réelle d’agir collectivement pour favoriser un climat positif.

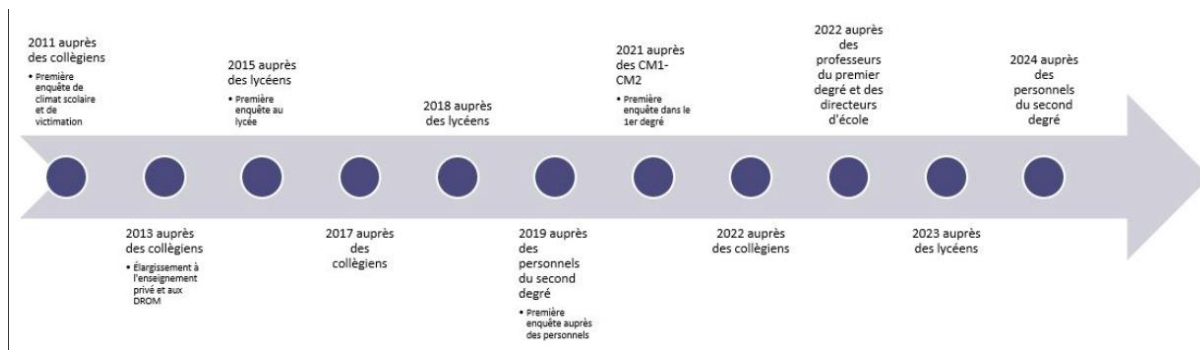
*Un climat scolaire serein n’est jamais un état atteint,
mais un horizon commun que l’on construit chaque jour ensemble.*

XVIII – ANNEXES



Annexe1 - Les enquêtes nationales de climat scolaire et de victimation

<https://www.education.gouv.fr/les-enquetes-nationales-de-climat-scolaire-et-de-victimation-323459>



NOTE D'INFORMATION

n° 23.07 – Mars 2023

**93 % des élèves déclarent se sentir « bien »
ou « tout à fait bien » dans leur collège**
Résultats de l'enquête nationale de climat
scolaire et de victimation auprès des
collégiens pour l'année scolaire 2021-2022

Ministère de l'Éducation nationale
et de la Jeunesse
Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald
Auteur : Boubou Traore, DEPP-83
Édition : Bernard Javet
Maquettiste : Frédéric Voiret
e-ISSN 2431-7632

► En 2021-2022, 93 % des collégiens déclarent se sentir « bien » ou « tout à fait bien » dans leur établissement scolaire. La très grande majorité des élèves entretient de bonnes relations dans le cadre scolaire, que ce soit avec les autres élèves, les enseignants et les autres adultes du collège. De manière générale, les collégiens ont une bonne opinion sur l'apprentissage et son contenu. Le sentiment de sécurité au collège est élevé dans son enceinte, mais moindre à ses alentours, notamment chez les filles et les élèves de sixième. Les atteintes les plus fréquentes sont les vols de fournitures scolaires, les surnoms désagréables, les insultes et les mises à l'écart : chacune d'entre elles a concerné au moins une fois plus de quatre collégiens sur dix au cours de l'année scolaire 2021-2022.

Annexe3 - Ministère de l'Éducation Nationale, Fiches d'auto- positionnement par fonction

https://dtna.canoprof.fr/eleve/Education%20&%20Soci%C3%A9t%C3%A9/Formations%20Modulaires%20E&S/Climat%20scolaire@3/res/Guide_climat_scolaire_second_degre.pdf



GUIDE

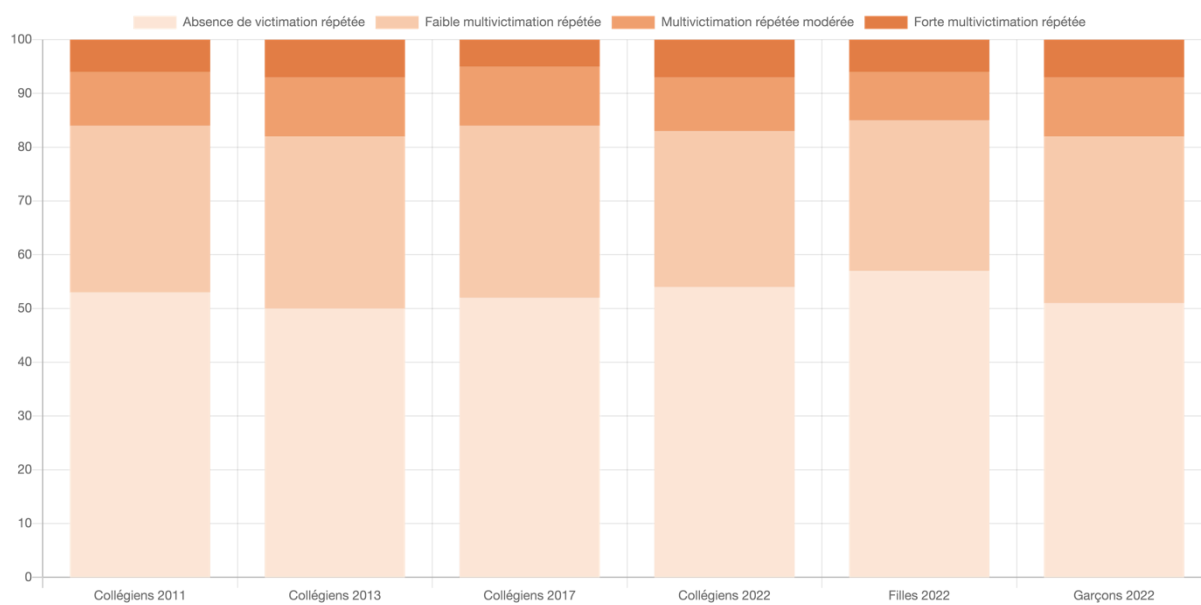
AGIR SUR LE CLIMAT SCOLAIRE AU COLLEGE ET AU LYCEE

Ministère de l'éducation nationale (Dgesco/DMPVMS)
<http://eduscol.education.fr>
www.cndp.fr/climatscolaire

1

Annexe 4- Indice de multi victimation répétée chez les collégiens

https://rers.depp.education.fr/2025/details/02_ETAB/12_CLISCOCOL/02



file:///Volumes/Data/Valeriep/Downloads/depp-ni-2025-28-226812_0.pdf

● en bref

NOTE D'INFORMATION

n° 25.28 – Mai 2025

Les signalements d'incidents graves dans les écoles et établissements publics et privés sous contrat en 2023-2024

- Au cours de l'année scolaire 2023-2024, 16 incidents graves pour 1 000 élèves ont été signalés dans les collèges et lycées et 5 incidents graves pour 1 000 élèves dans les écoles. Ces signalements sont plus élevés dans le secteur public que dans le secteur privé sous contrat.
- Ces incidents graves sont très majoritairement des atteintes aux personnes, notamment verbales et, dans une moindre mesure, des atteintes aux biens ou à la sécurité. Un incident sur vingt dans le premier degré et un incident sur dix dans le second degré est motivé par le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie ou l'homophobie. Les élèves sont les principaux auteurs d'incidents graves, notamment dans le second degré. Les victimes sont plus souvent des personnels dans le premier degré et des élèves dans le second degré.

Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Directrice de la publication : Magda Tomasini
Auteure : Muriella Rakotobe, DEPP-B3
Édition : Johanna Sztanke
Maquettiste : Anthony Fruchart
e-ISSN 2431-7632

➤ 1 Incidents graves signalés pour 1 000 élèves

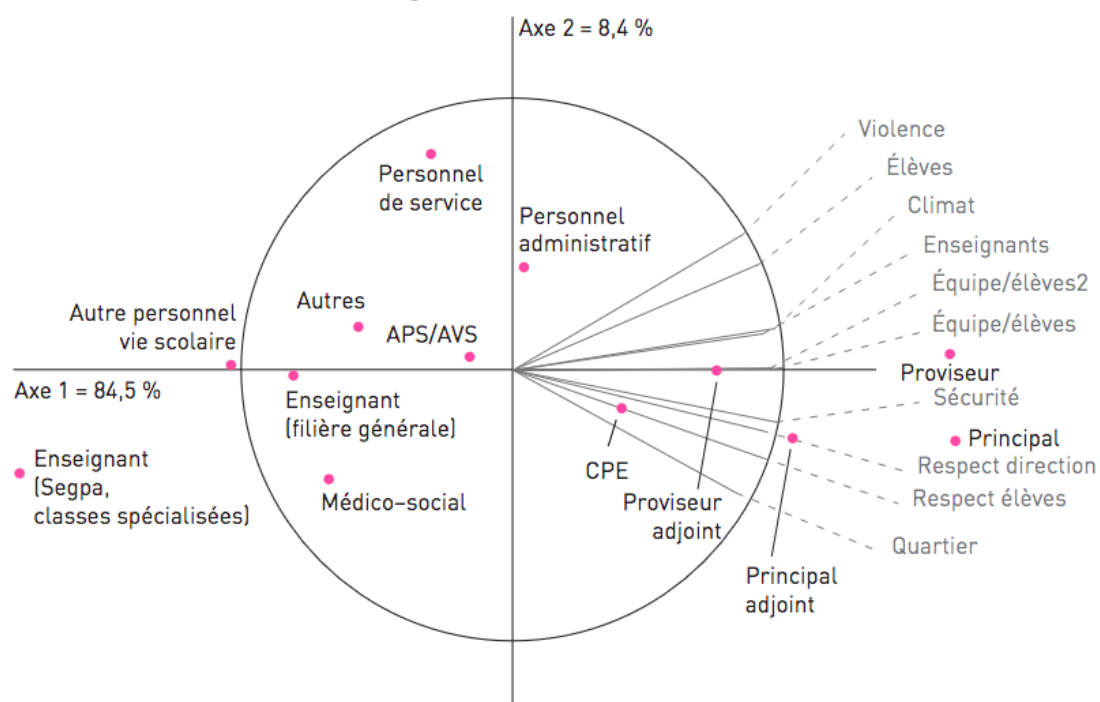
	2022-2023			2023-2024		
	Public	Privé sous contrat	Ensemble	Public	Privé sous contrat	Ensemble
Écoles	5	n.m.*	5	6	3	5
Écoles maternelles	5	n.m.	5	4	n. d.**	4
Écoles élémentaires	3	n.m.	3	8	n. d.	8
Écoles primaires	3	n.m.	3	5	n. d.	4
Collèges et lycées	18	3	14	20	5	16
Collèges	20	4	16	23	5	19
LEGT et LPO	8	e***	5	8	3	6
Lycées professionnels	27	4	20	30	5	23

* n.m. : information non mesurée

<https://shs.hal.science/halshs-03534742v1/file/EF-88-89-2015-article-01-climat-scolaire-definitions-effets-politiques-publiques-pdf.pdf>

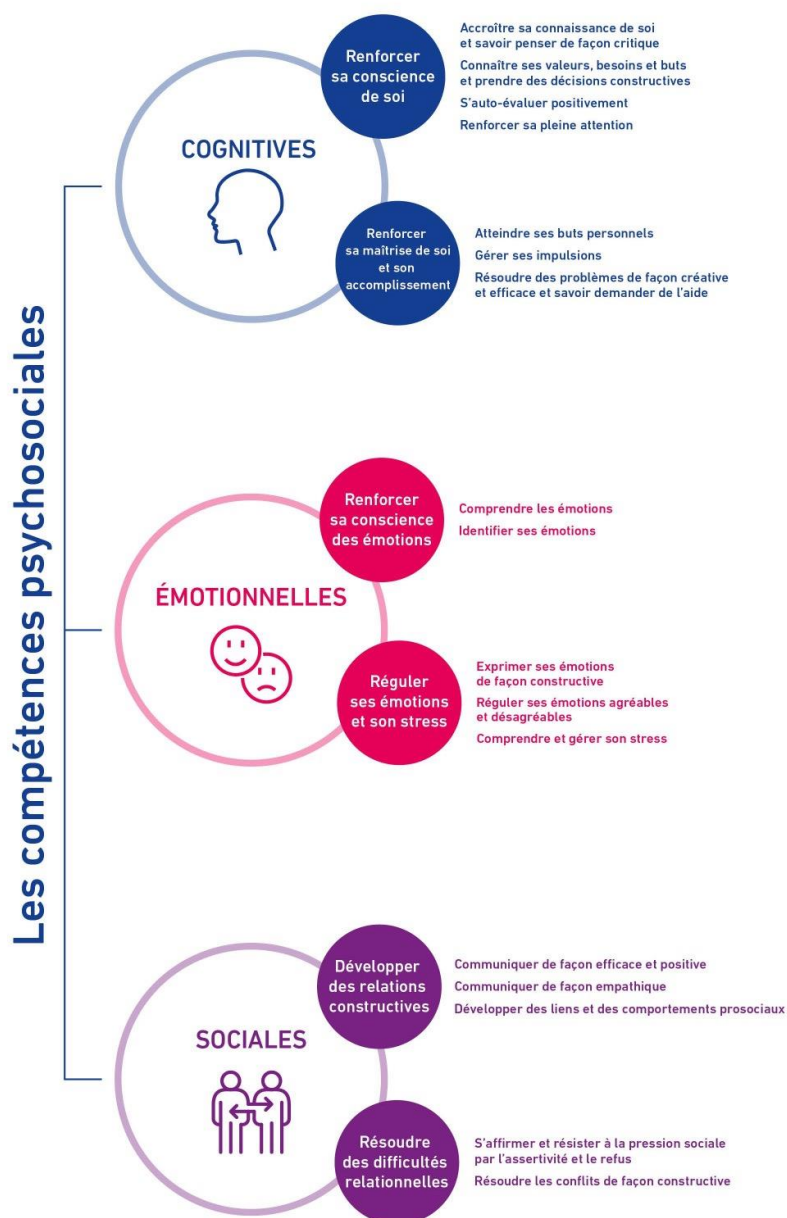
Perception du climat scolaire par l'ensemble des personnels des établissements du second degré.

➤ **Figure 2 Perception du climat scolaire par l'ensemble des personnels des établissements du second degré**



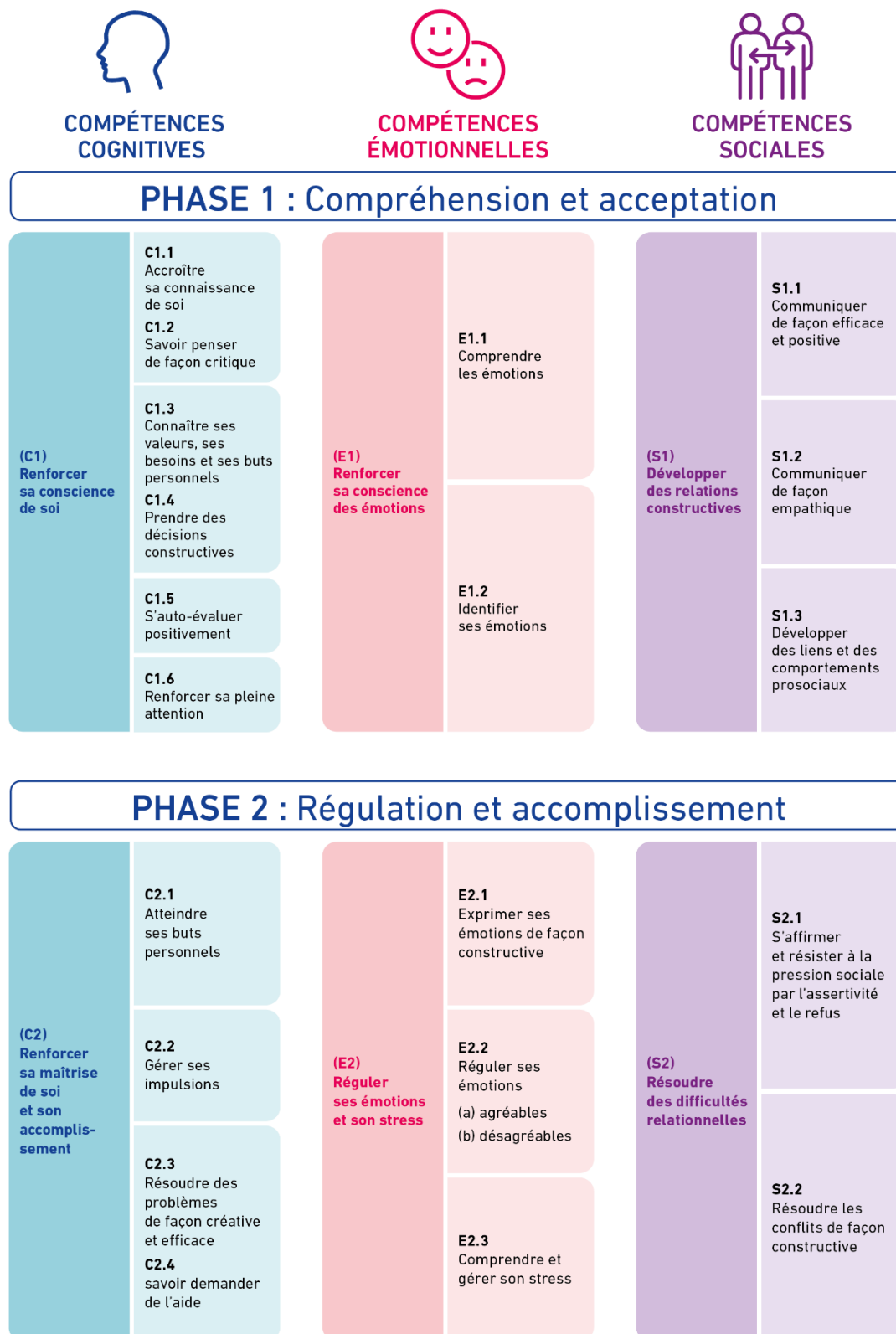
Annexe 7 - Santé publique France, Les compétences psycho-sociales

file:///Volumes/Data/Valeriep/Downloads/838913_spf00005997-s1.pdf

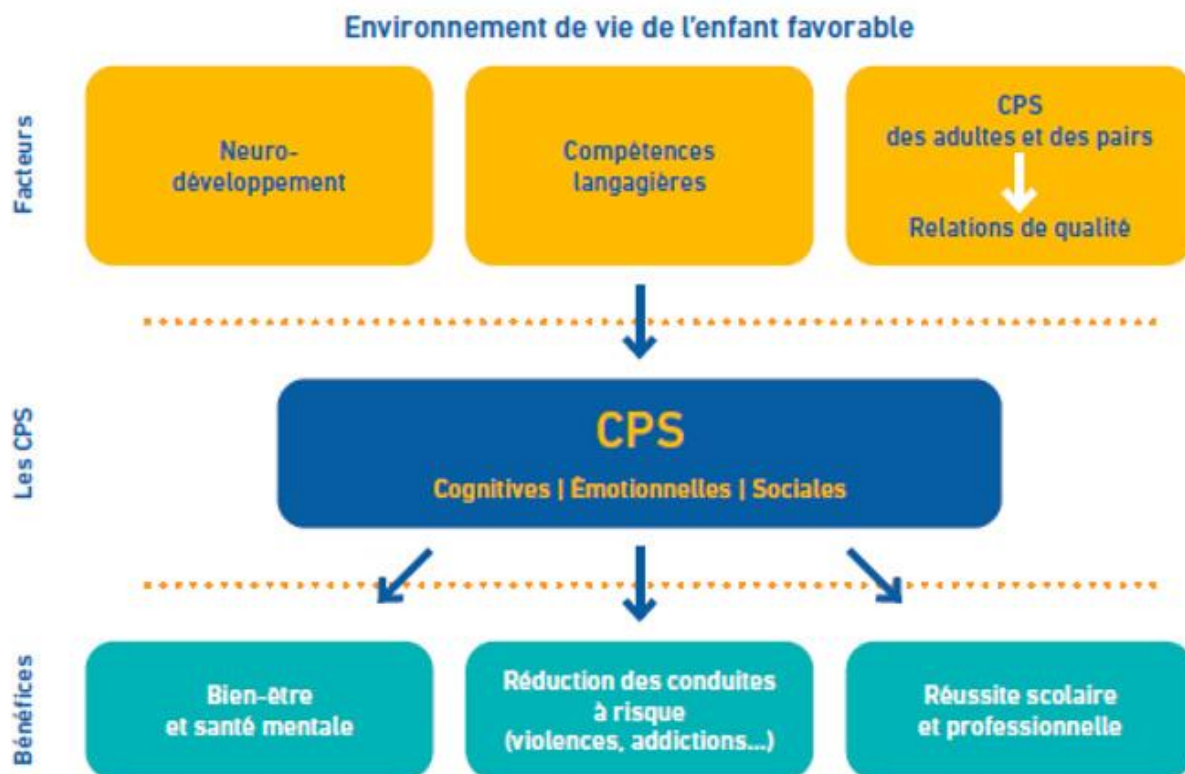


Annexe 8 - Santé publique France, Les compétences psycho-sociales, de quoi parle-t-on ?

<https://www.santepubliquefrance.fr/competences-psychosociales/les-competences-psychosociales-de-quoi-parle-t-on>



Les facteurs et bénéfices du développement des CPS auprès des enfants et des jeunes



Annexe 9 - Dispositifs d'aide en cas de harcèlement à l'académie de Créteil

<https://www.ac-creteil.fr/tous-mobilises-contre-le-harcelement-a-l-ecole-122697>

Le 30 18 est le numéro dédié aux jeunes victimes et aux témoins de harcèlement et de violences numériques.



[Télécharger l'application pour smartphone](#)

Référents académiques : 0 800 600 790 / nonauharcèlement@ac-creteil.fr

- Seine-et-Marne (77) : ce.77harcèlement@ac-creteil.fr
- Seine-Saint-Denis (93) : ce.93harcèlement@ac-creteil.fr
- Val-de-Marne (94) : ce.94harcèlement@ac-creteil.fr

Annexe 10 - Ministère de l'Éducation Nationale, affiches *Non au harcèlement*

<https://www.education.gouv.fr/non-au-harcèlement/ton-problème-c'est-mon-problème-un-clip-pour-sensibiliser-les-elevés-au-harcèlement-l-école-415668>





MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

NON AU HARCÈLEMENT

pHARe Programme de lutte contre
le harcèlement à l'école

1^{er} DEGRÉ : PROTOCOLE DE PRISE EN CHARGE

RÉVÉLATION DE LA SITUATION

➔ Par qui ?

- ✓ Par l'élève victime ou témoin, la famille ou un adulte de l'établissement

➔ Comment ?

- ✓ **Au sein de l'école :** auprès du directeur ou d'un enseignant
- ✓ **Via un canal de signalement extérieur à l'école** (3018, ligne académique, courrier, etc.) : relais auprès de l'inspecteur de l'éducation nationale (IEN) par le référent harcèlement départemental

➔ Que faire ?

- ✓ **Accueil de l'élève victime :** écouter (ressentis et faits), assurer de la prise en charge de la situation par les adultes de l'école
- ✓ **Mise en place de mesures de protection :** renforcer la vigilance de toute la communauté, nommer un adulte référent, mobiliser les élèves proches de la victime
- ✓ **Échanges avec les parents de l'élève victime :** informer, soutenir, assurer de la protection de leur enfant
- ✓ **Information des parents des élèves impliqués** dans la situation, notamment de leurs moyens d'action auprès du 3018 en cas de cyberharcèlement.

PRISE EN CHARGE DE LA SITUATION

➔ En cas de harcèlement ou de cyberharcèlement

Mise en place de la **procédure harcèlement** par l'IEN et le directeur d'école

- ✓ **Signalement de la situation :**
 - dans Faits établissement (niveau 2)
 - au procureur de la République en cas de harcèlement grave et persistant (article 40 du Code de procédure pénale)
- ✓ **Mesures de traitement immédiat de la situation :**
 - Rencontres avec l'élève victime, le ou les témoins, le ou les auteurs, les familles des élèves concernés
 - Mesures de protection de l'élève ou des élèves victimes
 - Mesures conservatoires

- ✓ En cas d'échec des mesures éducatives mises en œuvre et de risque caractérisé pour la sécurité et la santé des autres élèves, **changement d'école de l'élève auteur**
- ✓ **Accompagnement et suivi à long terme** des élèves concernés par les équipes pédagogiques et/ou les conseillers pédagogiques de circonscription, vigilance de l'ensemble des équipes
- ✓ **Mise en place d'actions spécifiques** auprès des classes concernées, voire de l'école



Une **journalisation des faits** par le directeur d'école permettra une traçabilité et un suivi de toutes les actions entreprises jusqu'à la résolution de la situation.

XIX – BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages :

Y. Algan, Quels professeurs au XXIème siècle ?, 2020
A.Badets, Les incivilités en milieu scolaire : entre perte de citoyenneté et quête d'identité, 2014
M. Borne, Espaces scolaires et violences, 2000
E. Debarbieux, Perception du climat scolaire par l'ensemble des personnels, 2022
Scéren, Question de climat scolaire, entretiens avec F. Grèzes-Rueff, 2010

Eduscol :

Une école engagée en faveur du climat scolaire
Mieux comprendre les CPS
Les procédures disciplinaires
Prévenir les « jeux » dangereux et les pratiques violentes à l'école
Le CESCE

Ministère de l'éducation Nationale :

L'enquête locale de climat scolaire
Agir sur le climat scolaire
Guide pratique pour la sécurité des élèves, des personnels et des enceintes scolaires, 2024
Les CPS, pourquoi et comment les développer ?
Guide : agir sur le climat scolaire au collège et au lycée

DEPP :

A l'école des enfants heureux, enfin presque, 2011
L'école, entre bonheur et ras-le-bol, 2012
Note d'information, mars 2023
Note d'information n° 19, 2019
Résultats de la première enquête de climat scolaire auprès des personnels du second degré de l'Education Nationale, 2019
Indice de multivictimisation répétée chez les collégiens, 2025
Enquête SIVIS 2023-24, 2025

Santé Publique France, Les compétences psychosociales, de quoi parle-t-on ?

ASL, Baromètre du climat scolaire

Rapport Assemblée Nationale, Pour une école plus sûre, 2001

XX – TABLE DES SIGLES

ACWY	infections invasives à méningocoque (méningites)
APS	assistants chargés de prévention et de sécurité
ASSEC	assistant de sécurité
CA	Conseil d'Administration
CAMSP	Centre d'action médico-sociale précoce
CCBRC	Communauté des Communes Brie des Rivières et Châteaux
CESCE	Comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement
CMPP	centre médico- psycho- pédagogique
CPS	compétences psychosociales
CVC	Conseil de Vie Collégienne
DASEN	Directeur académique des services de l'Education Nationale
DEPP	Direction de l'évaluation, de la perspective et de la Performance
DRANE	Délégation régionale académique au numérique éducatif
DSDEN	Direction de services départementaux de l'éducation Nationale
EAT	Ergonomie de l'activité de travail
EBEP	Elèves à besoins éducatifs particuliers
ELCS	Enquête locale de climat scolaire
EMC	Education aux médias
EMI	Education à l'information
EMS	Equipe mobile de sécurité nationale
EOC	Entretien d'orientation concertée
EPL	établissement public local d'enseignement secondaire
FSE	foyer socio-éducatif
HPV	Les infections à Papillomavirus humains
PEAC	Parcours éducatif artistique et culturel
pHARe	Programme d'Actions pour lutter contre le Harcèlement et l'intimidation à l'École
SDIS	service départemental d'incendie et de secours
SESSAD	service d'éducation spéciale et de soins à domicile
SIVIS	Système d'Information et de vigilance sur la sécurité scolaire
TALIS	Teaching and Learning International Survey

XXI – GLOSSAIRE

Agression : attaque violente et/ ou morale contre une personne (Dictionnaire Le Robert)

Antisémitisme : hostilité contre les Juifs (Dictionnaire Le Robert)

Bienveillance : disposition favorable à l'égard de quelqu'un. (Dictionnaire Le Robert)

Civilité : observation des convenances en usage chez les gens qui vivent en société ; politesse, courtoisie(Dictionnaire Le Robert)

Civisme : dévouement envers la collectivité, l'État, et à la participation régulière à ses activités(Dictionnaire Le Robert)

Climat scolaire :cette dimension concerne les relations entre les élèves, entre les enseignants, mais aussi entre les élèves et les enseignants et entre les enseignants et la direction. (Eduscol)

Conseil de discipline : il marque l'aboutissement de la procédure disciplinaire concernant un élève qui a manqué de manière grave au règlement intérieur de son établissement.(IH2EF)

Conseil d'enseignement: il réunit les professeurs d'une même discipline, réfléchit à la mise en œuvre du programme de cycle, aux besoins de mise en œuvre de l'accompagnement personnalisé dans la discipline et à l'inscription de la discipline dans les huit thématiques des enseignements pratiques interdisciplinaires (education.gouv)

Conseil pédagogique : il favorise la concertation entre les enseignants des différentes disciplines et des différentes équipes de classe, et prépare la partie pédagogique du projet d'établissement. Il est consulté sur la préparation de l'organisation des enseignements. (education.gouv)

Cyberviolence : un acte agressif, intentionnel, perpétré par un individu ou un groupe aux moyens de courriels, SMS, réseaux sociaux, jeux en ligne, etc. (Dictionnaire Le Robert)

Discrimination : fait de séparer un groupe humain des autres en le traitant plus mal. (Dictionnaire Le Robert)

Ergonomie de travail : démarche qui vise l'adaptation du travail à l'Homme. pour favoriser sa réalisation dans des conditions de santé, qualité et performance.(Apave)

Harcèlement : une violence répétée qui peut être verbale, physique et/ou psychologique. (Dictionnaire Le Robert)

Homophobie : crainte et rejet des homosexuels et de l'homosexualité. (Dictionnaire Le Robert)

Hypersexualisation : le phénomène par lequel les médias donnent un caractère sexuel à un produit ou à un comportement qui n'a rien de sexuel. (Dictionnaire Le Robert)

Incivilités : manquement aux règles du comportement en société (grossièreté, agressivité...). (Dictionnaire Le Robert)

LGBTphobies : elles désignent toutes les manifestations de rejet (regard malveillant, mépris, insulte, violence physique ou psychologique, discrimination) que peuvent subir les personnes LGBTQI+ ou supposées l'être. (enseignementsup-recherche.gouv)

Multivictimation : nombre moyen de faits de violence par victime (ses.ens- lyon)

Ostracisme : Rejet hostile, par une collectivité, d'un de ses membres. (Dictionnaire Le Robert)

Parcours éducatif : ensemble structuré, progressif et continu d'enseignements, non limité à une discipline, et de pratiques éducatives, scolaires et extrascolaires, autour d'un thème. (education.gouv)

pHARe : Programme de lutte contre le harcèlement à l'école

Racisme : idéologie postulant une hiérarchie des races ou discrimination, hostilité violente envers un groupe humain. (Dictionnaire Le Robert)

Respect : sentiment qui porte à accorder à qqn de la considération en raison de la valeur qu'on lui reconnaît. (Dictionnaire Le Robert)

Sécurité : état d'esprit confiant et tranquille d'une personne qui se croit, se sent à l'abri du danger. (Dictionnaire Le Robert)

Sexisme : attitude de discrimination fondée sur le sexe (*spécialement*, discrimination à l'égard du sexe féminin). (Dictionnaire Le Robert)

Victime : personne qui subit les injustices de qqn, ou qui souffre (d'un état de choses). (Dictionnaire Le Robert)

Violence : au sens du droit civil, c'est l'acte délibéré ou non, provoquant chez celui qui en est la victime, un trouble physique ou moral comportant des conséquences dommageables pour sa personne ou pour ses biens. (Dictionnaire juridique)

Vivre ensemble : cohabitation harmonieuse entre individus ou entre communautés : (Larousse)

Xénophobie : hostilité de principe envers les étrangers, ce qui vient de l'étranger.